

# La Presse

Les ados rêvent-ils de chirurgie esthétique? **Les 100 ans de Desjardins: une entrevue d'Alban D'Amours**

Page B1 Page D1



MONTRÉAL | MERCREDI 29 NOVEMBRE 2000 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117<sup>e</sup> ANNÉE > NO 41 > 92 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

## Grand coup de balai chez TVA et Vidéotron

ARIANE KROL et CHARLES CÔTÉ

Le Groupe TVA et Vidéotron Communications, deux sociétés passées dans le giron de Quebecor, ont annoncé hier la suppression de plus de 110 postes.

Du côté du Groupe TVA, c'est 35 postes qui ont été abolis au sein du Réseau TVA, surtout des emplois administratifs. Le vice-président principal du Groupe TVA, André Provencher, en a profité pour annoncer son départ de l'entreprise, afin de « poursuivre de nouveaux objectifs professionnels qui seront communiqués sous peu ».

Pendant ce temps, chez Vidéotron Communications inc. (VCI), qui chapeaute la câblodistribution, l'Internet et les autres services à la clientèle résidentielle, on annonçait hier la suppression immédiate de 44 postes non syndiqués et le licenciement en janvier de 34 autres personnes.

Au Réseau TVA, plusieurs des postes abolis étaient déjà vacants. Par exemple, le poste de vice-président à l'information et aux affaires publiques qu'occupait Marc Blondeau, parti à la direction du magazine *L'actualité*, ne sera pas comblé et disparaîtra. L'opération affecte donc 15 personnes, dont le vice-président technologie et multimédia, Denis Harrison.

La restructuration a donné lieu à un petit jeu de chaises musicales par lequel certains cadres supérieurs se sont rapprochés du pouvoir. Raynald Brière, vice-président principal diffusion, devient directeur général du réseau TVA. « C'était mon bras droit depuis plusieurs mois, on voulait officialiser ça », indique le président et chef de la direction du Groupe TVA, Daniel Lamarre.

Philippe Lapointe, qui était déjà vice-président à la programmation, a pris du galon en devenant également vice-président à l'information. Cette dernière annonce a suscité de vives réactions au sein du personnel de l'information de TVA, réuni hier midi pour prendre connaissance du remaniement de la direction.

Voir BALAI en A2



Mine détendue et sourire aux lèvres, le premier ministre Jean Chrétien est rentré à Ottawa hier avec en poche les 173 sièges d'un troisième gouvernement libéral majoritaire. En conférence de presse, il a insisté sur « la grande importance » des résultats du camp fédéraliste au Québec.

PHOTO REUTERS

## « Une journée importante pour les fédéralistes »

GILLES TOUPIN

OTTAWA — La cause de la séparation du Québec a du plomb dans l'aile, a estimé hier le premier ministre Jean Chrétien au lendemain des élections fédérales de lundi.

M. Chrétien, rentré hier midi à Ottawa — après sa victoire dans son comté de Saint-Maurice et avec en poche les 173 sièges d'un troisième gouvernement libéral majoritaire — a donné sa conférence de presse postélectorale en insistant sur la « grande importance », pour les fédéralistes du Québec, du résultat des élections du 27 novembre. Pour lui, l'option souverainiste sort affaiblie du scrutin d'avant-hier.

« Je pense que les résultats au Québec ont été extrêmement significatifs, a-t-il dit. Nous avons réussi à avoir environ 44 % du vote et le Bloc 40 %. Nous avons 37 sièges et avec le siège du conservateur M. Bachand, qui est fédéraliste, nous avons la majorité des sièges. »

Voir FÉDÉRALISTES en A2

## Les Canadiens ont moins voté que jamais

« Méfiance et cynisme », analyse un chercheur

MARIE-CLAUDE LORTIE

JAMAIS, DEPUIS LE DÉBUT du suffrage universel au Canada, n'a-t-on vu un taux de participation électorale aussi bas que 62,8 %. Le pays a battu lundi un record historique.

Et au Québec, fini l'enthousiasme aux urnes des années 1980 et 1990. Avec un taux de participation de 63,4 %, le Québec a enregistré une baisse spectaculaire de 10 points de pourcentage par rapport aux dernières élections fédérales, provoquée probablement par un désintéressement des indépendantistes à l'égard du processus électoral fédéral, croient les chercheurs.

Dans les universités, les politologues attendent avec impatience les chiffres définitifs d'Élections Canada pour amorcer l'analyse de ces résultats remarquables.

D'abord, au Canada, on n'avait jamais vu un

taux de participation aussi peu élevé, affirme Louis Massicotte, professeur de sciences politiques à l'Université de Montréal. « C'est même probablement le chiffre le plus bas de toute l'histoire du pays », dit-il. Pourquoi « probablement »? Parce qu'on ne dispose pas de chiffres fiables sur les taux de participation avant 1921, donc avant l'existence d'un réel suffrage universel. Mais chose certaine, c'est le chiffre le plus bas depuis 1921.

La tendance était cependant à la baisse depuis quelque temps, dit M. Massicotte. Entre 1945 et 1988, la moyenne était d'environ 75 % (donc 12 points de plus que maintenant) mais depuis, le chiffre a baissé régulièrement. En 1993 on est tombé à 69 %, puis à 67 % en 1997 puis à 63 %.

Voir CANADIENS en A2



Le premier ministre israélien Ehud Barak fait la grimace après avoir dû accepter hier la dissolution de la Knesset et la tenue d'élections anticipées, sans doute au printemps.

PHOTO AFP

## La Knesset vote pour des élections anticipées

Barak pourrait encore former une coalition avec Sharon

JOONEED KHAN

MENACÉ D'UNE DÉROUTE de son gouvernement à la Knesset, le premier ministre Ehud Barak a accepté hier des élections anticipées en Israël et, peu après, l'opposition de droite votait malgré tout, en première lecture, la dissolution du Parlement à 66 contre 23. La majorité requise est de 61 voix sur 120.

Il n'était pas clair toutefois si l'État juif retournerait aux urnes rapidement — les dernières législatives remontent à mai 1999 —, et si Barak, en sursis depuis juillet dernier, ne voudra pas encore gagner du temps, voire former avec le Likoud d'Ariel Sharon un « gouvernement temporaire d'urgence nationale ».

La date des élections serait fixée « dans les prochains jours », a précisé Barak. Des sources informées parlent d'avril ou mai 2001.

Le projet de dissolution doit encore être voté en effet en deuxième et troisième lectures, ce qui, selon des analystes israéliens, permet à Barak de manoeuvrer pour rallier au camp travailliste les frères ennemis du parti orthodoxe Shass et du parti laïc Shinoui, ainsi que les députés arabes furieux de sa répression militaire féroce de l'Intifada palestinienne.

« La crise risque de s'étirer comme aux États-Unis », écrit Sarah Honig, du *Jerusalem Post*.

Barak, qui ne peut compter sur plus de 40 députés, a prononcé son discours lors d'une séance houleuse de la Knesset. Tommy Lapid, le chef du Shinoui, qui tente de négocier une coalition Barak-Sharon, a estimé qu'un cabinet d'urgence « peut être formé même si la Knesset vote la dissolution ».

Selon Yossi Paritzky, du Shinoui (six sièges), « Barak a accepté le principe d'élections anticipées, et la formule du Likoud d'un accord final graduel avec les Palestiniens ». Il faut maintenant que Sharon renonce à exiger l'abandon des idées de Camp David. « Aucun premier ministre ne peut faire fi des États-Unis », a-t-il dit.

Si Barak avait voulu des élections immédiates, il aurait posé la question de confiance, écrivent les analystes. En cas de défaite, le gouvernement serait tombé et Israël aurait été convié aux urnes dans les 90 jours.

Voir KNESSET en A2

**ÉLECTIONS 2000**

**Gilles Duceppe blâme les vieilles tactiques des libéraux**

**Stockwell Day se prépare déjà à la prochaine campagne électorale**

**Joe Clark rejette tout front commun avec Alliance**

*pages A6 à A9*

**CHAMBRE DES COMMUNES**

PARTI LIBÉRAL	173
ALLIANCE CANADIENNE	66
BLOC QUÉBÉCOIS	37
NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE	13
PARTI CONSERVATEUR	12
<b>TOTAL</b>	<b>301</b>

LES RÉSULTATS COMPLETS, PAGES A10 À A12

**AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE**

Arts et spectacles - télévision	C1-C8	Horoscope	E7
Bandes dessinées	D20	Loteries	A2, B2
Bridge	D24	Monde	A22, A23
Carrières	D6, D7	Mots croisés	D20, S10
Décès	E6, E7	Mot mystère	D20
Économie	D1-D26	Petites annonces	D21
Éditorial	A24	- immobilier	D21, D22
Élections	A6-A12	- marchandises	D22
Êtes-vous observateur?	D21	- emploi	D23
Feuilleton	D20	- automobile	D24
Forum	A25	- affaires	D25
		Publicité-marketing	D19
		Vacances/voyage	E5

**MÉTÉO** *Voir S16*

Nuageux  
Maximum 3 > minimum -2

6 21924 98765 1

Réservez tôt sinon vous allez trouver ça haut • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE Destination Vedette BESOIN DE VACANCES

<p><b>ROYAL</b> Voyages avec</p> <p>Sièges grand confort disponibles</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>Malaga</td> <td>à partir de 479 \$</td> </tr> <tr> <td>Floride</td> <td>329 \$</td> </tr> <tr> <td>Guadeloupe</td> <td>599 \$</td> </tr> <tr> <td>Vancouver</td> <td>439 \$</td> </tr> <tr> <td>Los Angeles</td> <td>499 \$</td> </tr> <tr> <td>Haiti</td> <td>349 \$</td> </tr> </table>	Malaga	à partir de 479 \$	Floride	329 \$	Guadeloupe	599 \$	Vancouver	439 \$	Los Angeles	499 \$	Haiti	349 \$	<p><b>Club Med</b></p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>Playa Blanca</td> <td>1199 \$</td> </tr> <tr> <td>Martinique</td> <td>1399 \$</td> </tr> <tr> <td>Varadero</td> <td>1669 \$</td> </tr> <tr> <td>Cancun</td> <td>1749 \$</td> </tr> </table>	Playa Blanca	1199 \$	Martinique	1399 \$	Varadero	1669 \$	Cancun	1749 \$	<p><b>Forfait des fêtes tout inclus</b></p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>Cancun</td> <td>1449 \$</td> <td>Puerto Plata</td> <td>1399 \$</td> </tr> <tr> <td>Puerto Vallarta</td> <td>1399 \$</td> <td>St Martin</td> <td>1999 \$</td> </tr> <tr> <td>Riviera Maya</td> <td>1899 \$</td> <td>Bayahibe</td> <td>1639 \$</td> </tr> <tr> <td>Margarita</td> <td>1259 \$</td> <td>Varadero</td> <td>1199 \$</td> </tr> <tr> <td>San Andres</td> <td>1599 \$</td> <td>Cayo Largo/Coco</td> <td>1499 \$</td> </tr> </table>	Cancun	1449 \$	Puerto Plata	1399 \$	Puerto Vallarta	1399 \$	St Martin	1999 \$	Riviera Maya	1899 \$	Bayahibe	1639 \$	Margarita	1259 \$	Varadero	1199 \$	San Andres	1599 \$	Cayo Largo/Coco	1499 \$	<p><b>Las Vegas</b> 4 nuits 549 \$</p> <p><b>Sandals</b> Jamaïque <b>TOUT INCLUS</b> 1399 \$</p> <p><b>Costa del Sol</b> Vol, appartement, transferts</p> <p>1 sem. 799 \$ p.p.</p> <p>2 sem. 999 \$ p.p.</p>
Malaga	à partir de 479 \$																																										
Floride	329 \$																																										
Guadeloupe	599 \$																																										
Vancouver	439 \$																																										
Los Angeles	499 \$																																										
Haiti	349 \$																																										
Playa Blanca	1199 \$																																										
Martinique	1399 \$																																										
Varadero	1669 \$																																										
Cancun	1749 \$																																										
Cancun	1449 \$	Puerto Plata	1399 \$																																								
Puerto Vallarta	1399 \$	St Martin	1999 \$																																								
Riviera Maya	1899 \$	Bayahibe	1639 \$																																								
Margarita	1259 \$	Varadero	1199 \$																																								
San Andres	1599 \$	Cayo Largo/Coco	1499 \$																																								

Consultez le [www.multivoyages.com](http://www.multivoyages.com)

# DEMAIN DANS LA PRESSE

## Des cadeaux gourmands!

Ricardo Larrivé, notre chroniqueur gastronomique, nous propose demain sa liste de cadeaux de Noël. Des cadeaux gourmands qu'il aimerait offrir ou recevoir. « Je n'ai retenu que des accessoires de cuisine beaux et utiles, dit-il. Que l'objet soit *glamour* ou non, ce qui m'importe le plus, c'est qu'il ne passe pas sa vie dans un tiroir. Comme les casseroles de fonte de nos parents, plusieurs des cadeaux que je propose traverseront le temps. Le plaisir de cuisiner vient aussi des outils avec lesquels on travaille. »

À lire demain dans le cahier ACTUEL.



# POUR NOUS JOINDRE

**La Presse** 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9  
www.cyberpresse.ca

### RÉDACTION (514) 285-7070

**Nouvelles générales**  
general@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Éditorial, Forum**  
edito@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4816

**Actuel**  
actuel@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Auto, Mon toit, Santé Voyages**  
aso@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4809

**Quoi faire aujourd'hui**  
andre.cloutier@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Arts, Spectacles, Cinéma, Livres**  
arts@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4814

**Économie**  
econo@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4809

**Sports**  
sports@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 350-4854

**Têtes d'affiche**  
denis.lavoie@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272**  
**PROMOTION (514) 285-7100**  
**COMPTABILITÉ (514) 285-6892**  
**RECOURVEMENT (514) 285-6900**

### PUBLICITÉ

**Les petites annonces : (514) 285-7111**  
Télécopieur: (514) 848-6287  
Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30  
**Décès et remerciements : (514) 285-6816**  
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30  
**Détailants : (514) 285-6931**  
**National et Télé-Plus : (514) 285-7306**  
**Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320**

### ABONNEMENT (514) 285-6911

Par télécopieur: (514) 285-7039  
Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30  
Samedi: 7 h à midi / Dimanche: 7 h à 11 h

**Envois de publication canadienne**  
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.  
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

**LOTÉRIES LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres: **0-5-5** > À quatre chiffres: **6-5-1-6**

# SUITES DE LA UNE

## BALAI

Suite de la page A1

Des journalistes ont demandé à la direction si Philippe Lapointe ne risquait pas de se retrouver en situation de conflit d'intérêts entre ses deux mandats. « Comment va-t-il choisir entre une acquisition de film et le développement d'une émission d'affaires publiques? » commente un employé qui a requis l'anonymat.

Les compressions effectuées chez TVA entraîneront des économies de cinq millions de dollars, a indiqué l'entreprise. « Il y a de la pression sur les revenus publicitaires et sur les parts de marché », a reconnu Reynald Brière.

Daniel Lamarre voit plus loin. « C'est une première étape vers la reconfiguration de TVA, qui comprendra un réseau généraliste et des chaînes spécialisées », indique ce président.

Le Groupe TVA détient une participation dans onze des nouvelles chaînes spécialisées en anglais et en français attribués la semaine dernière par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Daniel Lamarre précise que dans la majorité des cas, ce sera TVA qui s'occupera de leur contenu télévisuel. « Il faudra éventuellement ajouter des ressources. Et je ne peux pas continuer à soutenir une structure administrative quand il faut que je mette mes ressources dans le contenu. »

Du côté de Vidéotron Communications inc. (VCI), on indique que les compressions sont rendues nécessaires par le fait que l'entreprise ne peut plus emprunter pour financer son développement tant que le CRTC n'aura pas approuvé la vente de Vidéotron à Quebecor.

Le vice-président affaires publiques et réglementaires de VCI, Pierre Gagnon, a refusé de chiffrer hier les économies qui seront tirées de ces compressions de postes. Mais il a toutefois précisé que l'entreprise prévoit maintenant dépenser jusqu'à 112 millions de dollars de moins que ce qui avait été budgété cet été. Le Groupe TVA, dont l'action est inscrite en Bourse, a annoncé qu'au cours du premier trimestre de sa nouvelle année financière, qui se terminera le 30 novembre, les revenus tirés de la diffusion devraient diminuer de 2 % par rapport à la même période l'an dernier. Un nouveau vice-président principal et chef des informations financières, Paul Buron, entrera d'ailleurs en fonction, en remplacement de Joane Demers, partie il y a quelques semaines.

## Précision

Nous écrivions le 17 novembre que la direction des Expos de Montréal mettait fin à son association avec le groupe Optimum, qui gérait les relations publiques du commandité Jeffrey Loria depuis plus d'un an. Nous aurions dû préciser qu'il s'agissait d'Optimum relations publiques (Groupe Cossette Communications). Il existe en effet un autre Optimum, le Groupe Optimum inc., qui lui n'a jamais été impliqué dans le dossier des Expos. Le Groupe Optimum inc. est un groupe financier qui oeuvre notamment dans les secteurs de l'assurance, de la consultation actuarielle, des services financiers, de l'informatique et de l'immobilier.

Nos excuses.

## FÉDÉRALISTES

Suite de la page A1

« Et la réalité est que mon parti est le parti qui a reçu le plus haut pourcentage de votes si l'on compare à M. Bouchard la dernière fois, 41 %, à M. Charest, 42 %, et à M. Duceppe, 40 %. Alors, pour les fédéralistes du Québec, cela a été une journée très importante. »

Le premier ministre s'est particulièrement réjoui de ce résultat puisque cela faisait vingt ans, a-t-il rappelé, que le Parti libéral du Canada n'avait pas réussi à obtenir la majorité des voix au Québec. « Alors pour moi, a-t-il déclaré, ce fut une grosse satisfaction. (...) La cause (de la séparation) est moins bonne qu'elle ne l'était. »

Jean Chrétien, qui a mis la main sur douze nouvelles circonscriptions au Québec — des circonscriptions qui avaient toutes voté OUI lors du référendum de 1995 sur la souveraineté —, a aussi conclu hier que l'appui reçu des Québécois cautionnait sa loi sur la clarté référendaire. Il juge en effet que si les Québécois ont voté pour lui, alors que la loi est déjà adoptée, cela est tout le contraire d'un désaveu.

De là à dire que la menace séparatiste est une fois pour toutes morte et enterrée, il n'y a qu'un pas que le chef du gouvernement ne veut pas franchir. « J'ai toujours dit, a-t-il expliqué, que

ce ne sera jamais mort et enterré. C'est un mot que je n'emploie pas. Il y aura toujours des gens qui voudront faire la séparation du Québec. Ça existe depuis longtemps. Mercier avait proposé une résolution en la matière à l'Assemblée nationale de l'époque. Comme d'ailleurs Joseph Howe avait fait la même chose en Nouvelle-Écosse en 1869. Ces idées-là vont continuer. Ça fait partie du débat. Mais je pense que les Québécois ne veulent plus de référendum, j'en suis convaincu. »

### Qué sera, sera

Le voyage en avion de Shawinigan à Ottawa s'est déroulé, plus tôt dans la journée, dans la bonne humeur. L'équipage a servi le champagne en l'honneur du premier ministre. Celui-ci était particulièrement soulagé et joyeux, allant même jusqu'à chantonner dans la cabine des journalistes le succès de Doris Day: *Qué sera, sera*.

Un peu plus triomphalistes, certains membres de son personnel ont préféré entonner *I Shot the Sheriff*, autre allusion à Stockwell Day et à son programme politique rigide sur la loi et l'ordre. Le mauvais goût s'est même mis de la partie lorsqu'un attaché de presse du premier ministre,

Randy McCauley, a annoncé, en montrant aux journalistes deux doigts de sa main droite et le majeur de sa main gauche, que la conférence de presse de M. Chrétien aurait lieu à 3 h de l'après-midi.

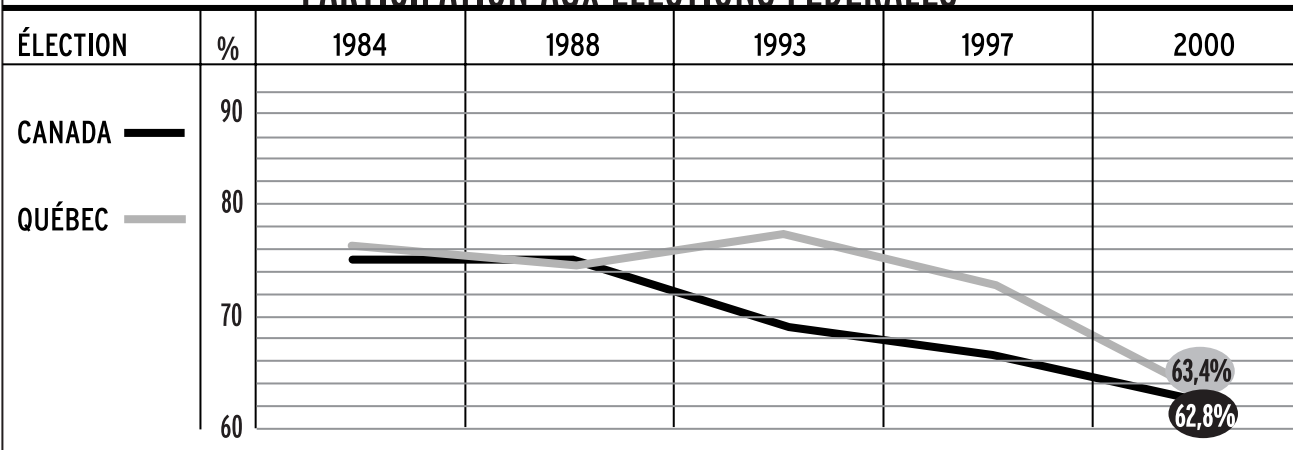
C'est lors de cette rare conférence de presse que le premier ministre a voulu bien faire comprendre qu'il avait l'intention de mener à terme le mandat que lui ont donné les Canadiens. Il a signifié que ceux qui souhaitaient lui succéder, avec un peu trop d'ardeur parfois, avaient encore bien du temps devant eux. Interrogé pour savoir ce qu'il allait faire de son ministre des Finances Paul Martin, l'un de ses successeurs pressentis, M. Chrétien a souhaité qu'il reste au gouvernement et aux Finances, s'il le désire. « Je le lui ai dit, a-t-il ajouté. C'est mon pari (qu'il restera). Dans quatre ans, il sera encore plus jeune que (Ronald) Reagan, que (Lester B.) Pearson, que Louis Saint-Laurent et il sera encore vingt ans plus jeune que (William) Gladstone. »

Le premier ministre a ensuite affirmé que c'était lui « l'entraîneur ». « Et quand vous avez de bons joueurs sur la glace, a-t-il enchaîné, c'est parce que l'entraîneur connaît un peu le sport. » Avec la victoire décisive de lundi, le premier ministre estime que sa légitimité est indiscutable.

## CANADIENS

Suite de la page A1

### PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES



Pourquoi? « Méfiance, cynisme », répond Neil Nevitte, professeur de science politique à l'Université de Toronto. Le phénomène est observé à divers degrés à travers les démocraties industrialisées, note-t-il, même si la situation s'est stabilisée à plusieurs endroits. Les électeurs ne respectent plus, ni ne sont impressionnés par les politiciens comme avant, ajoute M. Massicotte.

Au Québec, le taux enregistré lundi est de 63,4 %. En 1997, il était de 73,3 %, et de presque 78 % en 1993.

Que s'est-il passé? Les Québécois sont maintenant comme les autres Canadiens. « Ce n'est pas étonnant, il n'y avait pas vraiment d'enjeu qui concernait de proche les Québécois », note le professeur Nevitte.

### Des partis bidon

Traditionnellement, explique André Blais, professeur de science politique à l'Université de Montréal, les Québécois ont toujours eu un taux de participation plus bas que le reste du pays aux élections fédérales. Surtout dans les années 1970, on attribuait cela à un désintérêt des indépendantistes envers Ottawa.

En plus de boudier carrément les élections, les Québécois votaient pour des partis bidon, comme le parti Rhinocéros, ou annulaient leurs votes. « Le facteur d'aliénation était particulièrement élevé au Québec, dit M. Massicotte. C'est là qu'étaient entre 66 % et 75 % des bulletins rejetés. »

Puis est arrivé le rapatriement de la Constitution qui a outré plus d'un souverainiste, et Brian Mulroney, avec une solution de rechange réelle au pouvoir libéral fédéral. Les souverainistes sont donc allés massivement aux urnes pour voter

contre les libéraux (la clientèle conservatrice de Mulroney était essentiellement celle du Parti québécois et du Bloc aujourd'hui), puis ils ont continué en 1988.

Ensuite, en 1993, est arrivé le Bloc québécois, un parti taillé sur mesure pour les indépendantistes. Les Québécois ont donc continué de se rendre énergiquement aux bureaux de vote.

« Est-ce que la baisse de lundi indique que les souverainistes sont las de s'exprimer sur la scène fédérale? J'en ferais une hypothèse de recherche », dit M. Blais.

Quand elles auront été complétées plus précisément, les statistiques du scrutin du 27 novembre 2000 nous diront si les femmes ont particulièrement boudé les urnes, comme le prévoyaient certains sondeurs. Le professeur Blais n'en serait pas étonné. « Les campagnes négatives comme celle qu'on a connue, qui se font de façon « virile » où les hommes veulent se planter les uns les autres, ont souvent un effet repoussoir auprès des femmes », note-t-il.

## KNESSET

Suite de la page A1

pas qu'on puisse réaliser la paix avec Sharon dans le gouvernement. Le monde verrait son entrée au gouvernement comme une deuxième visite au mont du Temple. »

« Si Ehud Barak veut se suicider politiquement, il peut y aller seul » et « le parti de devrait pas payer le prix de son ineptie », a déclaré une autre source travailliste citée par le Post.

Ces déchirements sont rapportés alors que le Post ainsi que la Haaretz commentent abondamment « la chute de Barak » et le chaos (*balagan*) qu'il a généré, abandonné par ses proches conseillers. L'ancien ministre likoudiste Moshe Arens parle de « désarroi » et d'« anarchie » dans Haaretz, réclamant l'abrogation de la loi qui exige l'élection directe du premier ministre. Un commentateur du Post épilogue sur « la chute de Barak », parle des « autopsies » de Barak dans les médias israéliens, et souligne que le rappel de l'ambassadeur d'Égypte montre que l'Intifada ne peut être réglée par des moyens militaires.

Un sondage de l'Institut Dahaf publié vendredi donne à Netanyahu une avance de 2 contre 1 sur Barak. Un autre d'Eliezer Feldman montre que les immigrants russes préfèrent Netanyahu à Barak à 55 % contre 20 %. Les Russes avaient voté à 56 % pour Barak en 1999, et les Arabes d'Israël à 96 %.

Selon une étude du ministère des Finances, l'Intifada a coûté à l'économie israélienne un milliard US, soit 1 % du PNB. Mais selon le général israélien Yaakov Or, l'économie palestinienne a subi des pertes de 400 millions US en deux mois, et une chute de 25 % du PIB palestinien est à prévoir si la révolte continue.

Les Palestiniens ne veulent malgré cela rien entendre de l'accord final graduel proposé par Barak. Leur Intifada de l'indépendance a reçu hier le soutien de l'Égypte et de la Jordanie, qui ont toutes deux rappelé leurs ambassadeurs d'Israël. Et au moins 15 autres Palestiniens, dont un enfant de huit ans, ont été blessés hier par des soldats israéliens dans la bande de Gaza.

# ACTUALITÉS



Photo Reuters ©

## La vache folle est toujours là

L'Estonie, la Lituanie et la Lettonie ont décidé hier d'interdire le boeuf allemand et espagnol pour au moins cinq ans, après la découverte de cas de vache folle dans les cheptels de ces deux pays. Sur la photo, une vache d'une ferme de la région de Wuerzburg, en Bavière, photographiée hier. De leur côté, les députés du Bundestag allemand se préparaient à examiner demain un projet de loi sur l'interdiction totale des farines carnées en Allemagne. Le Bundesrat, Chambre haute du Parlement allemand où siègent les régions, devrait se prononcer vendredi sur le projet, qui pourrait alors entrer en vigueur samedi.

### FUSIONS MUNICIPALES

## Mme Harel reçoit les fleurs et le pot

PAUL ROY

QUÉBEC — Louise Harel a reçu des fleurs hier matin, à l'ouverture de la commission parlementaire sur son projet de loi 170 sur les fusions municipales. Et en après-midi, elle a reçu le pot.

Les fleurs sont venues, comme il se doit, du maire jardinier de Montréal, Pierre Bourque, celui-là même qui a relancé le projet « une île, une ville », que concrétise le projet de loi 170. Pour lui, Québec, par cette « décision audacieuse », vient d'enclencher « l'une des plus importantes réformes de son histoire ». Une réforme, dit-il, qui assurera une meilleure équité fiscale et sociale, une meilleure cohésion des communautés montréalaise de toutes origines, un levier fortifié pour le développement économique, et autres bienfaits.

Personne n'a été étonné des propos de l'ex-directeur du Jardin botanique de Montréal. Pas plus que de la réplique de Mme Harel, qui a qualifié de « remarquable » l'intervention de M. Bourque. « Nous partageons le même enthousiasme, la même exaltation », lui a-t-elle dit.

Et le pot ? Il est venu en deux parties. La première, de la part de l'opposition libérale, représentée par les députés Roch Cholette (Hull) et François Ouimet (Marquette). La deuxième, de la part de Georges Bossé, maire de Verdun et président de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal (UMBM).

Avant de s'en prendre au projet comme tel, M. Bossé s'en est d'ailleurs pris directement à la ministre, qu'il a accusé d'avoir monté une « campagne de dénigrement des maires de banlieue » en guise de campagne de marketing.

« Nous sommes la cible d'attaques répétées, de la part de Mme Harel, dans un objectif clair de manipulation de l'opinion publique et de détournement de la grogne légitime de nos citoyens vers leurs élus locaux, plutôt que vers le gouvernement. »

Et il a rappelé certaines manchettes faisant dire à la ministre : « C'est la faute aux maires », « Les maires de banlieue ont creusé leur propre tombe », etc. « Depuis quand, a demandé M. Bossé, le gouvernement fonde-t-il des réformes de cette envergure sur l'attitude des gens ? Le gouvernement ne doit-il pas plutôt viser le bien-être des citoyens en étant au-dessus de toute considération personnelle ? »

Pour Peter Trent, le maire de Westmount, qui accompagnait M. Bossé, le projet de loi 170 n'est pas « réparable ». « Il mérite la pou-

belle et le gouvernement doit repartir à zéro », a-t-il déclaré à sa sortie de l'audience.

Georges Bossé est du même avis. Et quand on lui a demandé s'il croyait qu'il existe une possibilité infime que le gouvernement et sa ministre reprennent l'exercice à zéro, il a eu cette réponse : « Moi, je dis qu'il n'y a jamais rien d'impossible. Si le gouvernement veut faire une réforme — et c'est d'une réforme à très long terme qu'il s'agit — il faut le faire sur des bases beaucoup plus solides. »

« Les réflexions sont là, dit-il. C'est l'écriture qui est à refaire. Refaisons l'écriture en gardant les services de base localement et en donnant le service régional à la région. Eux veulent tout centraliser, ça ne tient pas debout. »

M. Bossé dit que les maires ont participé de bonne foi aux travaux du mandataire gouvernemental Louis Bernard. « Son rapport n'était pas à 100 % à notre satisfaction sur le plan des modalités. Et c'est pourquoi nous avions tiré notre communiqué : « L'UMBM s'interroge sur certaines recommandations du rapport Bernard. » Est-ce cela, une opposition systématique et fanatique ? »

Les maires de l'île de Montréal reprochent entre autres au gouvernement de vouloir faire de Montréal « une grosse ville, deux fois plus grosse que Montréal », et qui dispose de tous les pouvoirs décisionnels. Cette ville serait découpée en 26 arrondissements qui ne seraient que « des succursales, des points de service de la grosse ville ».

« Et ce, sans aucun pouvoir véritable, même en ce qui a trait aux services de proximité (...) La vérité, c'est que les arrondissements seront sous la tutelle de la mégacité. »

En réplique, Mme Harel a émis un doute sur la « bonne foi » des maires. Elle a déposé à la commission des résolutions et lettres de municipalités de la CUM s'opposant au rapport Bernard avant même le dépôt du projet de loi 170.

Et elle signale : « Sur l'île de Montréal, il y a 22 corps de pompiers, 23 corps municipales, 15 offices municipaux d'habitation. Mais les trois quarts de tous les logements sociaux sont dans la ville de Montréal. »

Plus tôt, en entrevue, Mme Harel réitérait que Québec n'allait pas reculer. Elle prévoit toujours que son projet de loi, qui regroupera une soixantaine de municipalités en cinq grandes villes (Montréal, Longueuil, Québec, Lévis et Hull-Gatineau), sera adopté avant l'ajournement des Fêtes. Les audiences se poursuivent aujourd'hui.

## Le plan d'urbanisme doit être la norme, dit la commission Tremblay

MARIE-CLAUDE GIRARD

La commission Tremblay sur la consultation publique a remis hier au conseil municipal de Montréal un rapport touffu qui met l'accent sur une meilleure information aux citoyens, une participation accrue aux conseils de quartiers, un droit aux référendums locaux sur la plupart des projets dérogeant au zonage et la révision d'ici deux ans du plan d'urbanisme.

Le plan d'urbanisme doit être la norme et les dérogations l'exception, concluent les cinq commissaires après la lecture de 65 mémoires et la tenue de 70 heures de consultation publique.

Pour redonner aux citoyens la confiance en leurs institutions municipales, la commission, présidée par l'ex-ministre Gérald Tremblay, suggère un modèle qui ressemble étrangement, référendum en plus, à ce qui existait avant que le maire Bourque n'abolisse le Bureau de consultation publique.

Ainsi, la commission propose de renforcer les conseils de quartiers, composés d'élus, en y ajoutant des comités thématiques formés de citoyens. Un de ces comités serait consacré à l'urbanisme. Elle suggère aussi de créer un « office de consultation » indépendant chargé de la tenue des consultations publiques. Le président et les commissaires ne devraient pas être des élus, des fonctionnaires de la Ville ou des militants en politique municipale. Tout ce beau monde devrait se soumettre à un code de déontologie.

La commission souhaite que ses recommandations s'appliquent à la nouvelle Ville de Montréal et qu'elles soient inscrites dans la

charte ou dans la loi créant la nouvelle ville. La commission propose d'implanter immédiatement un comité de transition indépendant qui travaillerait avec le comité de transition institué par le gouvernement dans la réforme municipale.

Les commissaires ont retenu l'idée de trois processus de consultation pour autant de catégories de projets, une idée qu'avait avancé l'administration Bourque dans sa nouvelle politique de consultation publique. Par contre, ils y ajoutent des « dents » en permettant aux citoyens de bloquer certains projets et en évacuant la très critiquée Commission du développement économique et urbain.

Un droit au référendum local serait testé pour une période de deux ans. Les citoyens pourraient recourir aussi à leur « droit d'initiative » pour obtenir réponses à leurs questions, proposer des projets communautaires au conseil de quartier et demander une consultation. Un « guichet unique » et un portail Internet devraient diffuser toute l'information pertinente sur les projets, dès leur inscription.

« Les opinions des parties sont unanimes pour dire que la proposition de la Ville ne répond pas aux attentes des citoyens », indique Gérald Tremblay. « Le seul point qui n'a pas fait l'unanimité est la question des référendums. » Avec des processus de consultation « efficaces et rigoureux », il estime que le référendum ne sera utilisé qu'en dernier recours.

— 1. La première catégorie est celle des projets courants : projets conformes, dérogations mineures et permissions spéciales pour des organismes de bienfaisance. Ces projets seront traités plus rapidement et ne seront pas soumis à une consultation publique, sauf dans le cas où des citoyens demanderaient au comité consultatif d'urbanisme de leur quartier de placer un projet dérogatoire dans la catégorie 2.

— 2. Les projets intermédiaires sont ceux qui nécessitent des chan-

gements de zonage plus importants, concernent des bâtiments patrimoniaux et classés, ou font l'objet de permissions spéciales à des fins institutionnelles. Ils pourraient être soumis à un référendum local, après une consultation publique. C'est dans cette catégorie qu'on trouve le plus grand nombre de projets à controverse (Loblaws, Matrec, etc.), estime la commission. — 3. La troisième catégorie est réservée aux grands projets d'importance métropolitaine. Ils seraient soumis à des audiences publiques. Le comité exécutif et le conseil municipal auraient dans ce cas le dernier mot.

Un comité consultatif d'experts résultant du regroupement des deux commissions de la Ville en matière d'urbanisme et de patrimoine, donnerait son avis sur les projets des catégories 2 et 3.

Les commissaires proposent que le nouveau plan d'urbanisme soit accompagné de plans d'aménagement et de développement de certains secteurs, comme le centre-ville ou le mont Royal, de même que de politiques sectorielles en matière de loisirs, développement social et transport en commun. Il recommande que les citoyens soient invités à collaborer à ces plans et politiques et qu'une commission du conseil municipal sur l'urbanisme soit créée.

En l'absence du maire Bourque, le conseiller Saulie Zajdel s'est contenté hier de remercier la commission pour son « travail colossal ». La Ville réagira officiellement au rapport au début janvier, a-t-il indiqué. On préfère prendre le temps d'étudier le rapport, dense et volumineux. Sur la révision du plan d'urbanisme, qui devait être faite en 1997, la Ville est plutôt d'accord, dit-il.

Le rapport de la commission Tremblay est accessible sur le site Internet de la Ville de Montréal à la page du service des relations avec les citoyens : [www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca)

Pur cachemire, le veston trois boutons marine, noir, charbon ou taupe, simple boutonnage, par Arnold Brant, 795 \$.

**CLASSIQUE**

**COLORÉ**

Desire de Alfred Dunhill. Pour homme, eau de toilette, 100 ml, 70 \$.

## Noël selon Les Ailes

Cette année, Les Ailes de la Mode vous offre un Noël plus que joyeux. Des idées-cadeaux inspirantes, dans une ambiance vraiment chaleureuse.

**H O M M E**

mode et déco

LA CARTE LES AILES MASTERCARD

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

**Nulle part ailleurs**

la Puce-à-porter Noël

**POUR COMBLER VOS PROCHES AUX FÊTES, OFFREZ-LEUR UNE CARTE AUX MILLE ET UNE POSSIBILITÉS.**

La carte-cadeau électronique est offerte en valeurs de 10\$ à 500\$ et est échangeable dans tous les magasins Les Ailes de la Mode.

**99<sup>95</sup>\$**

Tire-bouchon de sommelier à levier, de Trudeau, à base dotée d'un décapsuleur.

**MODERNE**

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • www.lesailles.com

# Lucien Bouchard préfère les bulletins à l'ancienne

MARIE-CLAUDE LORTIE

JUSQU'À PRÉSENT assez silencieux dans tout le débat qui a entouré la dernière réforme scolaire, le premier ministre Lucien Bouchard a déclaré hier, en entrevue à TVA, qu'il préférerait les bulletins scolaires à l'ancienne, avec des pourcentages, et a laissé entendre que cette approche pourrait redevenir de vigueur dans les écoles publiques québécoises.

« Moi, j'aime bien les pourcentages », a-t-il déclaré à l'animateur Paul Arcand, qui lui a demandé, dans le cadre d'une entrevue qui sera diffusée ce soir, quel était son modèle préféré de bulletin. On sait que la dernière réforme scolaire a remis aux écoles et à leurs commissions scolaires la responsabilité de préparer des bulletins où les comparaisons chiffrées, les bonnes vieilles notes, sont laissées de côté. Cette politique a donné naissance à une multiplicité de modèles de bulletins plus ou moins heureux,

qualifiés parfois de « déliants » par leurs nombreux critiques.

M. Bouchard avoue être à l'ancienne. Il a expliqué que ses enfants, qui sont à l'école privée, avaient des bulletins « comme quand on était jeune » permettant aux parents de savoir « clairement » où se situe l'enfant par rapport à la classe.

Quand l'interviewer lui a demandé s'il voudrait ça pour l'ensemble du Québec, il a répondu : « On travaille là-dessus, on travaille là-dessus. Moi je pense qu'il faut faire ça simple. » « Ce n'est pas réglé », a-t-il aussi ajouté, laissant clairement entendre qu'il n'avait pas dit son dernier mot.

M. Bouchard a aussi affirmé qu'il comprendrait très bien les patients ou parents de patients, qui paient pour recevoir des soins en clinique privée.

Quand M. Arcand lui a demandé ce qu'il ferait si son médecin lui donnait le choix entre un « scan » privé coûtant 500 \$ et sans attente



PHOTOTHÈQUE La Presse © Lucien Bouchard

et une attente de plusieurs mois pour le même examen gratuit, le premier ministre n'a pas hésité. Est-ce que vous paieriez ? lui a-t-on demandé. « C'est évident, faut

comprendre les gens », a-t-il répondu, précisant qu'il voyait tout à fait comment on pouvait vouloir aller jusqu'à s'endetter pour des questions de santé.

M. Bouchard a cependant refusé de dire qu'il y a actuellement au Québec un système de santé à deux vitesses. « S'il existe, c'est de façon marginale », a-t-il déclaré avant de réaffirmer son engagement à défendre l'universalité et la gratuité des soins de santé. Cela dit, M. Bouchard a admis qu'il n'était pas fier de l'état des services d'urgence actuellement et que la situation serait surveillée de près durant les Fêtes.

Durant l'entrevue M. Bouchard a réitéré son désir d'aller de l'avant avec les réformes municipales, peu importe l'opposition.

Il a dit que la décision d'aller de l'avant ou non avec un référendum sur la souveraineté dépendait de « notre capacité de convaincre les Québécois » et a affirmé qu'il aimerait être chef du PQ pendant « très longtemps » et que cela couvrirait les prochaines élections.

# Les hommes n'utilisent qu'une moitié du cerveau pour écouter

LINDSEY TANNER  
Associated Press

CHICAGO — Contrairement aux femmes, les hommes n'utilisent qu'une moitié de leur cerveau pour écouter, la partie gauche, qui est associée à la compréhension du langage, selon une étude américaine.

Le Dr Joseph Lurito, de l'école de médecine de l'Université d'Indiana, a étudié un échantillon de

20 hommes et de 20 femmes. Ses recherches ont été présentées hier à la réunion annuelle de l'Association nord-américaine de radiologie.

Au cours de l'étude, la technique de l'imagerie à résonance magnétique fonctionnelle a permis de mesurer l'activité cérébrale en produisant des images multidimensionnelles de l'afflux sanguin dans diverses zones du cerveau. À l'intérieur d'un scanner IRM, les participants à l'étude, équipés de casques, ont écouté des

textes enregistrés. Une irrigation sanguine accrue a été observée dans les lobes temporaux gauches des hommes ; chez les femmes, les lobes temporaux des deux côtés du cerveau étaient sollicités.

Cette étude ne signifie pas forcément que les femmes écoutent mieux. Ce pourrait même être « plus difficile pour elles » puisqu'elles doivent apparemment utiliser une plus grande partie de leur cerveau pour la même fonction, avance le Dr Lurito. « Je ne veux

pas une guerre des sexes mais simplement que les gens se rendent compte que les hommes et les femmes » ont peut-être un processus de traitement du langage différent.

Ces recherches préliminaires pourraient aider les médecins traitant les victimes d'attaques cérébrales à mieux comprendre les différences de fonctionnement du cerveau entre hommes et femmes, selon le Dr Edgar Kenton, de l'université Thomas Jefferson à Philadelphie.

# AFFAIRE ROBILLARD | Nouveaux procès pour cause de « restriction exagérée » de l'écoute électronique

ANDRÉ CÉDILOT

LA COUR D'APPEL du Québec vient d'ordonner la tenue de deux nouveaux procès pour le caïd-auribergiste des Laurentides, Fernand Robillard, pour des affaires de trafic de 48 kilos de cocaïne et deux tonnes de haschisch.

Ces deux jugements peuvent paraître banals à première vue, mais ils sont d'une grande importance car ils restreignent davantage l'interception par la police des conversations téléphoniques entre un avocat et son client.

Le plus haut tribunal de la province a du même coup renversé les décisions distinctes de deux juges d'instance correctionnelle d'acquiescer Robillard parce qu'ils estimaient l'écoute électronique illégale. De l'avis des deux juges de la Cour du Québec, les policiers de la GRC n'auraient pas dû, au cours de leur enquête qui a duré un an, prendre connaissance des communications téléphoniques — sept au total — que l'accusé avait eues avec la secrétaire de son avocat, son avocat et son notaire.

Même si la Couronne fédérale n'entendait pas utiliser ces conversations lors des procès, la juge Micheline Corbeil-Laramée d'abord, suivie quelques mois plus tard de son collègue Claude Millette, avaient tous deux décidé de rejeter l'ensemble de la preuve d'écoute électronique.

Tout en étant d'accord que les entretiens entre un avocat et son client sont confidentiels, la Cour d'appel estime exagéré que toute l'écoute de la police ait été écartée. D'autant plus que la presque totalité des 25 enregistrements que la Couronne voulait produire aux procès de Robillard avait été obtenue avant le premier appel qu'il a fait au bureau de son avocat, le 29 avril 1997.

« L'écoute des conversations confidentielles a été faite avant que l'intimé soit accusé et le contenu des conversations, sauf peut-être l'une d'elles, est tout à fait anodin et sans pertinence », affirme le juge Marc Beauregard, tout en reprochant à mots couverts aux avocats du ministère fédéral de la Justice d'avoir mal conseillé les policiers.

« Les moniteurs qui ont écouté les sept conversations confidentielles ont pensé qu'ils pouvaient faire cela pour déterminer si elles pouvaient être reçues comme moyen de preuve. Peut-on réellement les blâmer lorsque l'avocat qui les représente est d'avis qu'ils pouvaient agir ainsi », soumet le juge Beauregard.

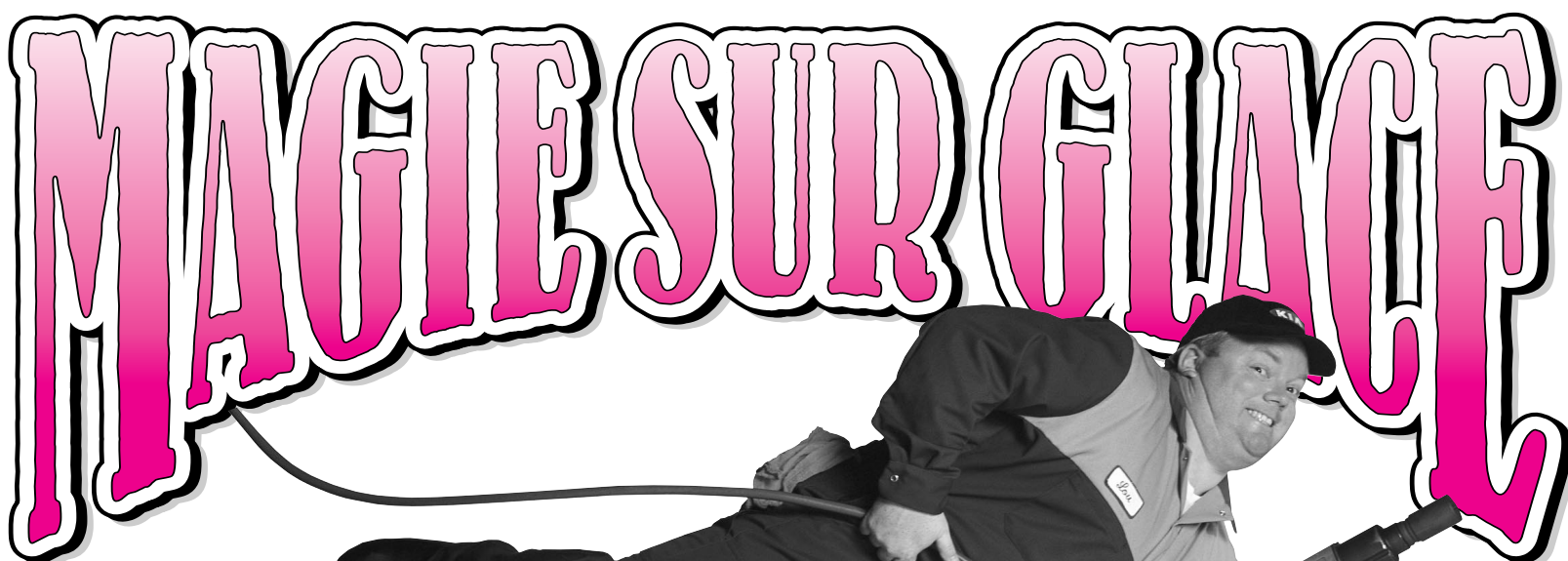
Dans ses remarques, le juge Proulx s'est lui aussi dit étonné que la Couronne ait permis aux policiers d'écouter de bout en bout les conversations avocat / client afin de déterminer s'il s'agit d'une communication privilégiée. « Si la personne qui écoute ne peut le déterminer, elle est invitée à consulter l'enquêteur au dossier, lequel, en cas de doute, pourra consulter un avocat de Justice Canada », écrit-il.

Selon lui, c'est au tribunal de décider de cette question. Sinon, « l'État fait indirectement ce qu'il ne peut faire directement », soutient le juge Proulx. « L'État dispose de moyens légaux pour accéder à l'écoute et toute tentative de contourner la loi en portant atteinte à la vie privée doit être découragée », a-t-il ajouté.

Selon lui, les sept conversations interceptées involontairement entre Robillard et son avocat n'auraient jamais dû être écoutées par la police. Elles auraient plutôt dû être mises sous scellés et, en cas de litige ultérieur, être soumises au juge qui préside le procès. Comme on le fait avec les dossiers médicaux et les documents saisis dans le bureau d'un avocat, de noter le juge Proulx.

À l'instar de ses collègues Marc Beauregard et Marie Deschamps, il n'est pas en accord, toutefois, avec l'acquiescement de l'accusé. Gangster notoire, Robillard, 58 ans, devra donc se représenter devant les tribunaux pour répondre d'un trafic de 48 kilos de cocaïne en provenance de l'Équateur et, dans un autre dossier, de l'importation d'un conteneur venant d'Afrique dans lequel était caché 2000 kilos de haschisch.

Il y a deux semaines, son frère, André Robillard, 54 ans, a été libéré des accusations qui pesaient sur lui relativement à cette saisie de haschisch à Toronto et Carignan, en 1997. La Couronne a annoncé qu'elle en appellera de cette autre décision fondée sur des points techniques.



Location avec

**0\$** comptant  
Dépôt garanti de **0\$**

Choisissez les modalités et le taux qui vous conviennent car nous vous offrons différentes possibilités. Les locations sont aussi flexibles que le sont nos costumes de patinage extensibles... mais ils ne remontent pas lorsque vous vous penchez!

Financement de

**3,9%**



**Sportage X 4 RM 2001**

Glaces, verrous et rétroviseurs extérieurs commandés électriquement • Radiocassette AM/FM stéréo • Moteur 4 cylindres de 2 litres à DACT, 16 soupapes et 130 HP • Boîte manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables; un troisième aux genoux du conducteur • Porte-roue et cache-roue extérieurs • Système antivol • Direction assistée.

**20 995\$** Louez à partir de **299,89\$** par mois  
Comptant de 0 \$ à un taux de 1,4% pendant 48 mois



**Rio S 2001**

Moteur 4 cylindres de 1,5 litres à DACT et 96 HP • Boîte manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables • Poutrelles d'acier dans les portières • Radio AM/FM stéréo • Consommation sur la route : 5,8 L/100 km.

**11 995\$** Louez à partir de **199,89\$** par mois  
Comptant de 0 \$ à un taux de 3,8% pendant 48 mois



**Sephia L 2001**

Radiocassette AM/FM stéréo • Moteur 4 cylindres de 1,8 litres à DACT et 125 HP • Boîte manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables • Cage de protection en acier • Poutrelles d'acier dans les portières • Essuie-glace à trois temps et balayage intermittent • Direction assistée.

**13 845\$** Louez à partir de **219,96\$** par mois  
Comptant de 0 \$ à un taux de 2,23% pendant 48 mois



Enfin, la qualité accessible à tous!

www.kia.ca

Chaque Kia est protégée par une garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur, une garantie de base de 3 ans/60 000 km et une assistance routière 24-heures.

- |                                                                                                   |                                                                                            |                                                                                                |                                                                                           |                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Kia St-Hyacinthe</b><br/>2695, boulevard Casavant ouest<br/>St-Hyacinthe (450) 774-3444</p> | <p><b>Gravel Kia</b><br/>505, rue St-Jacques<br/>St-Jean-sur-Richelieu (450) 347-2835</p>  | <p><b>Kia Gabriel</b><br/>4600 A, boulevard St-Jean<br/>Dollard Des Ormeaux (514) 426-7777</p> | <p><b>Kia Sorel-Tracy</b><br/>7025, avenue de la Plaza<br/>Sorel-Tracy (450) 742-1542</p> | <p><b>Kia Victoriaville</b><br/>445, boulevard Bois-Francis nord<br/>Victoriaville (819) 758-5050</p> |
| <p><b>Kia de Drummondville</b><br/>300, rue Cormier<br/>Drummondville (819) 478-2655</p>          | <p><b>Kia Serge Morand</b><br/>202, Route 132<br/>St-Constant (450) 635-4610</p>           | <p><b>Kia Trois-Rivières</b><br/>4200, boulevard Royal<br/>Trois-Rivières (819) 373-7300</p>   | <p><b>Joliette Kia</b><br/>2029 C, Visitation<br/>S.C.B. Joliette (450) 752-1952</p>      | <p><b>Kia Mario Blain</b><br/>545, boulevard Laurier<br/>McMasterville (450) 464-4551</p>             |
| <p><b>Bourassa Kia</b><br/>1555b, boulevard St-Martin est<br/>Laval (450) 669-7040</p>            | <p><b>Kia de Sherbrooke</b><br/>4290, boulevard Bourque<br/>Rock-Forest (819) 563-3737</p> | <p><b>Kia St-Eustache</b><br/>410, rue Dubois<br/>St-Eustache (450) 623-9004</p>               | <p><b>Kia Montréal</b><br/>4815, Buchan<br/>Montréal (514) 908-2300</p>                   | <p><b>Kia Repentigny</b><br/>782, rue Notre-Dame<br/>Repentigny (450) 657-1031</p>                    |
| <p><b>Kia St-Léonard</b><br/>7250, boulevard Langelier<br/>St-Léonard (514) 256-1010</p>          | <p><b>Kia Grenville</b><br/>83, rue Maples<br/>Grenville (819) 242-0115</p>                | <p><b>Longueuil Kia</b><br/>1190, St-Laurent ouest<br/>Longueuil (450) 651-5151</p>            | <p><b>Houle &amp; Frères Kia</b><br/>3265, chemin Gascon<br/>Mascouche (450) 477-5550</p> | <p><b>Kia Ville Marie</b><br/>3010, rue Hochelaga<br/>Montréal (514) 598-8800</p>                     |

Nos programmes de location sont établis, suite à l'approbation du crédit, par Credit Kia Canada inc. Ils sont valables pour toutes les nouvelles Kia S 2001 (R0541Z), Sephia L 2001 (S0543Z) et Sportage X 2001 (S0541Z) louées et livrées pendant un temps limité. Les véhicules peuvent différer des images présentées. Ils sont montés avec de l'équipement offert en option. Durée de location de 48 mois, avec remise au locataire, à des fins de financement de location de 3,96% pour la Rio S, de 2,23% pour la Sephia L et de 1,4% pour la Sportage X avec un comptant de 0 \$ pour chacun des trois véhicules. \*Premier paiement de 299,89 \$ et dépôt garanti de 0 \$ exigible lors de la livraison de la Sephia L. \*Premier paiement de 299,89 \$ et dépôt garanti de 0 \$ exigible lors de la livraison de la Sportage X. L'obligation totale de location de la Rio S, basée sur un prix de détail suggéré du constructeur de 20 995 \$, est de 14 394,72 \$ et l'option d'achat est évaluée à 7 971,65 \$. Le calcul des obligations de location est basé sur une entente de 20 000 km/an (d'autres types d'ententes existent également). Si la limite est dépassée, des frais supplémentaires de 0,1 c par kilomètre s'appliquent. L'immatriculation, les plaques, l'inspection préalable à la livraison, les assurances et les taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Cette offre a une durée limitée et ne peut être combinée à aucune autre offre. Le concessionnaire peut louer ou vendre pour moins cher. Le prix de détail suggéré du constructeur pour un modèle Rio S (R0541Z) est de 11 995 \$. Le prix de détail suggéré du constructeur pour un modèle Sephia L (S0543Z) est de 13 845 \$. Le prix de détail suggéré du constructeur pour un modèle Sportage X (S0541Z) est de 20 995 \$. Immatriculation, plaques, transport, inspection préalable à la livraison, assurances et taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Les prix peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Un financement de 3,96% est disponible pour tous les modèles Rio S, Sephia L et Sportage X 2001 et ce, pour une période de 48 mois. Exemple de financement : 10 000 \$ à 3,96% par année représente un paiement mensuel de 225,34 \$ pendant 48 mois. Le coût d'emprunt est de 816,48 \$, pour une obligation totale de 10 816,48 \$. D'autres modalités et taux sont disponibles. \*\* Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Voir un concessionnaire participant Kia pour les détails. Kia et le slogan « Enfin, la qualité accessible à tous! » sont des marques de commerce de Kia Motors Corporation.

## Québec, province championne de l'adoption internationale

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le Québec fait bonne figure en matière d'adoption internationale, détenant le record canadien avec 900 adoptions l'an dernier.

Une entente est signée cette semaine avec le gouvernement péruvien pour faciliter l'adoption de jeunes enfants provenant de ce pays, a souligné hier à l'Assemblée nationale le ministre de la jeunesse, Jacques Baril.

Des ententes informelles avec 21 autres pays ont permis depuis 1990 l'adoption de 10 000 enfants étrangers par des parents québécois.

Parmi les pays ayant fourni des jeunes au Québec, le ministre Baril a cité la Chine, Haïti, la Russie, le Vietnam, la Thaïlande et la Roumanie.

Avec 900 adoptions juste en 1999, le Québec devance l'Ontario, où il y a eu 700 adoptions, et les autres provinces canadiennes où le nombre n'a pas dépassé les 250, a fait valoir le ministre de la Jeunesse.

C'est le député de Roberval, Benoît Laprise, qui a soulevé cette question en Chambre. Ce dernier a souligné que l'adoption internationale permet « une nouvelle mondialisation de la personne, donnant espoir à tous les orphelins du monde d'être accueillis par des parents aimants, prêts à leur donner la sécurité dont ils ont besoin ».

Le député Laprise a raconté l'histoire d'un heureux couple de sa région dont la mère de 42 ans a accouché après l'adoption de deux enfants à l'étranger.

Le député de Roberval a déploré que le dernier plan triennal d'immigration au Québec n'ait pas comporté de volet pour l'adoption internationale.

Cette adoption internationale est en effet « très difficile et coûteuse », a-t-il rappelé. De plus, elle facilite pour les différentes régions le fait d'accueillir une part des nouveaux venus.

Le plan d'immigration rendu public en octobre dernier vise à augmenter de 30 000 à 45 000 d'ici trois ans le nombre d'immigrants reçus au Québec.

Ce plan propose aussi d'augmenter de 17 pour cent à 25 pour cent la part de ceux d'entre eux qui seront invités à s'installer hors de la région métropolitaine de Montréal.

Un des buts de l'augmentation de l'immigration est de lutter contre la dénatalité du Québec, une cause de problèmes démographiques croissants.

# La prison pour un tuberculeux qui refuse de se soigner?

CHRISTIANE DESJARDINS

Le Dr Paul Brassard, médecin de la Direction de la santé publique, vient de s'adresser à la Cour supérieure dans l'espoir qu'elle ordonne l'emprisonnement pour les huit prochains mois d'un homme atteint d'une tuberculose « multirésistante » qui refuse de se soigner, et qui a même craché au visage d'un ambulancier.

Le malade, Victor-Miguel Sebastian-Rosales, est un aspirant immigrant âgé de 26 ans, qui demeure au 3280 de la rue Goyer, dans le quartier Côte-des-Neiges. Il a été diagnostiqué comme souffrant de tuberculose pulmonaire, le 7 juillet 1999, à l'Hôpital général juif. Cette maladie à traitement obligatoire peut entraîner la mort, si elle n'est pas soignée. De plus, elle est extrêmement contagieuse. Le traitement consiste à prendre des antibiotiques qui ont peu d'effets secondaires.

Dès le mois d'août 1999, les mé-

decins ont constaté que le patient était résistant aux quatre antibiotiques qui constituent généralement le traitement de la tuberculose, et on a dû adapter une médication appropriée.

Or, depuis 1999, les médecins ont dû s'adresser plusieurs fois aux tribunaux, parce que Sebastian-Rosales refuse ses traitements, ou qu'il les abandonne avant la fin.

Dès le 16 juillet 1999, la Cour du Québec ordonnait à l'individu de subir ses traitements. Hospitalisé le 31 août 1999 à l'Institut thoracique de Montréal, il s'est enfui de l'hôpital le 20 septembre, alors qu'il était très contagieux. Le lendemain, une travailleuse sociale réussissait à le convaincre de retourner à l'Institut. Par ailleurs, dès septembre 1999, un de ses proches était diagnostiqué porteur du germe de la tuberculose, ce qui indiquait une transmission récente.

Quoi qu'il en soit, une fois revenu à l'Institut thoracique le 21 septembre, Sebastian-Rosales refu-

sait de collaborer avec les médecins. Une nouvelle requête a été déposée et accordée par la Cour du Québec. De plus, le patient a dû signer un engagement relativement à son traitement. Malgré tout cela, il a abandonné son traitement avant la fin.

**Pas encore de statut...**

Le 27 octobre dernier, Me Stéphanie Moffatte, avocate qui représente la Direction de la santé publique dans cette affaire, a rencontré Sebastian-Rosales. Deux agents de l'immigration étaient présents, et on lui a alors expliqué qu'advenant un refus de respecter le jugement rendu, des procédures d'outrage au tribunal seraient intentées, ce qui limiterait ses chances d'obtenir son statut de résident canadien.

L'homme a collaboré... jusqu'au 13 novembre. Ce jour-là, il a été arrêté par la police en raison de facultés affaiblies. Lorsqu'il a été amené à l'hôpital par des ambulanciers, il a craché au visage de l'un d'eux, ce qui, on s'en doute, a

causé tout un émoi. À partir du 20 novembre, il ne s'est plus présenté à ses rendez-vous médicaux. Selon les médecins, l'homme n'est pas contagieux pour le moment, mais la contagion pourrait réapparaître si le traitement n'est pas complété.

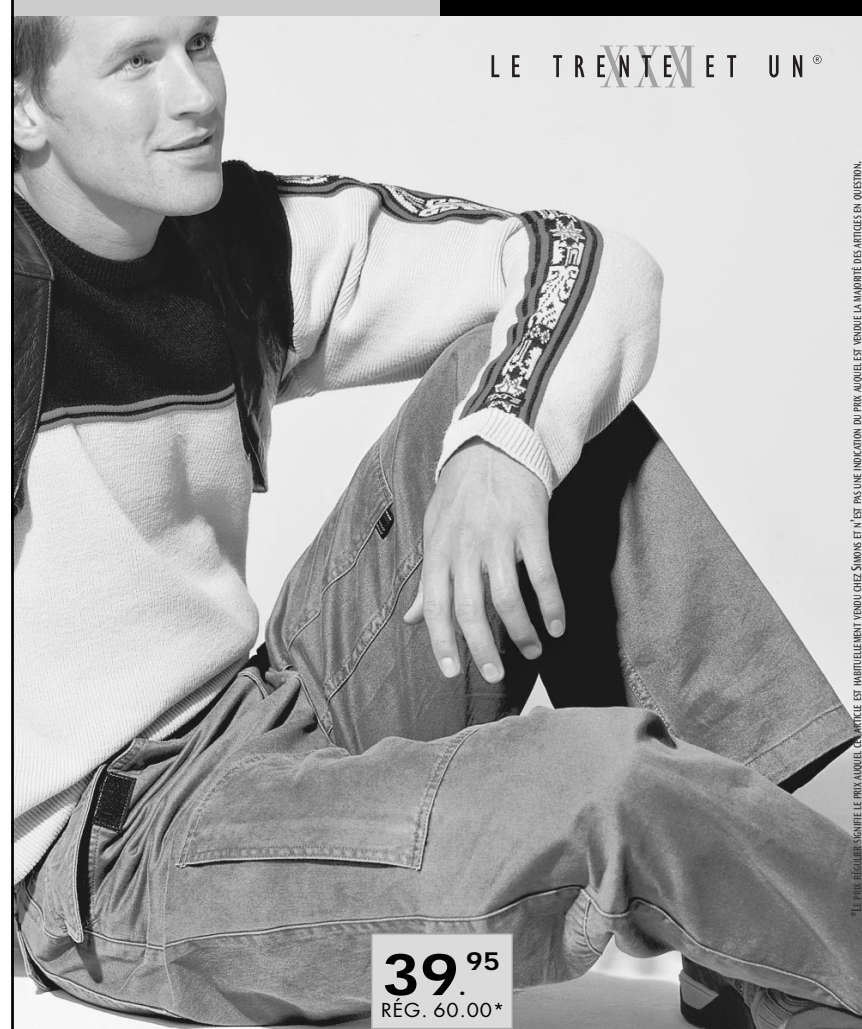
« Si Sebastian-Rosales ne se conforme pas à son traitement, il risque de se réactiver avec sa souche originale multirésistante à laquelle peut se greffer une résistance supplémentaire due à non-observance. Il constitue donc un risque pour la santé publique si cette souche est réactivée... », peut-on lire dans les documents de la requête pour outrage au tribunal, déposés cette semaine au palais de justice.

Le Dr Brassard demande à ce que l'homme soit emprisonné jusqu'à la fin de son traitement médical, soit huit mois, afin d'être certain qu'il absorbera religieusement sa médication.

La requête doit être présentée demain matin devant un juge de la Cour supérieure, au palais de justice de Montréal.

PRÊT-À-FÊTER NOËL 2000

LE TRENTX ET UN®



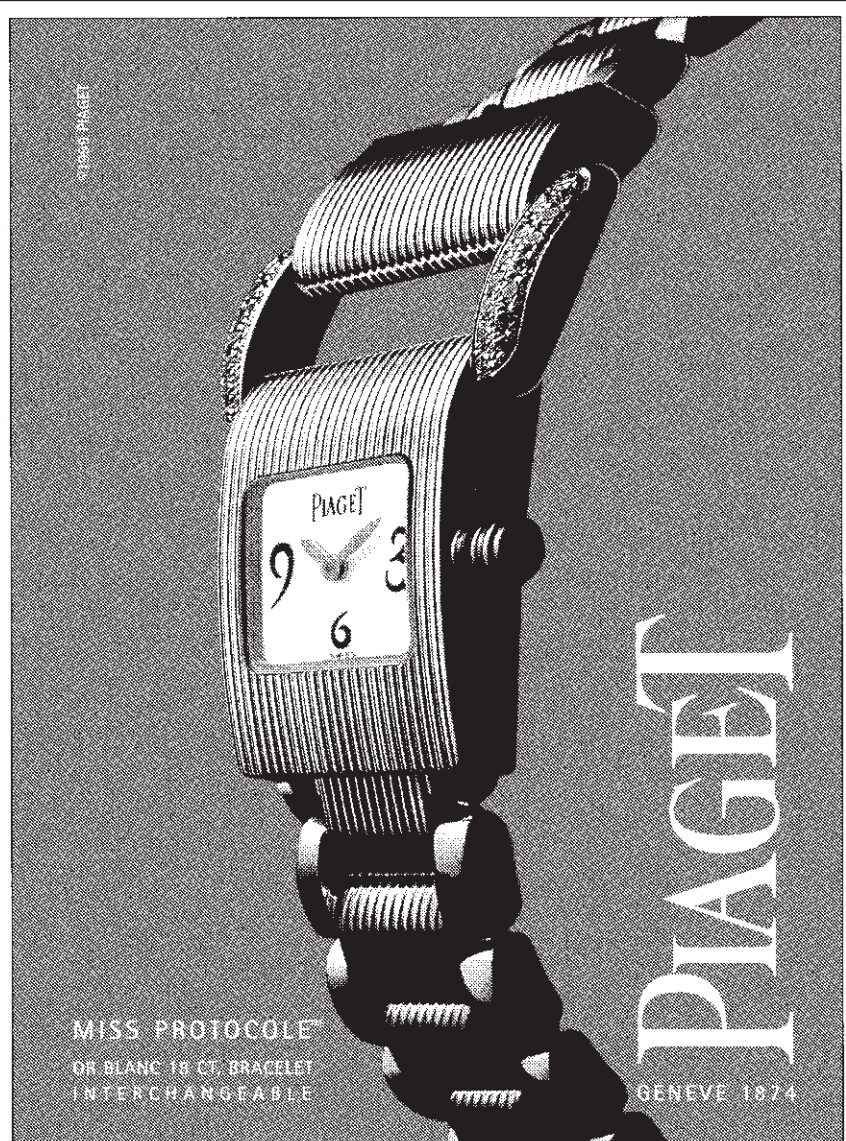
39.95  
RÉG. 60.00\*

LE PANTALON UTILITAIRE COTON BROSSÉ

Un indispensable, nouveau design des poches à rabat inversé velcro et des poches surpiquées sur les cuisses. Jambes plus larges. Gris, kaki, olive, indigo. 29 à 40. Une exclusivité du 31

la maison  
**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



MISS PROTOCOLE™  
OR BLANC 18 CT. BRACELET INTERCHANGEABLE

PIAGET

GENÈVE 1874

CHÂTEAU D'IVOIRE  
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne 845-4651

LE TRENTX ET UN® PRÊT-À-FÊTER NOËL 2000



129.95  
RÉG. 195.00\*

LE CABAN LAINE ET CACHEMIRE

Une valeur exceptionnelle pour un authentique caban en molleton souple, avec boutons ancrés, doublure matelassée. Charbon, marine, noir. M.g.tg.



15.99  
RÉG. 25.00\*

LE FOULARD RAYURES CHALET

Un cadeau exclusif du 31 dans la boîte-cadeau imons, un long foulard pure laine tout ra é en combinaisons de noir, bordeaux, naturel ou olive et naturel ou marine et rouge. Franges nouées.



24.95

LE TEE-SHIRT RAYURE SI NALETIQUE

Une valeur mode exceptionnelle, un tee-shirt en erse pur coton avec bande coupée-cousue en contraste d'orange et marine ou marine et cerise qui change de direction sous la manche. P.m.g.tg.



49.95  
RÉG. 65.00\*

LE PULL ÉTOILE NORDIQUE

C est le pull de ski renouvelé dans une forme plus près du corps actuelle. Une exclusivité de notre collection laine d'agneau. ande acquard étoile en contraste sur charbon ou rouge. P.m.g.tg.tg.



79.00

LA POCLETTE-CADEAU ZERO PLUS

Diesel signe pour elle et lui, une fragrance aux accents de cocoanut, vanille et cerise qui évoque la passion et la force. Pochette zip avec gel douche et vapo 75 ml.



58.00

L'EAU PLUS PLUS

Pour elle et lui, la fragrance Diesel aux accents épicés. Avec votre achat de l'eau de toilette en format 75 ml vous obtenez un tee-shirt Diesel en cadeau.

la maison  
**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ÉLECTIONS 2000 LE CHOIX DES CANADIENS

# Les fusions n'expliquent pas tous les malheurs du Bloc

CE QU'ILS ONT DIT

## Cesser toute arrogance

«NOS PREMIERS sentiments à la suite de l'élection d'un gouvernement libéral confortablement majoritaire au Canada sont l'étonnement et l'inquiétude. Étonnement de constater la force de la réélection du gouvernement Chrétien et inquiétude de voir ce gouvernement réélu pratiquement sans engagements de sa part », a déclaré la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) **Monique Richard**, qui somme les libéraux de « cesser toute arrogance, particulièrement face au Québec ».

## Priorité: l'assurance-emploi

LE GOUVERNEMENT Chrétien, réélu, doit maintenant modifier le régime d'assurance-emploi, a affirmé la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). « M. Chrétien a eu beau s'excuser, il doit maintenant corriger ses erreurs. Son ministre Alfonso Gagliano a pris des engagements fermes à ce sujet à l'égard de nos syndicats de la construction. Ottawa doit légiférer de toute urgence pour mettre en place un nouveau régime plus équitable pour les sans-emploi », ont indiqué le président de la FTQ, Henri Massé, et le secrétaire général, René Roy.

## Le cynisme se propage

LES LIBÉRAUX doivent « mettre fin au détournement des fonds du régime d'assurance-emploi », collaborer avec Québec pour l'instauration d'un régime d'assurance parentale, et adopter des mesures budgétaires « plus équitables », a déclaré la vice-présidente de la CSN, **Claudette Carboneau**. Elle conseille aussi au PLC de se préoccuper du désintéressement de la population à l'égard des élections. « Le taux de participation a chuté de dix points de pourcentage comparativement aux élections de 1997, et cela devrait l'inquiéter grandement. Pour nous, cela démontre la montée du cynisme que la population éprouve par rapport à la capacité des politiciens d'être leurs représentants », a-t-elle dit.

## La démarche équilibrée rapporte

«CETTE VICTOIRE traduit bien la volonté des Canadiens de permettre au gouvernement libéral de poursuivre sa démarche entreprise avant le déclenchement des élections. Une démarche équilibrée favorisant à la fois la baisse des impôts, le remboursement de la dette et le réinvestissement dans les secteurs prioritaires comme la santé et l'éducation », a soutenu le président du Conseil du patronat du Québec, **Gilles Taillon**, qui « adhère à ces orientations ».

## Avertissement au PQ

LA DIMINUTION de l'appui au Bloc québécois (une chute de 15 000 voix) devrait inquiéter le Parti québécois, a estimé le Syndicat canadien de la fonction publique. « Quand le NPD augmente son vote de 11 000 au Québec, le Parti Vert de 15 000, et même le Parti de la loi naturelle de 2000, il est clair qu'un vote de protestation significatif s'est exprimé contre un gouvernement qui fait fi de ses propres lois et créé des régimes d'exception, notamment pour les travailleurs du secteur municipal », a soutenu le directeur adjoint du SFCP au Québec, **Claude Héту**.

## Logement social réclamé

«SI JEAN CHRÉTIEN croyait jouir en toute quiétude de son tour du chapeau comme premier ministre, il va apprendre qu'il y a des besoins qui, eux, ne peuvent pas attendre », a indiqué **François Sallant**, coordonnateur du Front d'action en populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), qui entreprendra dès la semaine prochaine des pressions pour qu'Ottawa réinvestisse massivement dans le logement social.

KATIA GAGNON

**Les fusions municipales ont-elles eu raison du Bloc québécois, comme l'affirme le chef libéral, Jean Charest ? Pas si sûr. L'enjeu municipal a fait mal, mais strictement dans la région de Québec. Ailleurs, c'est surtout la conversion massive des conservateurs québécois au Parti libéral de Jean Chrétien qui a causé la perte du Bloc québécois.**

Un examen des chiffres obtenus par les bloquistes dans l'ensemble du Québec montre en effet que pour chaque conservateur qui a accordé son vote au Bloc, trois autres ont plutôt décidé de voter libéral. Des 22 % de conservateurs des élections de 1997, le quart est resté conservateur et un autre quart est allé à l'Alliance canadienne. Les libéraux sont allés chercher la quasi-totalité de la moitié restante, ne laissant qu'une petite part de ce précieux électorat au Bloc.

Résultat : dans la plupart des comtés, les bloquistes, même ceux qui ont remporté la victoire, ont vu leur majorité fondre, et parfois considérablement. Prenons le cas de Laval-Centre, un comté qui n'est

pas touché par les fusions, où la bloquiste Madeleine Dalphond-Guiral a vu sa majorité de 2400 voix en 1997 réduite à une centaine de voix seulement.

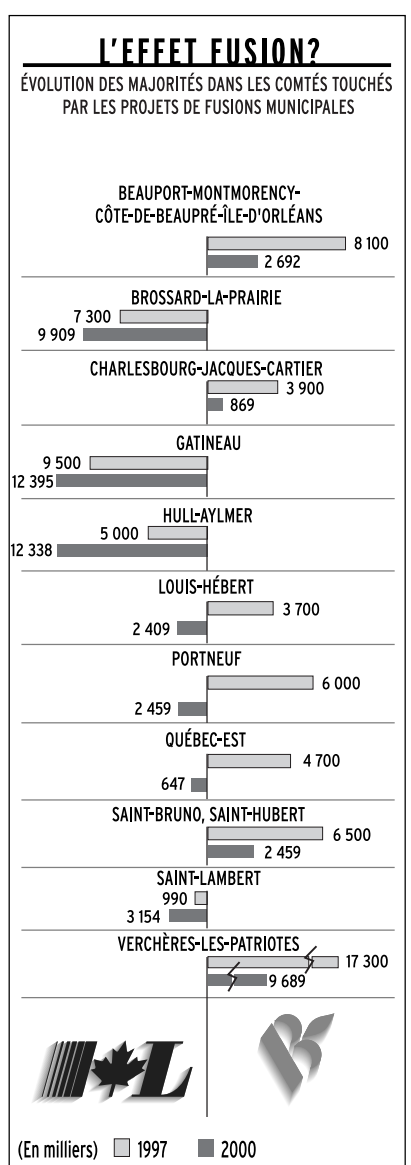
Ou encore la circonscription d'Argenteuil-Papineau-Mirabel, où le bloquiste Mario Laframboise n'a eu que 600 voix d'avance sur son adversaire libérale Lise Bourgault, comparé aux 5000 voix de majorité qu'avait récolté son prédécesseur au Bloc, Maurice Dumas. Mais l'exemple le plus probant est probablement le comté de Champlain, en Mauricie, que le Bloc a perdu aux mains des libéraux, et où il n'est absolument pas question de fusions municipales.

« On ne peut vraiment pas dire que les fusions sont le seul facteur. Ce n'est pas sur l'affaire des fusions que ça s'est joué », estime Louis Massicotte, politologue de l'Université de Montréal. Mais les fusions ont cependant constitué un facteur de démotivation pour les troupes souverainistes, qui, estime M. Massicotte, ont peut-être davantage boudé les urnes à cause de leur désaccord avec les politiques de Lucien Bouchard. Et le phénomène s'est surtout produit dans la région de Québec.

Au total, « les fusions ont quand même conduit à des pertes assez spectaculaires pour le Bloc », constate M. Massicotte. Au premier chef, le comté de Portneuf, dans la

région de Québec, où se trouvent certaines municipalités menacées de fusion, comme Saint-Augustin-de-Desmaures ou Val-Bélair. Une circonscription, estime M. Massicotte, que le Bloc n'aurait pas perdu si les fusions municipales n'étaient pas devenues un enjeu de la campagne. La preuve ? Le total des votes alliancistes et conservateurs équivaut exactement au total des votes conservateurs de 1997. Il n'y a donc pas eu de transfert massif du vote conservateur chez les libéraux dans Portneuf.

Dans la région de Québec, les fusions ont donc constitué un handicap de poids pour les candidats bloquistes. En plus de Portneuf, le Bloc y a perdu deux comtés visés par la réforme municipale, Louis-Hébert et Québec-Est. Même s'il a remporté son comté, le bloquiste Richard Marceau, de Charlesbourg, a vu son avance diminuer considérablement, passant de 3900 voix en 1997 à 869 voix. Sur la Rive-Sud de Montréal, les bloquistes ont enregistré des revers, mais moins sérieux. Dans Saint-Bruno-Saint-Hubert, la bloquiste Pierrette Venne a vu sa majorité de 1997 fondre des deux tiers, passant de 6500 à 2500 voix. Dans Verchères-Les-Patriotes, Stéphane Bergeron, du Bloc, a lui aussi perdu la moitié de son avance, passant de 17 300 votes à 9600 voix.



Jean Charest



Lucien Bouchard

## Charest et Bouchard ne voient pas les résultats du même oeil

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La déconfiture du Bloc québécois aux élections de lundi et les pertes de sièges dans la région de Québec sont autant de messages clairs au gouvernement Bouchard : la population est opposée à son projet de réforme municipale, estime le chef libéral Jean Charest.

« Le gouvernement doit prendre acte de ce message et refaire ses devoirs », soutient M. Charest.

Selon Lucien Bouchard en revanche, le résultat de lundi ne fut que marginalement touché par la campagne antifusion, et il n'est pas question de faire dévier la réforme de Louise Harel.

Après avoir pris le pari de s'immiscer dans le débat fédéral — en demandant aux électeurs de s'opposer au Bloc québécois —, Jean Charest pavoisait hier. Trois députés bloquistes de la région de Québec ont mordu la poussière et la plupart des candidats élus de Gilles Duceppe avaient vu fondre leur majorité.

Le débat était plus avancé dans la région de Québec, a expliqué hier M. Charest, constatant que sa campagne anti-Bloc n'a pas eu le même impact sur la Rive-Sud de Montréal et dans l'Outaouais.

Selon M. Charest, le gouvernement Bouchard risque gros s'il fait la sourde oreille à ce signal. « La population a envoyé un message très clair. Elle veut qu'on revoie le fond du dossier mais aussi l'approche. Si le gouvernement choisit d'ignorer ce message, il risque qu'elle le repasse plus fort encore aux prochaines élections générales. »

### Bouchard : marginal

Mais Lucien Bouchard ne voit pas les choses du même oeil : selon lui, la réforme municipale n'aura influencé le vote que de « façon marginale » dans « deux ou trois comtés de la région de Québec ».

Aussi le projet de fusions municipales suivra-t-il son cours sans dévier. « Le gouvernement ne fera rien qui pourrait altérer le bien-fondé de la réforme en cours », a dit M. Bouchard lors d'un point de presse. « Ce n'est pas parce que les gens ont participé à une élection fédérale que ça modifie de quelque façon que ce soit la nécessité de mener à terme ce projet municipal », a-t-il ajouté à l'Assemblée nationale.

Dans la plupart des comtés où

les fusions municipales étaient un enjeu, les députés bloquistes ont conservé leurs sièges, d'observer M. Bouchard.

Louise Harel reconnaît, elle, « qu'à la marge » l'enjeu des fusions a eu un impact dans la région de Québec, « mais il faut se rappeler que les maires libéraux ont mis leur machine à pleine vapeur contre le Bloc ». Dans Louis-Hébert notamment, où on retrouve les villes de Sainte-Foy et de Sillery, la réforme a joué un rôle. « Ils ont utilisé ça de façon démagogique et opportuniste. Les maires ne peuvent s'attendre à ce que cela continue », a affirmé Mme Harel. « Le gouvernement ne se laissera pas dicter sa conduite par des intérêts particuliers », le résultat de lundi « aura pour effet de stimuler l'ardeur du gouvernement », a-t-elle ajouté.

Selon Jean Charest, le score de 13 % de l'Alliance canadienne dans la région de Québec — deux fois plus que dans l'ensemble de la province — s'explique aussi par le débat sur les fusions ; dès le début, l'Alliance s'était opposée à ce projet.

Pour le chef libéral, un mandat majoritaire de Jean Chrétien n'est pas en soi inquiétant pour le Québec ; la campagne fut si dure que personne ne « sort de là en ayant carte blanche ». Le gouvernement Chrétien devra modérer ses ardeurs au cours de son troisième mandat, pense-t-il. Les conservateurs avaient obtenu une majorité imposante en 1988 et avaient été pratiquement rayés de la carte en 1993, se souvient M. Charest — lui-même l'un des rares élus conservateurs à avoir survécu à l'époque.

« L'avenir du Québec ne dépend pas d'un seul parti, d'une seule élection, d'un seul homme », insiste M. Charest. Quant au recul du Bloc lundi, « il témoigne d'une lassitude ; le parti est au bout de sa démarche. Un parti qui ne pourra jamais gouverner, cela a ses limites », constate-t-il.

Mario Dumont, de l'Action démocratique, déplore quant à lui l'isolement dans lequel s'est plongé le Québec en ne comptant que sur le Bloc québécois pour le défendre à Ottawa. Le gouvernement Bouchard n'a pas cultivé d'alliance avec les autres provinces, liant tout sur le Bloc, un parti en perte de vitesse. « On s'est isolé sur une banquise qui est en train de fondre, et on n'a pas d'alliés ailleurs au pays », constate Mario Dumont.

## Les péquistes minimisent le déclin du Bloc

DENIS LESSARD

QUÉBEC — À l'unisson, les ténors du Parti québécois ont minimisé le dur verdict encaissé par le Bloc québécois aux élections de lundi dernier.

La perte de sept circonscriptions bloquistes et le peu de mobilisation des souverainistes ont vite été mis de côté hier au profit d'un seul constat : la proportion du vote obtenu par le parti de Gilles Duceppe avait légèrement progressé, passant de 38 % il y a trois ans à 40 % lundi. Le PLC est passé, lui, de 36 % à 44 % d'appui au Québec.

En termes absolus, le Bloc a perdu 18 000 voix par rapport aux élections de 1997, tandis que le PLC obtenait 173 000 voix de plus.

« La souveraineté du Québec est extrêmement vivante, il y a plus de pression pour qu'on explique notre projet, on doit le présenter de façon plus favorable à la population », a dit le premier ministre Lucien Bouchard.

Il ne croit pas que les élections aient coupé l'élan à son option. « Je ne sens pas que cela nous affaiblisse. Beaucoup de Québécois ont décidé de ne pas aller voter », résume-t-il. Plus tôt, le vice-premier ministre Bernard Landry avait relevé que « globalement les souverainistes avancent ; il y a plus de souverainistes en pourcentage qu'aux précédentes élections, même si on a moins de comtés ».

Tout le monde restait bien vague toutefois quant à l'impact du verdict de lundi sur le calendrier référendaire. « Quand on pourra le gagner, on le fera », s'est limité à dire M. Landry.

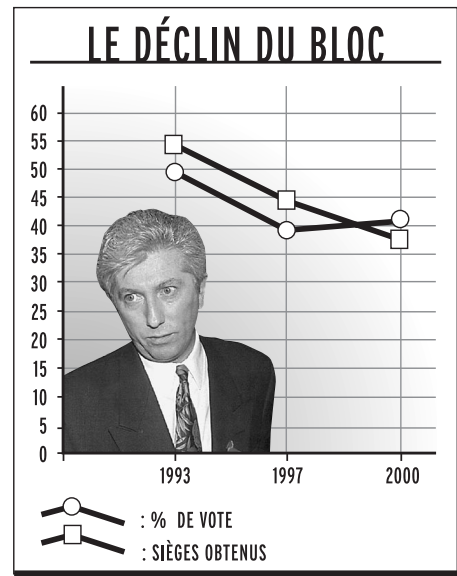
L'augmentation de la proportion des supporteurs bloquistes est une bonne nouvelle, a insisté M. Landry, relevant, comme tous les ténors du gouvernement, que le parti de Gilles Duceppe avait eu à subir les conséquences d'une polarisation du vote fédéraliste. Une bonne partie des 22 % de suffrages obtenus par le Parti conservateur en 1997 est allée au PLC.

Un autre mandat de quatre ans du régime Chrétien à Ottawa, un gouvernement majoritaire par surcroît, n'inspire rien de bon à Lucien Bouchard. « Il faudra être extrêmement vigilants et se barder contre les coups, c'est la tendance naturelle du gouvernement Chrétien quand il se croit en situation de force. »

« J'étais bien content de voir que M. Chrétien n'obtenait pas la majorité des sièges au Québec, il s'en est fallu de peu », a ajouté M. Bouchard. Au Québec, le Bloc et le PLC sont à égalité avec 37 sièges, l'autre siège allant au Parti conservateur.

Pour le premier ministre, la perte du vitesse du Bloc n'indique pas que le parti qu'il avait fondé à Ottawa n'a plus sa raison d'être. Les 40 % de Québécois qui ont appuyé le Bloc ont le droit de trouver un parti qui réponde à leurs attentes, a-t-il expliqué. Il a donné un appui sans réserve à Gilles Duceppe pour sa campagne « impeccable », et il ne saurait être question de mettre en doute son leadership.

M. Bouchard s'est dit « déçu » du faible taux de participation



(63 %), un plancher record sans précédent. Cette faible participation a frappé le Bloc plus que les autres partis, car les clientèles jeunes et actives, l'électorat plus favorable au Bloc, participent toujours moins massivement aux scrutins que l'ensemble de la population, d'observer M. Bouchard. « Plus les

Québécois vont voter, plus le support aux candidats souverainistes est solide », a-t-il dit.

Le peu d'empressement des Québécois à aller voter devrait être un message pour les fédéralistes, a commenté M. Bouchard. Les gens ont perdu intérêt quant aux enjeux fédéraux.

« Je ne peux pas dire que la souveraineté progresse, mais je ne peux pas dire qu'elle recule », a dit le ministre Joseph Facal. Pour le responsable des relations intergouvernementales canadiennes, la majorité donnée par les Québécois au parti de Jean Chrétien ne saurait être une caution à la loi C-20. « Je ne pense pas que les Québécois sont masochistes. Le dossier des fusions a affecté le Bloc, la faible participation et la polarisation du vote fédéraliste expliquent les résultats. « Les fondements du mouvement souverainiste demeurent. On s'est réveillé hier avec un Canada plus balkanisé que jamais. »

VOUS DÉSIREZ RÉAGIR À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE? Courriel électronique: elections@lapresse.ca

**ÉLECTIONS 2000**  **LE CHOIX DES CANADIENS**

# M<sup>me</sup> McDonough entend conserver son poste malgré tout

Presse Canadienne

**HALIFAX** – Alexa McDonough n'a pas l'intention de renoncer à la direction du Nouveau Parti démocratique, même si sa formation politique est passée bien près, lundi, de perdre son statut de parti officiellement reconnu à la Chambre des communes.

Âgée de 56 ans, M<sup>me</sup> McDonough a dit hier qu'elle était déterminée à se battre pour que les libéraux adoptent les priorités définies par le NPD.

Le parti qui se veut la conscience sociale du pays avait remporté 21 sièges au scrutin de 1997, mais n'a pu en conserver que 13, lundi, soit seulement un de plus que le seuil minimal fixé pour être reconnu officiellement au Parlement, avec tous les privilèges associés à ce statut, comme un budget de recherche et des bureaux.

« J'ai bien l'intention de mener à bien le mandat que la population nous a donné, et de me battre au Parlement pour améliorer le système de santé », a dit M<sup>me</sup> McDonough.

Le NPD a essuyé des pertes en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et dans les provinces de l'Atlantique où les électeurs ont redonné leur confiance aux libéraux après les avoir boudés en 1997.

« Rien ne peut nous distraire ou nous dissuader », a-t-elle ajouté, pour bien montrer sa détermination.

Selon elle, la population canadienne compte sur le NPD pour talonner le gouvernement libéral afin qu'il investisse davantage dans le système de santé, l'éducation, le logement social et la lutte contre la pauvreté chez les enfants.

Peu d'électeurs seraient d'avis que le Parlement fonctionnerait mieux si le NPD n'y était pas représenté, a-t-elle fait valoir.

Dans le même ordre d'idées, a dit M<sup>me</sup> McDonough, la population canadienne a tout intérêt à ce que le Parti progressiste-conservateur ait lui aussi une voix au Parlement, de manière à assurer une plus grande diversité d'opinions et de points de vue aux Communes.



Alexa McDonough

photo PC

Les Canadiens voient d'un bon oeil, à son avis, le fait que le pays échappe au bipartisme.

Mais les engagements de M<sup>me</sup> McDonough à mener à bien son mandat risquent d'être contrariés par certains militants qui n'apprécieront pas le fait que, sous sa gouverne au cours des cinq dernières années, le NPD a semblé perdre des plumes au lieu de gagner la faveur populaire. Lundi, le NPD a réussi à séduire seulement neuf pour cent de l'électorat.

Le prochain congrès du parti aura lieu l'été prochain, et fournira aux membres l'occasion de renouveler — ou non — leur confiance envers leur chef.

**VOUS DÉSIREZ RÉAGIR À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE?**  
 Courrier électronique: [elections@lapresse.ca](mailto:elections@lapresse.ca)

Aucun paiement, ni intérêt pendant trois mois.\*



Moniteur Apple Studio 17"  
 M6221ZM/B  
**508,00 \$**



PowerMac G4 500Mhz  
 Double processeur  
 M8250  
**3998,00 \$\*\***



PowerMac G4 400Mhz  
 M7641LL/A  
**1748,00 \$**

\* détails en magasin  
 \*\* 4649,00 \$ plus taxes applicables moins rabais postal de 750,00 \$ (se termine 31 décembre 2000).



**B. Mac** *le magasin*  
**Tout Apple, une seule passion.**

Montréal • 5580 Paré Laval • 2600c Daniel Johnson  
**Revendeur par excellence mondial 2000**  
 (514) 738-9955 • 1 800 305-7986

# Solde de sièges!

## La semaine

Halifax | \$88  
 4 vols quotidiens

Toronto | \$78  
 8 vols quotidiens

Vancouver | \$174  
 4 vols hebdomadaires

Winnipeg | \$126  
 3 vols quotidiens

## Le week-end

Halifax | \$67

Toronto | \$63

Réservez du 16 jusqu'au 28 novembre 2000 sur une de nos destinations à l'intérieur du Canada, pour voyager d'ici au 15 décembre 2000 et entre le 5 janvier et le 5 février 2001.

**Nouvelles fréquences vers les grands centres d'affaires du Canada**  
 Milles Aéroplan<sup>MD</sup> • Service tout inclus • Présélection des sièges • Classe Royal Plus

Maintenant partenaire du programme Aéroplan. Aéroplan<sup>MD</sup>

Réservez votre prochain voyage auprès de votre agent de voyages ou composez le **1.888.828.9797**  
[www.royal.ca](http://www.royal.ca)



Les prix mentionnés étaient les plus bas au moment de l'impression, indiquent des tarifs aller simple et s'appliquent sur certains vols. Taxes, NAV Canada et surcharge de carburant en sus. Aucune réservation d'avance ou séjour minimum requis. Les réservations peuvent être modifiées moyennant une surcharge mais ne sont pas remboursables. MD Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Les membres Aéroplan peuvent accumuler 50 % des milles réels parcourus sur les vols réguliers de Royal à l'intérieur du Canada (minimum de 250 milles) et 100% des milles réels parcourus entre le Canada et la Floride ou Hawaï (minimum de 500 milles). Les vols nolisés et les vols réguliers effectués entre le Canada et l'Europe ne sont pas admissibles pour l'accumulation de milles ni pour les primes-voyages. D'autres conditions s'appliquent.

# ÉLECTIONS 2000 LE CHOIX DES CANADIENS

## Duceppe blâme les « vieilles tactiques » libérales



Gilles Duceppe

MARTIN PELCHAT

**Gilles Duceppe a mis hier sur le compte des « vieilles tactiques » des libéraux les résultats décevants du Bloc québécois dans plusieurs régions.**

« Je pense à cette utilisation de la vulnérabilité des gens comme en Gaspésie, où on a promis 100 millions si le candidat libéral était élu, a-t-il dit. Ou encore les ponts dans Beauharnois-Salaberry. »

M. Duceppe en voit également la démonstration dans la campagne anti-fusions municipales qui a pris le Bloc pour cible, particulièrement dans la région de Québec, où trois comtés sont passés aux libéraux, soit Louis-Hébert, Québec-Est et Portneuf. « Je pense que c'est malsain en démocratie », dit-il.

Le reste tient au taux de participation en

chute de dix points, notent les bloquistes, qui ont perdu sept comptés pour tomber à 37 et voir s'envoler leur majorité au Québec. « Les débats n'ont pas eu lieu, dénonce Gilles Duceppe. Les libéraux se sont esquivés. Ça explique, je pense, le faible taux de participation. »

M. Duceppe compte demeurer en tant que chef, insistant surtout sur les 2 % gagnés par le Bloc en matière de votes exprimés. « Quand je regarde des partis comme le NPD ou les conservateurs, qui ont le tiers et moins même des députés que l'on a... On a un mandat. C'est très polarisé au Québec. M. Chrétien a gouverné avec 38 % pendant trois ans et demi à l'échelle du Canada. »

« On ne peut pas prétendre que la question du Québec est réglée quand 40 à 41 % de gens ont appuyé le Bloc, insiste-t-il. Quarante et un pour cent des gens appuient des candidats souverainistes. Je ne dis pas : souveraineté. Je ne veux pas jouer là-dessus aujourd'hui. Ce n'était pas un référendum.

Mais ça veut certainement dire que le mouvement souverainiste est bien en vie. »

**Quel stimulant ?**

Le « stimulant » que devait constituer pour la cause souverainiste un nombre supérieur de députés n'était cependant pas au rendez-vous, reconnaît le chef bloquiste. « Si nous avions eu plus de députés, c'est bien évident que le stimulant aurait été plus puissant. »

« Il faut également travailler sur la précision, actualisation serait le bon mot, du projet souverainiste, tel qu'on l'a commencé il y a trois ans au Bloc. »

S'il s'est montré très déçu des défaites de Daniel Turp et Hélène Alarie, M. Duceppe s'est par ailleurs réjoui hier de l'arrivée de sang neuf, comme Pierre Paquette, Mario Laframboise et Diane Bourgeois. Il a aussi annoncé hier que Michel Gauthier demeurerait leader parlementaire du parti et Stéphane Bergeron son whip.

## Fouillis électoral: le DGE déplore la nomination politique des directeurs de scrutin

ANDRÉ NOËL

LE BUREAU du Directeur général des élections du Canada tentait, hier, de minimiser les ratés survenus un peu partout lundi. Dans un même souffle, on rappelait une recommandation du DGE, Jean-Pierre Kingsley : retirer au premier ministre la nomination des 301 directeurs de scrutin et les choisir plutôt par concours.

À l'instar de nombreux candidats, Pierrette Venne, députée bloquiste de Saint-Bruno/Saint-Hubert, a fustigé Élections Canada lundi : « C'était le manque d'organisation total. Manque de scrutateurs, manque de matériel, manque de tout. Je n'ai jamais vu ça en quatre élections. »

Les organisateurs du Bloc québécois et du Parti libéral dans Rosemont/Petite-Patrie ont dénoncé à l'unisson le fouillis électoral. Les plaintes ont fusé non seulement au Québec, mais dans tout le Canada.

Des bureaux de scrutin ont ouvert avec quatre heures de retard, des électeurs ont dû faire la queue sous la pluie, un Canadien sur dix a découvert que son nom ne figurait pas sur la liste électorale. Les « oubliés » devaient donc encore faire la queue pour inscrire leur nom : plusieurs ont décidé de retourner chez eux sans voter.

« Un des gros problèmes, c'est l'incompétence des directeurs de scrutin, a martelé hier Jean-Pierre Sylvain, organisateur du Bloc dans Rosemont. Ceux-ci ne sont pas nommés à la suite de concours, comme dans les élections provinciales québécoises, mais directement par le bureau du premier ministre. Leur impartialité n'est pas garantie. Leur expérience non plus. »

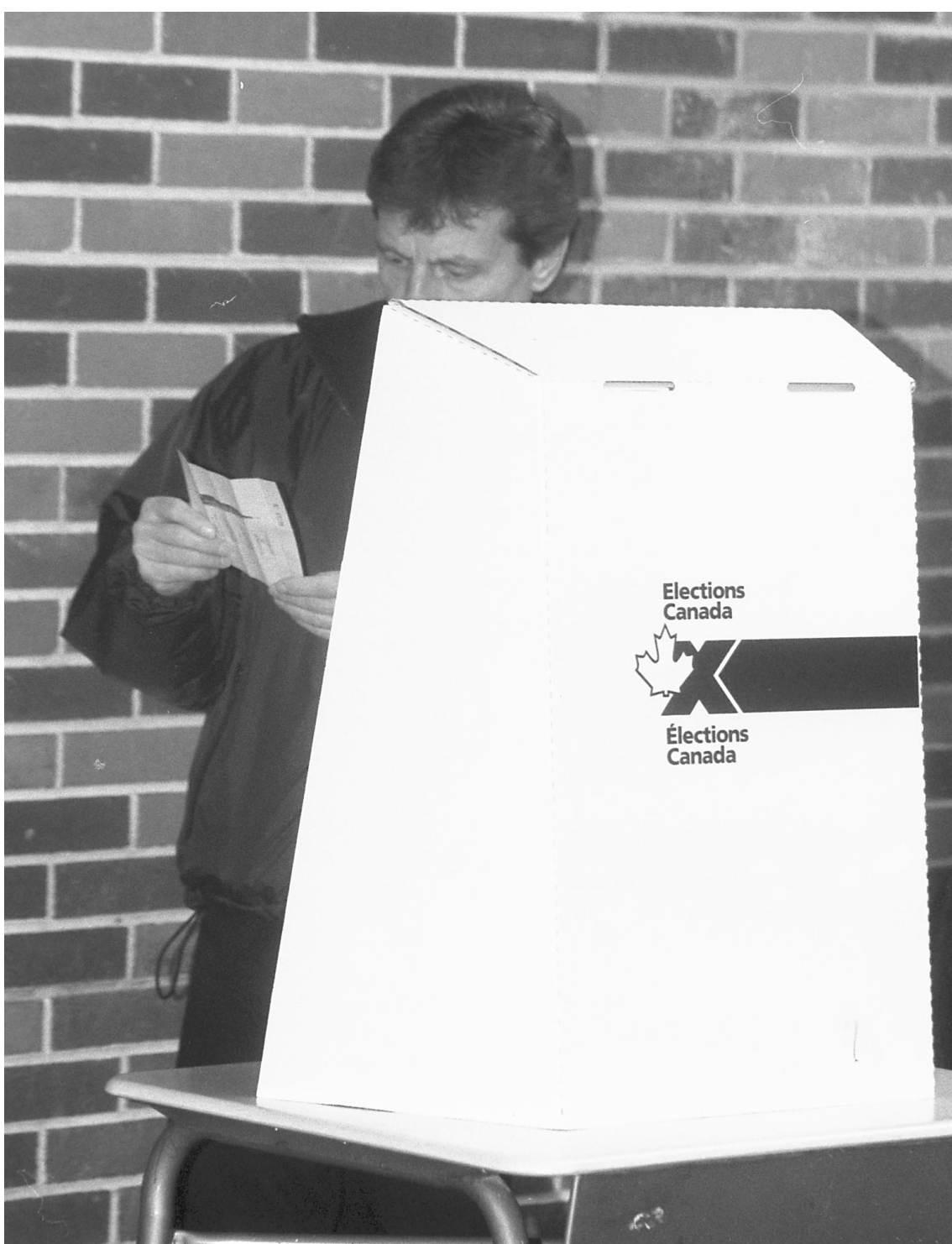
Au bureau du DGE, un porte-parole, Pierre Blain, a répété que les élections de lundi se sont déroulées aussi bien que les autres. Mais il a rappelé que M. Kingsley avait lui-même demandé au gouvernement de modifier le processus de nomination des directeurs de scrutin.

En octobre 1999, M. Kingsley comparait devant le comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre des communes et déclarait ceci : « Dans mes rapports, j'ai recommandé que les directeurs du scrutin soient nommés par le directeur général des élections au terme de concours axés sur le mérite. »

« Il importe que les directeurs du scrutin soient adéquatement préparés à faire face aux défis technologiques, à la complexité de la loi et à la période électorale plus courte, ajoutait-il. À la dernière élection générale, en juin 1997, quelque 75 % des directeurs du scrutin n'avaient pas d'expérience. »

M. Blain ne savait pas quelle était l'expérience des directeurs de scrutin, lundi. Le bureau du DGE n'a même pas leurs curriculum vitae. Pourtant, ces directeurs ont d'importantes tâches. Ce sont eux qui nomment leur personnel — 150 000 personnes ont travaillé aux élections lundi. La confection de la liste électorale et le choix des locaux d'élection tombent aussi sous leur responsabilité. Ils doivent, enfin, trancher les cas litigieux.

Élections Canada leur donne une formation de huit jours, après leur nomination, et une autre formation de trois jours après le déclenchement des élections. Ils sont payés 32 \$ l'heure et travaillent entre 450 et 500 heures pendant la campagne électorale. Les 301 directeurs de scruti-



**Plusieurs organisateurs de parti ont dénoncé le fouillis électoral de lundi, les plaintes fusant non seulement au Québec, mais dans tout le Canada.**

tin ont donc gagné en moyenne 14 000 \$ entre le 22 octobre et le 27 novembre (les élections ont coûté 200 millions au total).

**Locaux exigus**

Au Québec, les commissions scolaires prêtent leurs écoles pour la tenue des élections provinciales ; mais elles les louent pour les élections fédérales. Les commissions scolaires peuvent aussi refuser de les louer. Résultat : bien des bureaux de scrutin ont été installés dans des locaux trop petits, ce qui obligeait les électeurs à faire la queue dehors, a dit M. Blain.

Au Bloc, on fait valoir que la liste électorale permanente provinciale est mieux bâtie que la liste fédérale. « Par exemple, au provincial, des enquêteurs font du porte-à-porte pour vérifier les doublons (les noms identiques d'électeurs), dit M. Sylvain. Pas au fédéral. À Élections Canada, ce qui règne, c'est le je-m'en-foutisme. Pourtant, la démocratie, c'est important. »

M. Sylvain croit que la mauvaise organisation a contribué au faible taux de participation : 63 % plutôt que 73 % en 1997 au Québec. Mais bien d'autres facteurs ont pu jouer.

## La rentrée devrait avoir lieu vers la fin de février

GILLES TOUPIN



Jean Chrétien

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien n'a pas l'intention de célébrer longtemps sa victoire. Il a annoncé hier, en conférence de presse, qu'il se mettait tout de suite à la tâche.

« C'est un bon moment avec les Fêtes qui approchent, a-t-il expliqué, pour tourner la page et commencer à travailler pour s'assurer que le pays aborde l'an 2001 sur le bon pied. »

M. Chrétien a rappelé qu'il allait miser, « au cours du prochain siècle » (*sic*), sur le développement intellectuel de la jeunesse, sur la recherche et le développement, sur l'excellence. Il a promis que son gouvernement s'occuperait davantage de ceux qui ont des problèmes dans la vie, rappelant l'émouvante expérience qu'il a eue dimanche soir en recevant chez lui, au lac des Piles, une délégation d'Inuits de

Davis Inlet au Labrador, où la majorité des jeunes sont aux prises avec un problème de dépendance aux émanations d'essence. « Les gouvernements peuvent jouer un rôle positif dans la société », n'a cessé de répéter Jean Chrétien au cours de la campagne électorale.

Le premier ministre a également promis hier de poursuivre dans la voie des baisses d'impôt et du remboursement de la dette.

Dès demain, Jean Chrétien entend retrousser ses manches et réunir son cabinet. « Car j'aimerais commencer à travailler sur-le-champ », a-t-il dit. Ensuite, le 13 décembre, il réunira son caucus fort désormais de 173 députés pour une bonne séance de travail. Il est plus que probable qu'avant cette date le premier ministre apporte quelques ajustements à son cabinet. En 1997, M. Chrétien avait été élu le 2 juin et il avait annoncé la composition de son cabinet le 11. Quant à la

convocation du nouveau Parlement, encore là le chef du gouvernement préfère discuter la question avec son cabinet et son caucus avant de s'avancer sur une date.

Il est pratiquement assuré que la Chambre des communes ne se réunira pas d'ici la fin de l'an 2000. Le premier ministre doit participer du 8 au 18 février prochain à un voyage commercial d'Équipe-Canada en Chine, ce qui reporte la rentrée parlementaire quelque part à la fin de février ou au début du mois de mars. Cela se fera sans doute quelques semaines avant le dépôt par le ministre des Finances du budget 2001-2002.

« C'est une occasion inespérée pour nous de faire avancer le pays », a affirmé hier un Jean Chrétien revigoré par le K.-O. électoral qu'il a asséné lundi à ses adversaires.

## À Laval, le décompte ne « prendra pas autant de temps » qu'en Floride

ALEXANDRE SIROIS

**Al Gore et Pierre Lafleur, même combat ? Chose certaine, M. Lafleur, candidat libéral défait lundi soir par la bloquiste Madeleine Dalphond-Guiral dans Laval-Centre, semble avoir les mêmes réflexes que le candidat à la présidence des États-Unis.**

M. Lafleur a indiqué hier qu'il avait passé « toute la journée » à évaluer ses recours, en compagnie des membres de son équipe de campagne, et qu'il pensait demander un dépouillement judiciaire. « Il y a des bonnes chances. Parce que quand un vote est si près, ça mérite d'être révisé », a-t-il déclaré.

— On croirait entendre Al Gore...

— Mais ça ne prendra pas autant de temps qu'en Floride !

En fait, selon la responsable des communications pour la campagne de M. Lafleur, Monique-Andrée Thomas, en cas de dépouillement judiciaire, les démarches devraient seulement durer de quatre à huit jours.

Selon les résultats officiels compilés par Élections Canada, M<sup>me</sup> Dalphond-Guiral a récolté 23 730 votes, contre 23 696 pour M. Lafleur, soit une différence de 34 voix. Les candidats ont tous deux obtenu 43,3 % des voix. C'est le conservateur Guy Fortin qui s'est classé troisième, avec 2775 votes.

La première étape devant mener à un décompte, qu'on appelle la validation du scrutin, se déroulera demain, a précisé M<sup>me</sup> Thomas. « Chacune des boîtes de scrutin sera ouverte pour aller chercher, à l'intérieur, l'enveloppe où le scrutateur a écrit ses résultats. S'il y a eu des erreurs d'addition ou de soustraction, c'est là qu'on va le savoir. Et on va aussi apprendre, exactement, combien de bulletins de vote ont été rejetés », a-t-elle déclaré, précisant que le nombre de bulletins mis de côté était évalué à plus de 400.

Le processus, supervisé par le directeur du scrutin de Laval-Centre, Michel Marchand, durera plusieurs heures, a indiqué M. Thomas. « Les résultats sont ensuite expédiés à Ottawa, et notre option sera de déposer une requête officielle à la Cour supérieure pour le dépouillement judiciaire », a-t-elle expliqué.

Dans la circonscription de Champlain, la course a été presque aussi serrée que dans Laval-Centre. La libérale Julie Boulet a récolté 20 483 voix, alors que son adversaire bloquiste, Marcel Gagnon, en a obtenu 20 426. « Ce sera aux candidats et à leurs équipes d'évaluer leurs options », a indiqué un porte-parole du Bloc québécois, Philippe Gagnon, qui n'avait « pas eu d'écho » au sujet d'un éventuel dépouillement judiciaire dans Champlain.



**VOUS DÉSIREZ RÉAGIR À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE?**  
Courriel électronique:  
elections@lapresse.ca

# ÉLECTIONS 2000 LE CHOIX DES CANADIENS

## « Je n'ai jamais songé à me retirer »

Stockwell Day se prépare déjà à la prochaine campagne électorale

VINCENT MARISSAL

PENTICTON (C.-B.) — Malgré les résultats décevants en Ontario, Stockwell Day a la ferme intention de rester, prédisant même qu'il sera, de tous les autres chefs de parti, le seul à être toujours en poste lors des prochaines élections.

« Je suis heureux de vous annoncer qu'aujourd'hui est le premier jour de la nouvelle campagne électorale, a-t-il lancé au début de la traditionnelle conférence de presse de fin de campagne. Je veux féliciter encore une fois le premier ministre pour sa victoire et pour sa stratégie. Il a décidé de déclencher des élections rapidement et il nous a pris de vitesse. J'ai déjà fait partie d'un gouvernement (en Alberta) qui a pris la même décision et nous avions nous aussi pris nos adversaires de vitesse. »

Bon joueur, le chef de l'Alliance canadienne a aussi admis que les libéraux avaient réussi à le dépeindre, lui et son parti, comme un danger pour le Canada. « C'était un coup de maître de leur part de faire peur aux électeurs (à propos de l'Alliance canadienne), reconnaît-il. L'effet de peur a certainement joué. Certains de leurs candidats allaient dans les résidences de personnes âgées et disaient aux gens



Stockwell Day

qu'il n'y aurait plus de sécurité de vieillesse si nous étions élus. »

Debout au lutrin devant le lac Okanagan sur lequel il avait fait en septembre une entrée spectaculaire en motomarine, M. Day a rappelé qu'il n'était élu sur la scène fédérale que depuis 103 jours quand Jean Chrétien a déclenché les élections. Le temps a manqué à l'Alliance canadienne et de nombreuses erreurs auraient pu être évitées

si le nouveau parti avait eu quelques mois de plus, affirme Stockwell Day.

« Les membres du parti à qui j'ai parlé ce matin et hier (lundi soir) comprennent la situation, ils sont pragmatiques et ils savent que nous n'avons pas eu beaucoup de temps », a expliqué M. Day, qui soutient être bien en selle malgré le flop de son parti en Ontario.

Ce sera aux membres de décider, dans un vote de confiance au chef lors du prochain congrès de l'Alliance canadienne, mais M. Day affirme qu'il est là pour rester.

« Je n'ai jamais pensé à me retirer et regardez les autres chefs de partis : il est fort probable que je sois le seul parmi les chefs à être encore là aux prochaines élections », avance-t-il.

L'Alliance canadienne termine donc cette course avec 66 sièges, huit de mieux que le défunt Reform Party, et en hausse partout au pays, mais on est bien loin des attentes du début de la campagne, surtout en Ontario.

Avec seulement deux sièges sur 103 dans la plus grande province du pays, l'Alliance canadienne ne représente pas une menace réelle à la tenace majorité libérale.

Stockwell Day s'encourage néanmoins avec l'augmentation des appuis à son parti, qui a récolté lundi

soir 6,2 % plus de votes que le Reform dirigé par Preston Manning en 1997. « Nous avons fini deuxième dans près de 80 comtés en Ontario, dit-il, nous avons augmenté nos appuis au Québec, où nous avons présenté des candidats partout, et nous avons obtenu plus d'appuis dans quatre provinces. Nous avons mené une campagne très crédible. »

Selon les stratégies de M. Day, l'augmentation du vote allianciste en Ontario est un grand pas dans la bonne direction puisque cela démontre que le nouveau parti de la droite canadienne est en train de pousser tranquillement les conservateurs hors de l'arène politique ontarienne.

La fameuse division du vote entre conservateurs et alliancistes aurait coûté environ 15 comtés à l'Alliance canadienne cette fois-ci, alors que le phénomène avait permis en 1997 l'élection d'au moins 30 libéraux.

### Joe pire que Kim

Calme et détendu, Stockwell Day s'est animé quand on lui a demandé qui, de lui ou de Joe Clark, était le mieux placé pour unir la droite contre les libéraux.

« Le Parti conservateur a chuté de 14 % par rapport à 1997 et Joe Clark a récolté 5 % de moins que le

désastre de Kim Campbell en 1993, alors on ne peut pas parler d'une remontée des conservateurs », lance M. Day.

Son directeur de campagne, Rod Love, était encore plus direct à propos de la performance de Joe Clark. « Cette histoire de remontée de Joe Clark et des conservateurs, ça me rend malade, a-t-il lancé hier matin à un petit groupe de journalistes. Il a fait encore pire que Campbell en 1993 et il s'accroche de peine et de misère avec 12 sièges. »

M. Love, qui est retourné hier à son poste de conseiller auprès du premier ministre albertain, Ralph Klein, ne croit pas que les militants ou les députés de l'Alliance canadienne contesteront le leadership de Stockwell Day.

Une première réunion du caucus des députés devrait avoir lieu demain à Ottawa, mais le chef a laissé entendre hier qu'il pourrait être reporté à la semaine prochaine en même temps que l'assermentation des députés.

« Il n'y aura pas de discussion sur le leadership, prédit M. Love. On vient de terminer notre première campagne, allons tous nous reposer à la maison, fêter Noël, et on se reverra tous en janvier pour discuter de la suite. »

## 'Ontario et l'Ouest désormais les seuls à voter en bloc



GÉRALD LEBLANC ANALYSE

« Ce sera polarisé et vicieux si nous nous retrouvons avec un Bloc québécois, un bloc ontarien et un bloc de l'Ouest », prévoyait lundi soir Don Desserud, de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Le politologue de Fredericton ne s'était pas aperçu que le Québec ne faisait plus partie des blocs régionaux où l'on vote massivement pour un seul parti.

Au Québec, libéraux et bloquistes ont obtenu chacun 37 sièges avec respectivement 44,22 % et 39,83 % des suffrages exprimés, ce qui signifie que même chez les Franco-Québécois, le vote est presque également partagé.

On retrouve un peu le même scénario dans les provinces de l'Atlantique où les libéraux ont obtenu 19 des 32 sièges et autour de 40 % des suffrages exprimés.

Il faut ajouter le Manitoba, tampon entre l'Ontario et l'Ouest, où quatre partis se partagent les 14 circonscriptions et où l'Alliance et le Parti libéral ont obtenu 30,42 % et 32,49 % du vote.

Ne restent donc que l'Ontario et les trois provinces de l'Ouest qui ont voté monolithiquement : les libéraux obtiennent 100 sièges sur 103 en Ontario avec 51,4 % du vote tandis que l'Alliance remporte 59 des 72 sièges dans le bloc Saskatchewan-Alberta-Colombie Britannique avec plus de 50 % du vote.

### Le bloc ontarien

Pas facile d'expliquer comment les Ontariens ont pu donner à Jean Chrétien 98 sièges sur 99 en 1993, 101 sur 103 en 1997 et 100 sur 103 en 2000.

« C'est vraiment inhabituel et c'est la preuve que les Ontariens n'ont pas trouvé de solution de rechange acceptable », explique Sid Noel, politologue de la Western Ontario University de London.

« L'Alliance, ajoute-t-il, n'a pas trouvé la clef de l'Ontario, n'a pas démontré sa capacité de gérer dans la modération, la marque de commerce de l'Ontario. »

« Les Ontariens ont accepté de suivre Mike Harris, parce que sa révolution n'était effectivement que la restauration de la prudence fiscale du passé. »

Le professeur Noel insiste sur la situation particulière de l'Ontario, que personne ne pourrait sortir du trou si elle empruntait une voie trop dangereuse.

« La seule question était de savoir si les partisans de Paul Martin, manager modèle pour l'Ontario, iraient voter et n'abandonneraient pas le bandeau libéral. La victoire ontarienne vient en grande partie à Paul Martin. »

« La prospérité économique figure en tête de liste des caractéristiques de l'identité des Ontariens, qui ne votent pas pour un parti ontarien mais pour un parti possédant au moins un semblant de représentation et de préoccupation nationales. Seul le Parti libéral correspond présentement à ce portrait. »

### Refus de l'autre bloc

C'était justement pour pénétrer à l'intérieur du bloc ontarien que les réformistes de l'Ouest ont changé de nom et de leader, le Reform Party de Preston Manning devenant l'Alliance canadienne de Stockwell Day.

Mais rien n'a changé. Stockwell Day s'est heurté au même mur ontarien, se contentant de quelques miettes : élection de deux députés et passage de l'appui populaire de 19,1 % à 23,2 %.

« Si la campagne avait duré encore quelques semaines, l'appui des Ontariens à l'Alliance aurait peut-être baissé en deçà du niveau de 1997 », estime même le professeur Noel.

Il nous rappelle alors la suggestion d'un collègue de Calgary, le politologue Tom Flanagan, un des penseurs de la nouvelle droite albertaine. L'Alliance devait, selon le professeur Flanagan, arrêter de perdre son temps devant le mur ontarien et mettre toutes ses énergies à faire entendre la voix de l'Ouest dans le reste du Canada, comme le fait le Bloc québécois.

Il n'a pas été possible de joindre le professeur de Calgary pour lui demander s'il préconisait toujours la même stratégie en sachant que le Bloc québécois est passé de 52 à 44, puis à 37 députés en trois élections.



Dans Beauharnois-Salaberry, le libéral Serge Marcil a remporté la victoire sur Daniel Turp, un candidat vedette du Bloc québécois.

## Les nouveaux députés libéraux promettent de travailler sur le terrain

ANDRÉ DUCHESNE

LE NOUVEAU député libéral de Beauharnois-Salaberry Serge Marcil veut créer « une coalition d'élus pour la région ». Sa collègue de Laval-Est Carole-Marie Allard ajoute qu'il y a « un énorme travail de terrain à faire ». Dans Frontenac-Mégantic, Gérard Binet affirme que la roue du développement régional « a fini de tourner par en arrière ».

Élus pour la première fois lundi soir, ces trois nouveaux députés libéraux fédéraux sont liés par un mot d'ordre : travailler sur le terrain. À leurs yeux, les députés bloquistes qu'ils ont défaits lundi passaient trop de temps à défendre les intérêts des Québécois et pas assez ceux de leurs commettants.

Ex-député et ministre libéral sous les gouvernements de Robert Bourassa et de Daniel Johnson de 1985 à 1993, Serge Marcil tient les propos les plus durs, disant de son adversaire bloquiste Daniel Turp qu'il « véhiculait la haine » contre Jean Chrétien.

Au cours de la campagne, les libéraux ont mis le paquet pour déloger Turp de Beauharnois-Salaberry. Le premier ministre Chrétien y a fait un saut, plusieurs ministres ont visité le comté et le Parti libéral s'est engagé à construire deux pont au-dessus du Saint-Laurent afin de permettre le parachèvement de l'autoroute 30. Cet engagement deviendra-t-il réalité ?

« Ça fait tellement d'années que le projet est dans l'air. Il y a toujours eu des insinuations selon lesquelles l'autoroute serait complétée, mais c'est la première fois qu'on prend une position aussi claire », assure M. Marcil. Il reconnaît que cette promesse électorale a aidé sa campagne.

Son collègue de Frontenac-Mégantic, Gérard Binet, ne croit pas de son côté avoir capitalisé sur la déclaration du bloquiste Jean-Guy Chrétien qui, en début de campagne, affirmait que le Bloc ferait « chanter » les libé-

raux dans l'éventualité d'un gouvernement minoritaire. « Ça fait 27 ans que j'enseigne les arts martiaux (il est 5<sup>e</sup> dan en taekwondo) dans la région et j'ai eu 5000 à 6000 personnes dans mes cours. De plus, je suis maire de Saint-Méthode, où nous avons récemment gagné une bataille pour conserver ouvert le centre de ski. Enfin, je possède trois commerces. Je ne suis pas connu, je suis très connu », plaide M. Binet.

### Des conservateurs pure laine

Dans Richmond-Arthabaska, André Bachand jubile. Dernier député conservateur à la dissolution de la Chambre, il a été réélu envers et contre tous par 362 voix de majorité sur son adversaire André Bellavance du Bloc.

Non seulement cette victoire à l'arraché permet aux conservateurs de Joe Clark de récolter 12 sièges et de conserver ainsi le précieux statut de parti officiel, mais cela leur accorde quatre ans pour se reconstruire.

« L'hémorragie des derniers mois (la défection de députés et d'organiseurs) fait en sorte que les conservateurs qui restent sont des pure laine, lance M. Bachand. Nous avons de la stabilité, de la cohésion. Les 12 députés conservateurs sont maintenant tous des élus expérimentés, avec un chef en Chambre qui leur apportera plus de visibilité. »

Vers 23h lundi, on ne donnait pourtant pas cher de la peau de M. Bachand, à 900 voix de M. Bellavance. Puis, le vent a tourné, à mesure que les résultats des bureaux de scrutin étaient connus dans l'ouest du comté, notamment à Asbestos, municipalité dont M. Bachand fut maire durant 11 ans.

« Lorsque nous avons quitté Asbestos pour Victoriaville, j'étais à 600 voix derrière et au bout des trente minutes que le trajet prend entre les deux villes, j'avais 124 voix de majorité », se réjouit le réélu.

## Clark rejette tout front commun avec Alliance

Presse Canadienne

CALGARY — La division des votes entre l'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur a nui à ce dernier, lundi, l'empêchant de faire des gains à la Chambre des communes, a fait valoir Joe Clark, au lendemain du scrutin.

Mais M. Clark n'a pas pour autant l'intention d'unir les forces de son parti à celles de l'Alliance, car le PC demeure à ses yeux la seule solution de rechange au Parti libéral à l'échelle du pays. Il est d'avis que le leader de l'Alliance, Stockwell Day, ne réussira jamais à faire une percée significative en Ontario, qui compte 103 sièges, soit le tiers du Parlement. L'Alliance y a remporté deux sièges, lundi, et les conservateurs, aucun.

Avec ses 12 sièges au total, le Parti progressiste-conservateur a conservé de justesse son statut de formation politique officiellement reconnue à la Chambre des communes.

Dans la circonscription de Richmond-Arthabaska, le suspense a duré toute la soirée, les candidats du Bloc québécois et du PC prenant l'avance tour à tour. Finalement, le député sortant André Bachand l'a emporté, redonnant au PC sa seule circonscription au Québec.

Dans son fief de Calgary-Centre, le chef lui-même a dû batailler fort durant toute la campagne électorale pour coiffer son rival de l'Alliance dans le dernier droit.

Hier, M. Clark n'a pas voulu dire à quoi ressemblerait son avenir personnel à la direction du parti, compte tenu de la piètre performance du PC lors du scrutin de lundi.

Il a préféré demeurer vague quand un journaliste lui a posé la question : « Personne ne peut prédire ce qui se passera d'ici quatre ans. Peut-être que tous les partis auront changé de chef d'ici là. »

### Un phénomène régional

M. Clark a tenu à distinguer son parti de l'Alliance en disant que les élections de lundi avaient fait la preuve que la formation de Stockwell Day était un phénomène régional, confiné à l'ouest du pays.

« Ils avaient dit qu'ils feraient une percée en Ontario, mais ils n'ont pas fait de percée du tout », a dit M. Clark, oubliant de dire que l'Alliance avait quand même deux sièges de plus que le PC dans cette province et 58 de plus que lui à l'échelle du pays.

Le chef conservateur s'est empressé de minimiser l'incursion de l'Alliance en terre ontarienne : « Je crois que l'appui des électeurs à l'Alliance réformiste en Ontario, c'est du vent, ça ne durera pas. » L'Alliance canadienne est issue du défunt Parti réformiste et M. Clark se plaît à associer les deux.

 VOUS DÉSIREZ RÉAGIR À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE? Courriel électronique: elections@lapresse.ca

# ÉLECTIONS 2000 LE CHOIX DES CANADIENS



Voici les résultats du vote aux élections fédérales de 2000 tels que compilés par La Presse Canadienne. Entre parenthèses après le nom de chaque circonscription, on trouve le nom du parti qui a remporté la circonscription lors des élections générales de 1997 ou lors d'une élection complémentaire, ainsi que la majorité du vainqueur à l'époque.

AC	ALLIANCE CANADIENNE	PAC	PARTI DE L'ACTION CANADIENNE
BO	BLOC QUÉBÉCOIS	PC	PARTI CONSERVATEUR
COM	PARTI COMMUNISTE	PM	PARTI MARIJUANA
LIB	PARTI LIBÉRAL DU CANADA	PV	PARTI VERT
LN	PARTI DE LA LOI NATURELLE	IND	INDÉPENDANT
ML	PARTI MARXISTE-LÉNINISTE	SA	SANS AFFILIATION
NPD	NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE	X	DÉPUTÉ SORTANT

## QUÉBEC

### MONTRÉAL-EST

(9 députés)

<b>Ahuntsic (LIB 10 282)</b>	<b>216:226</b>
<b>xEleni Bakopanos &gt; LIB</b>	<b>27 504</b>
Fatima El Amraoui > BQ	16 243
Jessica Chartrand > PC	2 904
Eugenia Romain > AC	1 734
Mimi Ghosh > PV	1 060
Steve Moran > NPD	961
Antonio Artuso > COM	245
Vincent Dorais > ML	154
<b>Anjou-Rivières-des-Prairies (LIB 7 631)</b>	
<b>xYvon Charbonneau &gt; LIB</b>	<b>28 154</b>
Jacques Dagenais > BQ	14 761
Michel Tanguy > PC	2 049
Gianni Chiazzeze > AC	2 026
Normand Néron > PM	942
Bruce Whelan > NPD	658
Hélène Héroux > ML	192
<b>Bourassa (LIB 8 952)</b>	
<b>xDenis Coderre &gt; LIB</b>	<b>25 403</b>
Umberto Di Genova > BQ	11 562
Marcel Lys François > AC	1 435
Marcel Pitre > PC	1 325
Richard Gendron > NPD	736
Claude Brunelle > ML	330
Ulises Nitor > COM	139
<b>Hochelaga-Maisonneuve (BQ 5 630)</b>	
<b>xRéal Ménard &gt; BQ</b>	<b>21 136</b>
Louis Morena > LIB	15 913
Benoît Harbec > PC	1 751
Stéphanie Morency > AC	1 502
Alex Néron > PM	1 247
Milan Mirich > NPD	798
Christine Dandenault > ML	275
Pierre Bibeau > COM	274
<b>Laurier-Sainte-Marie (LIB 15 392)</b>	
<b>xGilles Ducape &gt; BQ</b>	<b>23 472</b>
Jean Philippe Côté > LIB	11 429
Dylan Perceval-Maxwell > PV	2 170
Marc-Boris St-Maurice > PM	2 156
Richard Chartier > NPD	1 221
Jean François Tessier > PC	1 889
Stéphane Prud'homme > AC	957
Ginette Boutet > ML	277
<b>Mercier (BQ 10 588)</b>	
<b>xFrancine Lalonde &gt; BQ</b>	<b>24 755</b>
Normand Biron > LIB	15 416
Richard Savignac > PV	1 810
J. Marc-Antoine Delsoin > AC	1 681
Martin Gelgoot > PC	1 626
Eric Duquette > PM	936
Nicholas Vikander > NPD	480
Geneviève Royer > ML	104
<b>Papineau-Saint-Denis (LIB 12 177)</b>	<b>183:188</b>
<b>xPierre Pettigrew &gt; LIB</b>	<b>23 017</b>
Philippe Ordenes > BQ	11 684
Yannis Felegones > AC	2 035
Hans Marotte > NPD	1 956
Emmanuel Prévieux > PC	1 196
Boris-Antoine Legault > PV	1 100
Antoine Théorêt-Poupard > PM	889
Mustaque A. Sarker > IND	697
Peter Maccrisopoulos > ML	449
<b>Rosemont-Petite-Patrie (BQ 7 361)</b>	<b>223:225</b>
<b>xBernard Bigras &gt; BQ</b>	<b>23 031</b>
Claude Vigneault > LIB	15 689
Marc Bissonnette > PC	2 169
Claude Messier > PM	1 470
Sébastien Chagnon-Jean > PV	1 463
Noémi Lo Pinto > NPD	1 409
Etienne Morin > AC	1 346
Dorothy Sauras > COM	228
Joanne Pritchard > IND	113
<b>Saint-Léonard-Saint-Michel (LIB 27 631)</b>	
<b>xAlfonso Gagliano &gt; LIB</b>	<b>35 397</b>
Marcel Ferlatte > BQ	6 668
Daniel Champagne > AC	1 747
Mostafa Ben Kirane > PC	1 050
Karina Néron > PM	635
Sara Mayo > NPD	524
Yves Le Seigle > ML	130

### MONTRÉAL-OUEST

(9 députés)

<b>Lac-Saint-Louis (LIB 31 320)</b>	
<b>xClifford Lincoln &gt; LIB</b>	<b>43 513</b>
Daniel Gendron > PC	4 415
William F. Shaw > AC	4 221
Guy Amyot > BQ	3 896
Erin Sikora > NPD	1 468
Elena d'Apollonia > PM	1 041
Garnet Collyer > ML	119
<b>LaSalle-Énard (LIB 19 364)</b>	
<b>xPaul Martin &gt; LIB</b>	<b>32 068</b>
Denis Martel > BQ	11 805
Giuseppe Joe De Santis > AC	1 806
Deepak T. Massand > PC	1 111
David Bernans > NPD	837
Mathieu St-Cyr > PM	765
Gilles Bigras > LN	273
Irma Ortiz > COM	107
<b>Laval-Centre (BQ 2 446)</b>	
<b>xMadeleine D.-Guiral &gt; BQ</b>	<b>23 730</b>
Bryan Price > PC	4 600
Marcela Valdivia > BQ	4 121
Willy Blomme > NPD	2 001
Felix Cotte > AC	1 697
Brian Sarwer-Foner > PV	1 251
Michel Laporte > IND	696
Patrice Caron > PM	692
Saraj Bains > ML	151
Allen Faguy > LN	97
<b>Laval-Est (BQ 3 814)</b>	
<b>Carole-Marie Allard &gt; LIB</b>	<b>25 865</b>
Mathieu Allard > BQ	24 725
André G. Plourde > PC	2 451
Rosane Raymond > AC	2 351
Christian Lajoie > PM	892
Frédéric Gauvin > PV	657
Sujata Dey > NPD	573
Régent Millette > IND	255
Gabriel C.-Brunelle > ML	178
<b>Laval-Ouest (LIB 12 019)</b>	
<b>xRaymonde Folco &gt; LIB</b>	<b>31 789</b>
Manon Sauvé > BQ	19 963
Leo Housakos > AC	4 666
Michael M. Fortier > PC	3 601
Luc Beauville > PV	983
Christian Patenaude > NPD	786
Polyvios Tsakanikas > ML	186
<b>RIVE-SUD (12 députés)</b>	
<b>Bas-Richelieu-Nicolet-Bécancour (BQ 12 480)</b>	
<b>xLouis Plamondon &gt; BQ</b>	<b>25 097</b>
Roland Paradis > LIB	13 815
Frédéric Lajoie > AC	2 076
Gabriel Rousseau > PC	1 933
Black D. Blackburn > PM	900
Raymond Dorion > NPD	426
<b>Bas d'Or-Cap Breton (NPD 1 217)</b>	
<b>Rodger Czuzner &gt; LIB</b>	<b>20 814</b>
Alfie MacLeod > PC	8 106
xMichelle Dockrill > NPD	7 537
John M. Currie > AC	1 474
<b>Cumberland-Colchester (PC 7 608)</b>	
<b>xBill Casey &gt; PC</b>	<b>18 708</b>
Dianne Brushett > LIB	10 267
Bryden Ryan > AC	4 957
James Arthur Harpell > NPD	4 658
<b>Dartmouth (NPD 2 028)</b>	
<b>xWendy Lill &gt; NPD</b>	<b>13 584</b>
Bernieoud Boudreau > LIB	12 407
Tom McInnis > PC	8 085
Jordi Morgan > AC	3 282
Charles Spurr > ML	85
<b>Halifax (NPD 11 476)</b>	
<b>xAlexa McDonough &gt; NPD</b>	<b>16 567</b>
Kevin Little > LIB	13 600
Paul Fitzgibbons > PC	7 259
Amery Boyer > AC	2 346

### TERRE-NEUVE

(7 députés)

<b>Bonavista-Trinity-Concep. (LIB 570)</b>	
<b>Brian Tobin &gt; LIB</b>	<b>22 096</b>
Jim Morgan > PC	11 009
Fraser March > NPD	6 473
Randy Wayne Dawe > AC	1 051
<b>Burin-Saint-Georges (PC 2 169)</b>	
<b>xBill Matthews &gt; LIB</b>	<b>14 603</b>
Sam Synard > IND	7 891
Fred Pottle > PC	5 798
Peter Fenwick > AC	1 511
David Sullivan > NPD	924
<b>Gander-Grand Falls (LIB 4 757)</b>	
<b>xGeorge Baker &gt; LIB</b>	<b>15 874</b>
Roger K. Pike > PC	8 182
Bill Broderick > NPD	2 876
Orville Penney > AC	1 913
<b>Humber-Ste Bar.-Baie Verte (LIB 232)</b>	
<b>xGerry Byrne &gt; LIB</b>	<b>15 446</b>
Trevor Taylor > NPD	8 173
Peter McBrearty > PC	6 340
Murdoch Cole > AC	1 698
<b>Labrador (LIB 1 567)</b>	
<b>Lawrence O'Brien &gt; LIB</b>	<b>7 103</b>
Amanda Will > NPD	1 284
Hayward Broomfield > PC	1 254
Eugene Burt > AC	677
<b>Saint-Jean-Est (PC 4 826)</b>	
<b>xNorman E. Doyle &gt; PC</b>	<b>23 616</b>
Peter Miller > LIB	13 836

### MONTRÉAL-EST

(9 députés)

<b>Mont-Royal (BQ 3 223)</b>	
<b>xIrwin Cotler &gt; LIB</b>	<b>32 971</b>
Stéphane Gelgoot > PC	2 489
Jean-Sébastien Houle > BQ	1 740
Alex Gabanski > AC	1 445
Maria Pia ChDavez > NPD	1 034
Jean-Claude Balu > PV	677
Judith Chafoya > COM	148
Ena Kahn > LN	121
<b>Notre-Dame-de-Grâce-Lachine (LIB 19 233)</b>	
<b>xMarlene Jennings &gt; LIB</b>	<b>28 330</b>
Jeannine Ouellet > BQ	8 461
Kathy Megyery > PC	3 452
Bruce Toombs > NPD	2 217
Darrin Etcovitch > AC	2 022
Katie Graham > PV	1 031
Grégoire Faber > PM	897
Michael Wilson > LN	205
Rachel Hoffman > ML	159
<b>Outremont (LIB 9 632)</b>	
<b>xMartin Cauchon &gt; LIB</b>	<b>18 797</b>
Amir Khadir > BQ	11 150
Robert Archambault > PC	3 189
Peter Graefe > NPD	2 199
Jan Schotte > PV	1 468
Josée Duchesneau > AC	1 277
Huguette Plourde > PM	1 014
Louise Charron > ML	194
Pierre Smith > COM	124
<b>Pierrefonds-Dollard (LIB 27 930)</b>	
<b>xBernard Patry &gt; LIB</b>	<b>39 360</b>
Sylvie Brousseau > BQ	5 937
Neil Drabkin > AC	3 487
John Profit > PC	3 247
Jean-François Labrecque > PM	1 149
Adam Hodgins > NPD	1 109
<b>Saint-Laurent-Cartierville (LIB 17 737)</b>	
<b>xStéphane Dion &gt; LIB</b>	<b>32 856</b>
Yves Beauregard > BQ	5 816
J. Pierre Rouleau > PC	2 294
Kaddis R. Sidaras > AC	1 927
Piper Elizabeth Huggins > NPD	1 054
Jean-Paul Bedard > ML	235
Ken Fernandez > PAC	232
Oscar Chavez > COM	205
<b>Verdun-Saint-Henri-Saint-Paul (LIB 6 271)</b>	
<b>xRaymond Lavigne &gt; LIB</b>	<b>20 918</b>
Pedro Utrillano > BQ	11 951
Bernard Côté > PC	2 642
Jacques Gendron > AC	2 094
Matthew McLachlin > NPD	1 075
Lorraine Ann Craig > PV	931
Eric Duquette > PM	927
William Sloan > COM	194
William Lorenson > IND	121
<b>Westmount-Ville-Marie (LIB 19 170)</b>	
<b>xLucienne Robillard &gt; LIB</b>	<b>23 202</b>
Bryan Price > PC	4 600
Marcela Valdivia > BQ	4 121
Willy Blomme > NPD	2 001
Felix Cotte > AC	1 697
Brian Sarwer-Foner > PV	1 251
Michel Laporte > IND	696
Patrice Caron > PM	692
Saraj Bains > ML	151
Allen Faguy > LN	97

### NAVAL

(3 députés)

<b>Laval-Centre (BQ 2 446)</b>	
<b>xMadeleine D.-Guiral &gt; BQ</b>	<b>23 730</b>
Bryan Price > PC	4 600
Marcela Valdivia > BQ	4 121
Willy Blomme > NPD	2 001
Felix Cotte > AC	1 697
Brian Sarwer-Foner > PV	1 251
Michel Laporte > IND	696
Patrice Caron > PM	692
Saraj Bains > ML	151
Allen Faguy > LN	97
<b>Laval-Est (BQ 3 814)</b>	
<b>Carole-Marie Allard &gt; LIB</b>	<b>25 865</b>
Mathieu Allard > BQ	24 725
André G. Plourde > PC	2 451
Rosane Raymond > AC	2 351
Christian Lajoie > PM	892
Frédéric Gauvin > PV	657
Sujata Dey > NPD	573
Régent Millette > IND	255
Gabriel C.-Brunelle > ML	178
<b>Laval-Ouest (LIB 12 019)</b>	
<b>xRaymonde Folco &gt; LIB</b>	<b>31 789</b>
Manon Sauvé > BQ	19 963
Leo Housakos > AC	4 666
Michael M. Fortier > PC	3 601
Luc Beauville > PV	983
Christian Patenaude > NPD	786
Polyvios Tsakanikas > ML	186
<b>RIVE-SUD (12 députés)</b>	
<b>Bas-Richelieu-Nicolet-Bécancour (BQ 12 480)</b>	
<b>xLouis Plamondon &gt; BQ</b>	<b>25 097</b>
Roland Paradis > LIB	13 815
Frédéric Lajoie > AC	2 076
Gabriel Rousseau > PC	1 933
Black D. Blackburn > PM	900
Raymond Dorion > NPD	426
<b>Bas d'Or-Cap Breton (NPD 1 217)</b>	
<b>Rodger Czuzner &gt; LIB</b>	<b>20 814</b>
Alfie MacLeod > PC	8 106
xMichelle Dockrill > NPD	7 537
John M. Currie > AC	1 474
<b>Cumberland-Colchester (PC 7 608)</b>	
<b>xBill Casey &gt; PC</b>	<b>18 708</b>
Dianne Brushett > LIB	10 267
Bryden Ryan > AC	4 957
James Arthur Harpell > NPD	4 658
<b>Dartmouth (NPD 2 028)</b>	
<b>xWendy Lill &gt; NPD</b>	<b>13 584</b>
Bernieoud Boudreau > LIB	12 407
Tom McInnis > PC	8 085
Jordi Morgan > AC	3 282
Charles Spurr > ML	85
<b>Halifax (NPD 11 476)</b>	
<b>xAlexa McDonough &gt; NPD</b>	<b>16 567</b>
Kevin Little > LIB	13 600
Paul Fitzgibbons > PC	7 259
Amery Boyer > AC	2 346

### TERRE-NEUVE

(7 députés)

<b>Bonavista-Trinity-Concep. (LIB 570)</b>	
<b>Brian Tobin &gt; LIB</b>	<b>22 096</b>
Jim Morgan > PC	11 009
Fraser March > NPD	6 473
Randy Wayne Dawe > AC	1 051
<b>Burin-Saint-Georges (PC 2 169)</b>	
<b>xBill Matthews &gt; LIB</b>	<b>14 603</b>
Sam Synard > IND	7 891
Fred Pottle > PC	5 798
Peter Fenwick > AC	1 511
David Sullivan > NPD	924
<b>Gander-Grand Falls (LIB 4 757)</b>	
<b>xGeorge Baker &gt; LIB</b>	<b>15 874</b>
Roger K. Pike > PC	8 182
Bill Broderick > NPD	2 876</

# ÉLECTIONS 2000



# LE CHOIX DES CANADIENS

## ONTARIO

(103 députés)

<b>Algoma-Manitoulin (LIB 5 457)</b>	
<b>xBrent St. Denis &gt; LIB</b>	<b>15 000</b>
Ron Swain > AC	8 992
Grant Buck > NPD	4 328
Dale Lapham > PC	2 269
Alexander Jablanczy > PV	428

<b>Ancaster-Dun.-Flam.-Al. (LIB 6 103)</b>	
<b>xJohn Bryden &gt; LIB</b>	<b>19 921</b>
Ray Pennings > AC	15 272
Gerry Aggus > PC	9 451
Gordon Guyatt > NPD	3 756

<b>Barrie-Simcoe-Bradford (LIB 7 507)</b>	<b>294:296</b>
<b>xAileen Carroll &gt; LIB</b>	<b>26 220</b>
Rob Hamilton > AC	17 573
Jane MacLaren > PC	7 522
Keith Lindsay > NPD	2 384
Ian Woods > PAC	386
Brian K. White > IND	232

<b>Bramalea-Gore-Mal.-Spring. (LIB 8 278)</b>	
<b>xGurbax S. Malhi &gt; LIB</b>	<b>21 882</b>
Gurdish Mangat > AC	7 214
Danny Varaiach > PC	6 018
Vishnu Roche > NPD	1 863
Gurinder Malhi > IND	783
Jim Bridgwood > COM	351
David Greig > ML	267

<b>Brampton-Centre (LIB 7 798)</b>	
<b>xS. Assadourian &gt; LIB</b>	<b>18 365</b>
Beryl Ford > PC	9 229
Prabhat Kapur > AC	6 247
Sue Sleam > NPD	1 785
Andrew K. Roy > PV	628

<b>Brampton-O.-Mississauga (LIB 18 850)</b>	
<b>xColleen Beaumier &gt; LIB</b>	<b>31 031</b>
Hardial Sangha > AC	7 657
W. Glenn Harewood > PC	5 952
Matt Harsant > NPD	1 566
Mike Hofer > PV	524

<b>Brant (LIB 13 689)</b>	
<b>xJane Stewart &gt; LIB</b>	<b>24 025</b>
Chris Cattle > AC	10 944
Stephen Kun > PC	3 579
Dee Chisholm > NPD	3 132
Graeme Dunn > PV	490
Mike Clancy > PAC	444

<b>Bruce-Grey-Owen Sound (LIB 17 355)</b>	
<b>xOvid L. Jackson &gt; LIB</b>	<b>19 722</b>
Murray Peer > AC	15 990
Allen Wilford > PC	6 869
Karen Gventer > NPD	2 166

<b>Burlington (LIB 5 698)</b>	
<b>xPaddy Torsney &gt; LIB</b>	<b>22 110</b>
Don Pennell > AC	11 490
Stephen Collinson > PC	11 281
Larry McMahon > NPD	1 723
Tom Snyder > PV	773

<b>Cambridge (LIB 6 906)</b>	
<b>xJanko Peric &gt; LIB</b>	<b>22 146</b>
Reg Petersen > AC	14 914
John L. Houser > PC	6 319
Pam Wolf > NPD	4 111
Thomas Mitchell > LN	210
John G. Gots > IND	161

<b>Chatham-Kent Essex (LIB 12 510)</b>	
<b>xJerry Pickard &gt; LIB</b>	<b>19 985</b>
Sean Smart > AC	12 957
Ryan Bailey > PC	4 133
Susan MacKay > NPD	2 209
Bobby Clarke > PV	715
Dudley Smith > PAC	213
Louis Duke > IND	72

<b>Dufferin-Peel-Wel.-Grey (LIB 6 197)</b>	
<b>xMurray Calder &gt; LIB</b>	<b>21 598</b>
Don Crawford > AC	15 127
Richard Majkot > PC	7 928
Mitchel Healey > NPD	1 473
Robert Strang > PV	1 464

<b>Durham (LIB 6 819)</b>	
<b>xAlex Shepherd &gt; LIB</b>	<b>20 519</b>
Gerry Skipwith > AC	13 601
Sam Cureatz > PC	8 558
Ken Rannev > NPD	2 338
Durk Bruinsma > IND	343

<b>Elgin-Middlesex-London (LIB 6 391)</b>	
<b>xGar Knutson &gt; LIB</b>	<b>17 080</b>
Bill Walters > AC	15 502
Delia Reiche > PC	6 044
Tim McCallum > NPD	2 304
Ken DeVries > IND	476
John R. Fisher > PV	425

<b>Erie-Lincoln (LIB 4 754)</b>	
<b>xJohn Maloney &gt; LIB</b>	<b>17 057</b>
Dean Allison > AC	14 992
David Hurren > PC	5 174
Jody Di Bartolomeo > NPD	2 423
David W. Bylsma > IND	473
John Gregory > LN	143
William Schleich > PAC	137

<b>Essex (LIB 7 872)</b>	<b>239:242</b>
<b>xSusan Whelan &gt; LIB</b>	<b>20 317</b>
Scott Cowan > AC	15 859
Marion Overholt > NPD	6 361
Merrill Baker > PC	3 144
Robert Cruise > ML	150

<b>Glengarry-Prescott-Russell (LIB 28 877)</b>	<b>201:202</b>
<b>xDon Boudria &gt; LIB</b>	<b>31 425</b>
L. Sebastian Anders > AC	8 633
Ashley O'Kurley > PC	3 921
Guy Belle-Isle > NPD	1 862
Wayne Foster > LN	335

<b>Guelph-Wellington (LIB 13 844)</b>	<b>244:249</b>
<b>xB. Chamberlain &gt; LIB</b>	<b>26 268</b>
Max Layton > AC	11 031
Marie Adsett > PC	10 158
Edward Pickersgill > NPD	5 665
Bill Hulet > PV	991
Gord Truscott > IND	276
Sharon Tanti > PAC	208
Manuel Couto > ML	70

<b>Haldimand-Norfolk-Brant (LIB 8 495)</b>	
<b>xBob Speller &gt; LIB</b>	<b>20 876</b>
Jim Maki > AC	15 416
Gary Muntz > PC	5 791
Norm Walpole > NPD	2 124
L. Scott Morgan > PAC	397

<b>Haliburton-Victoria-Brock (LIB 11 181)</b>	
<b>xJohn O'Reilly &gt; LIB</b>	<b>16 652</b>
Pat Dunn > AC	15 592
Laurie Scott > PC	14 513
Rick Denyer > NPD	2 408

<b>Halton (LIB 12 239)</b>	
<b>xJulian Reed &gt; LIB</b>	<b>28 270</b>
Tim Dobson > AC	15 664
Tom Kilmer > PC	12 114
Brenda Dolling > NPD	2 633
Tom Adams > PV	1 019

<b>Hamilton-Est (LIB 10 121)</b>	
<b>xSheila Copps &gt; LIB</b>	<b>16 477</b>
Joshua Conroy > AC	6 064
Jim Stevenson > NPD	4 123
Steven Knight > PC	3 359
Michael Baldasaro > PM	573
Salvatore Sam Cino > IND	290
Bob Mann > COM	144
Julie Gordon > ML	116
Helene Darisse-Yildirim > LN	97

<b>Hamilton Mountain (LIB 12 251)</b>	
<b>xBeth Phinney &gt; LIB</b>	<b>22 497</b>
Mike Scott > AC	9 581
John Smith > PC	7 479
James Stephenson > NPD	4 381
Rolf Gerstenberger > ML	262

<b>Hamilton-Ouest (LIB 13 303)</b>	
<b>xStan Keyes &gt; LIB</b>	<b>21 272</b>
Leon O'Connor > AC	7 293
Catherine Hudson > NPD	5 302
Ron Blackie > PC	5 024
Hamish J. Campbell > PV	634
Danielle Keir > PM	437
Stephen Downey > IND	163
Rita Rassenberg > LN	95
Mike Mirza > COM	90
Wendell Fields > ML	61

<b>Hastings-Fron.-Lennox-Ad. (LIB 6 172)</b>	
<b>xLarry McCormick &gt; LIB</b>	<b>17 096</b>
Sean McAdam > AC	13 327
Daryl Kramp > PC	10 231
Tom O'Neill > NPD	2 200
Chris Walker > PV	516
Ross Baker > IND	204
Paul Isaacs > PAC	156
Kenneth Switzer > IND	45

<b>Huron-Bruce (LIB 14 315)</b>	
<b>xPaul Steckle &gt; LIB</b>	<b>21 552</b>
Mark Beaven > AC	10 342
Ken Kelly > PC	8 090
Christine Kemp > NPD	2 728
Dave Joslin > IND	250
Philip Holley > PAC	228

<b>Kenora-Rainy River (LIB 4 302)</b>	
<b>xBob Nault &gt; LIB</b>	<b>14 332</b>
Ed Prefontaine > AC	9 119
Susan Barclay > NPD	6 845
Brian Barrett > PC	1 465

<b>Kingston et les Îles (LIB 14 336)</b>	
<b>xPeter Milliken &gt; LIB</b>	<b>26 462</b>
Blair MacLean > PC	9 227
Kevin Golligher > AC	7 893
Gary Wilson > NPD	5 043
Chris Milburn > PV	2 657

<b>Kitchener-Centre (LIB 12 129)</b>	
<b>xKaren Redman &gt; LIB</b>	<b>23 511</b>
Eloise Jantzi > AC	11 603
Steven D. Gadbois > PC	6 162
Paul Royston > NPD	3 058
Martin Suter > COM	167

<b>Kitchener-Waterloo (LIB 13 498)</b>	<b>276:277</b>
<b>xAndrew Telegdi &gt; LIB</b>	<b>27 130</b>
Joshua Doig > AC	12 433
Brian Bourke > PC	8 611
Richard W. Bowers > NPD	4 397
Jack MacAlulay > PV	809
Robert E. Cormier > PAC	273
Christine Nugent > ML	164
Frank Ellis > IND	105

<b>Lambton-Kent-Middlesex (LIB 8 553)</b>	<b>216:220</b>
<b>xRose-Marie Ur &gt; LIB</b>	<b>21 149</b>
Ron Young > AC	13 264
John Phair > PC	5 894
Joyce Jolliffe > NPD	1 869
Roger James > IND	364
Dan Valkos > PV	339
Eva Cryderman > PAC	231

<b>Lanark-Carleton (LIB 11 386)</b>	
<b>Scott Reid &gt; AC</b>	<b>24 646</b>
xlan Murray > LIB	22 838
Bryan Brulotte > AC	12 396
Theresa Kiefer > NPD	1 939
Stuart Langstaff > PV	870
Ross Elliott > PAC	388
John Baranyi > IND	148
Britt Roberts > LN	109

<b>Leeds-Grenville (LIB 3 487)</b>	
<b>xJoe Jordan &gt; LIB</b>	<b>18 601</b>
Gord Brown > AC	18 529
John M. Johnston > PC	7 912
Martin Hanratty > NPD	990
Jerry Heath > PV	815
Jane Pamela Scharf > PAC	182

<b>London-Fanshawe (LIB 13 659)</b>	<b>187:197</b>
<b>xPat O'Brien &gt; LIB</b>	<b>19 677</b>
Robert Vaughan > AC	7 988
Derrall Bellaire > PC	4 116
Andrew Sadler > NPD	4 110

<b>London-Centre-Nord (LIB 15 819)</b>	
<b>xJoe Fontana &gt; LIB</b>	<b>22 742</b>
Nancy Branscombe > AC	9 027
Lorie Chynoweth > PC	7 413
Colleen Redmond > NPD	3 920
Jeremy McNaughton > PV	713
Tim Berg > PM	609
Albert Smith > ML	87

<b>London-Ouest</b>	
---------------------	--

<b>(LIB 13 752)</b>	
<b>xSue Barnes &gt; LIB</b>	<b>23 794</b>
Salim Mansour > AC	10 166
George Goodlet > NPD	3 597
Jeff Lang > PC	9 800
George Goodlet > NPD	3 597
Jeremy Price > PV	611
Richard Goos > PAC	164
Margaret Villamizar > ML	74

<b>Markham (PC 3 639)</b>	
<b>John McCallum &gt; LIB</b>	<b>32 109</b>
xJim Jones > AC	9 019
David Scrymgeour > PC	5 085
Janice Hagan > NPD	1 129
Bernadette Manning > PV	493
Akber Choudhry > IND	222
Jim Conrad > PAC	130

<b>Mississauga-Centre (LIB 19 832)</b>	
<b>xCarolyn Parrish &gt; LIB</b>	<b>24 238</b>
Harry Dhaliwal > AC	6 632
Nina Tangri > PC	5 066
Gail McCabe > NPD	1 403
Alan Ward > PM	387
Bob McCabe > ML	126

<b>Mississauga-Est (LIB 15 928)</b>	<b>184:186</b>
<b>xAlbina Guarnieri &gt; LIB</b>	<b>22 058</b>
Jainstien Dookie > AC	5 363
Riina DeFaria > PC	5 244
Henry Beer > NPD	1 451
Pierre Chénier > ML	227

<b>Mississauga-Sud (LIB 11 130)</b>	
<b>xPaul Szabo &gt; LIB</b>	<b>20 512</b>
Brad Butt > AC	10 009
David Brown > PC	6 845
Ken Cole > NPD	1 619
Pamela Murray > PV	515
Tim Sullivan > ML	76

<b>Mississauga-Ouest (LIB 21 438)</b>	
<b>xSteve Mahoney &gt; LIB</b>	<b>31 280</b>
Philip Leong > AC	10 572
Gul Nawaz > PC	5 275
Cynthia Kazadi > NPD	1 532
Carolyn Brown > PV	810

<b>Nepean-Carleton (LIB 13 033)</b>	
<b>xDavid Pratt &gt; LIB</b>	<b>24 534</b>
Michael Green > AC	22 355
Bill Knott > PC	9 527
Craig Parsons > NPD	2 225
Isobel McGregor > PV	808
Jacques Waisvisz > PAC	130
Lester Newby > LN	126

<b>Niagara-Centre (LIB 12 062)</b>	
<b>Tony Tirabassi &gt; LIB</b>	<b>21 643</b>
Bernie Law > AC	13 313
Mike Grimaldi > NPD	6 975
Joe Atkinson > PC	4 893
Tom Prue > PAC	290
Ron Walker > ML	149

<b>Niagara Falls (LIB 4 882)</b>	
<b>xGary Pillitteri &gt; LIB</b>	<b>18 120</b>
Mel Grunstein > AC	12 282
Tony Baldinelli > PC	6 136
Ed Booker > NPD</	

# ÉLECTIONS 2000 LE CHOIX DES CANADIENS

## ALBERTA (26 députés)

<b>Athabasca (AC 6 607)</b>	<b>176:177</b>
xDave Chatters > AC	18 765
Harold Cardinal > LIB	9 720
Doug Faulkner > PC	4 202
Alysia Erickson > NPD	865
Reginald Normore > PM	467
Harvey Alex Scott > PV	344

<b>Calgary-Centre (AC 3 705)</b>	
xJoe Clark > PC	26 356
xEric Lowther > AC	21 962
Joanne Levy > LIB	5 704
Don LePan > NPD	1 604
Michael Alvarez-Toye > PV	1 169
Beverly Smith > IND	304
Margaret Peggy Askin > ML	133

<b>Calgary-Est (AC 6 042)</b>	<b>191:192</b>
xDeepak Ohbhai > AC	18 141
Doug Ferras > LIB	6 843
Roger Richard > PC	5 504
Kaie Jones > NPD	1 444
Grant Adam Krieger > PM	1 223
Jason Devine > COM	1 152
Neeraj Varma > LN	122

<b>Calgary-Nord-Est (AC 10 073)</b>	
xArt Hanger > AC	28 147
Sam Keshavjee > LIB	9 851
Jerry Vague > PC	5 149
H. Ken Sahil > NPD	1 954

<b>Calgary-Nose Hill (AC 13 223)</b>	
xDiane Ablonczy > AC	35 836
Brian Thiessen > LIB	11 572
James F. McArdle > PC	8 703
Jon Adams > NPD	2 227
Andrew Pickles > PV	1 092
Maureen Ann Roberts > PAC	194

<b>Calgary Southeast (AC 14 035)</b>	<b>222:233</b>
xJason Kenney > AC	32 835
Ray Clark > PC	10 682
Dana Peace > LIB	5 509
Giorgio Cattabeni > NPD	1 122
James Stephen Kohut > PV	871

<b>Calgary-Sud-Ouest (AC 18 206)</b>	
xPreston Manning > AC	34 529
Paul Monaghan > PC	8 685
Barry J. Rust > LIB	7 958
Jennifer Stewart > NPD	

<b>Calgary-Ouest (AC 9 601)</b>	
xRob Anders > AC	33 220
Jim Silye > PC	13 280
Frank Bruseker > LIB	11 181
Greg Klassen > NPD	2 350
Evan Osenton > PV	1 456

<b>Crowfoot (AC 23 910)</b>	<b>219:221</b>
Kevin Sorenson > AC	33 767
Verlynn Olson > PC	6 778
Orest Werezak > LIB	2 958
xJack Ramsay > IND	2 668
Jay Russell > NPD	1 458
Valerie Morrow > IND	223

<b>Edmonton-Centre-Est (AC 3 470)</b>	<b>233:235</b>
xPeter Goldring > AC	17 777
Sue Olsen > LIB	14 290
Ray Martin > NPD	7 328
Kevin Mahfouz > PC	2 254
Naomi Rankin > COM	226

<b>Edmonton-Nord (AC 4 304)</b>	
xDeborah Grey > AC	22 041
Jim Jacuta > LIB	14 976
Laurie Lang > NPD	3 259
Dean Sanduga > PC	3 000

<b>Edmonton-Sud-Est (LIB 1 450)</b>	
xDavid Kilgour > LIB	21 109
Tim Uppal > AC	16 391
Allan Ryan > PC	2 269
Joginder Kandola > NPD	1 285
Richard Sheldorf > LN	187
Michael Sekuloff > PAC	154
Matthew James > PC	97

<b>Edmonton-Sud-Ouest (AC 7 864)</b>	
James Rajotte > AC	26 197
Chiu Lau > LIB	18 223
Joseph Fernando > PC	5 810
Bernie Keeler > NPD	2 746
Jerry Paschen > PV	483
Wade McKinley > LN	195

<b>Edmonton-Strathcona (AC 2 951)</b>	
xRahim Jaffer > AC	23 409
Jonathan Dai > LIB	17 773
Héleine Narayana > NPD	8 259
Gregory Toogood > PC	5 037
Ken Kirk > PM	810
Kesa Rose Semenchuk > PAC	300
Kevan Hunter > ML	164

<b>Edmonton-Ouest (LIB 1 410)</b>	
xAnne McLellan > LIB	21 960
Betty Unger > AC	21 190
Rory J. Koopmans > PC	2 992
Richard D. Vanderberg > NPD	2 920
Dan Parker > PAC	358
Peggy Morton > ML	195

<b>Elk Island (AC 17 740)</b>	
xKen Epp > AC	33 205

Paul Bokowski > LIB	9 229
Rod Scarlett > PC	6 275
Chris Harwood > NPD	3 292

<b>Lakeland (AC 16 238)</b>	
xLeon Benoit > AC	29 346
Wayne Kowalski > LIB	9 058
Paul Pelletier > PC	4 355
Raymond Stone > NPD	2 050

<b>Lethbridge (AC 14 941)</b>	
xRick Casson > AC	30 379
Vaughan Hartigan > LIB	8 130
Kimberly Denise Budd > PC	4 062
Garth Hardy > NPD	2 648
Don C. Ferguson > PV	944
Dan Lamden > PAC	263

<b>Macleod (AC 18 670)</b>	<b>183:184</b>
xGrant Hill > AC	30 838
Cyril R. Abbott > PC	6 102
Marlene LaMontagne > LIB	4 121
Dwayne Good Striker > NPD	2 934

<b>Medicine Hat (AC 16 682)</b>	
xMonte Solberg > AC	31 154
Trevor Butts > LIB	4 404
Gordon Musgrove > PC	4 246
Luke Lacasse > NPD	2 150

<b>Peace River (AC 15 110)</b>	
xCharlie Penson > AC	27 451
Kim Ksenia Fenton > LIB	6 497
Milton Hommy > PC	5 026
Patricia Lawrence > NPD	2 935

<b>Red Deer (AC 22 056)</b>	
xBob Mills > AC	36 940
Walter Kubanek > LIB	6 532
Doug Wagstaff > PC	5 054
Linda Roth > NPD	2 346

<b>Saint-Albert (AC 11 732)</b>	
xJohn Williams > AC	32 743
Bob Russell > LIB	13 639
Andy Jones > PC	5 687
John Williams > NPD	2 965

<b>Wetaskiwin (AC 20 751)</b>	
xDale Johnston > AC	33 674
John Jackie > LIB	8 318
Kenneth R. Sockett > PC	4 414
Cliff Reid > NPD	2 044

<b>Wild Rose (AC 20 063)</b>	
xMyron Thompson > AC	40 047
Truper McBride > PC	7 360
Bryan E. Mahoney > LIB	6 335
Arne Wilson > NPD	2 320
Garnet T. Hammer > IND	906

<b>Yellowhead (AC 16 642)</b>	<b>207:208</b>
Rob Merrifield > AC	26 817
John Higgerty > LIB	6 348
Dale F. Galbraith > PC	5 140
J. Noel Lapierre > NPD	1 910
Jacob Strydhorst > IND	372

## COLOMBIE-BRITANNIQUE (34 députés)

<b>Burnaby-Douglas (NPD 7 315)</b>	
xSvend Robinson > NPD	17 018
Alan McDonnell > AC	15 057
Francesca Zumpano > LIB	10 774
Kenneth Edgar King > PC	2 476
Roger Perkins > COM	189

<b>Cariboo-Chilcotin (AC 9 515)</b>	
xPhilip Mayfield > AC	19 212
John McCarville > LIB	6 519
Raymond John Skelly > NPD	2 915
Pamela J. Culbert > PC	2 822
William Turkel > IND	591
Al Charlebois > ML	123

<b>Delta-South Richmond (AC 8 820)</b>	
xJohn M. Cummins > AC	30 881
Jim Doswell > LIB	15 856
Curtis MacDonald > PC	3 838
Ernie Fulton > NPD	3 095
Allan Warnke > PAC	515
Frank Wagner > IND	227

<b>Dewdney-Alouette (AC 9 585)</b>	
xGrant McNally > AC	28 182
Jatinder Sidhu > LIB	8 717
Gord Kehler > PC	5 805
Malcolm James Crockett > NPD	5 535

<b>Esquimalt-Juan de Fuca (AC 8 092)</b>	
xKeith Martin > AC	23 981
Alan Thompson > LIB	11 539
Carol E. Harris > NPD	6 482
John Vukovic > PC	3 857
Casey Brennan > PV	2 056
Paul E. Tessier > LN	324

<b>Fraser Valley (AC 21 532)</b>	
xChuck Strahl > AC	38 543
Hal H. Singleton > LIB	8 957
Rob Lees > NPD	3 176
Rocky Nenka > PC	2 350
Norm Siefken > PM	841
Carol Battaglio > PV	537
Debbie Anderson > PAC	426
Ed Van Woudeberg > IND	212
Chris Bolster > COM	81

<b>Kamloops (NPD 1 894)</b>	
-----------------------------	--

Betty Hinton > AC	23 564
xNelson Riis > NPD	13 490
Jon Moser > LIB	7 572
Randy Patch > PC	3 293
Ernie Schmidt > PAC	544

<b>Kelowna (AC 13 940)</b>	
xWerner Schmidt > AC	33 802
Joe Leask > LIB	13 559
Doug Mallo > PC	4 706
John O. Powell > NPD	3 570
Jack W. Peach > PAC	1 199

<b>Kootenay-Boundary-Okanagan (AC 10 085)</b>	
xJim Gouk > AC	19 366
Bill Barlee > LIB	11 376
Don Scarlett > NPD	4 104
Andrew Shadrack > PV	2 693
Michele Elise Duncan > PC	2 138
Dan Loehndorf > PM	889
Dev Collins > LIB	768
Annie Holtby > LN	191

<b>Kootenay-Columbia (AC 16 014)</b>	<b>198:200</b>
xJim Abbott > AC	25 472
Delvin R. Chatterson > LIB	5 612
Andrea Dunlop > NPD	3 261
Jerry Pirie > PC	2 128
Jubilee Rose Cacaci > PV	1 147

<b>Langley-Abbotsford (AC 18 931)</b>	
xRandy White > AC	38 841
Steve Ferguson > LIB	9 553
Bev Braaten > PC	4 241
Paul Latham > NPD	2 353
Harold John Ludwig > IND	420

<b>Nanaimo-Alberni (AC 13 907)</b>	
James D. Lunney > AC	26 516
Hira Chopra > LIB	10 877
Bill Holdom > NPD	7 634
Bill McCullough > PC	5 341
Donald Lavallee > PM	1 125
Brunie Brunie > IND	830
Marty Howe > LN	235

<b>Nanaimo-Cowichan (AC 9 573)</b>	<b>246:247</b>
xReed Elley > AC	23 548
Marshall Cooper > LIB	10 797
Garth Mirau > NPD	8 580
Cynthia-Mary Hemsworth > PC	3 729
Doug Catley > PAC	1 493
Meaghan Walker-Williams > PM	1 258
Norm Abbey > PV	1 188

<b>New W.-C.-Burnaby (AC 1 848)</b>	
xPaul Forseth > AC	20 698
Lee Rankin > LIB	14 544
Lorrie Williams > NPD	7 176
Mike Redmond > PC	3 518
François C. Nantel > PV	1 025
Hanne Gidora > COM	112
Brian Sproule > ML	93

<b>North Vancouver (AC 8 269)</b>	
xTed White > AC	27 838
Bill Bell > LIB	18 346
Laurence Putnam > PC	3 978
Sam Schechter > NPD	2 781
Diana Jewell > PAC	1 076
Tunya Audain > PM	1 008
Dallas Collis > IND	836
Rusty Corben > IND	262
Michael Hill > ML	81

<b>Okanagan-Coquihalla (AC 15 947)</b>	
xStockwell Day > AC	28 799
Tom Chapman > LIB	9 915
Ken Ellis > NPD	4 096
Gordon John Seiter > PC	2 927
Harry Naegel > PV	1 111
Teresa Taylor > PM	838
Larry Taylor > PAC	463
Elizabeth Innes > LN	167
Dorothy-Jean O'Donnell > ML	116
Clay Harmon > IND	95

<b>Okanagan-Shuswap (AC 13 367)</b>	
xDarrel Stinson > AC	29 345
Marvin Friesen > LIB	9 850
Wayne Alexander Fowler > NPD	4 060
Sheila Marguerite Wardman > PC	3 096
Vera Gottlieb > PAC	724
K. No Daniels > IND	447
David Lethbridge > COM	356

<b>Port Moody-Coquitlam (LIB 1 089)</b>	
James Moore > AC	28 685
xLou Sekora > LIB	16 929
Jamie Arden > NPD	5 332
Joe Gluska > PC	4 500
Dave King > PV	838
Paul Geddes > PM	819
Will Arlow > PAC	453
George Gidora > COM	94

<b>Prince George-Bulkley Valley (AC 10 435)</b>	
xDick Harris > AC	20 651
Jeannette Townsend > LIB	8 198
Oliver William Ray > PC	2 451
Mark Walsh > NPD	2 042
John Grogan > PV	797
Suzanne Woodrow > PAC	705
John Van der Woude > IND	153
David MacKay > ML	83

<b>Prince George-Peace River (AC 16 587)</b>	<b>192:195</b>
xJay Hill > AC	23 420
Arlene Thorpe > LIB	5 153
Jan Christiansen > PC	2 033
Lenart Nelson > NPD	1 544
Hilary Crowley > PV	727
Henry A. Dunbar > PAC	

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*

29 novembre 2000

Page A13 manquante

## | ÉLEVAGE DU PORC |

# Le jeûne pour nettoyer les abattoirs



Archives La Presse ©

MATHIEU PERREAULT

SI LES COCHONS jeûnaient de 16 à 24 heures avant de se faire tuer à l'abattoir, leur viande serait meilleure et les abattoirs auraient moins de déchets à traiter, a soutenu hier un chercheur du ministère fédéral de l'Agriculture, à un colloque sur l'élevage de porc à Saint-Hyacinthe.

Luigi Faucitano est spécialisé dans le traitement « pré-abattoirs » des cochons, un domaine de recherche où l'Europe est en avance sur l'Amérique du Nord, selon lui. Originaire de Bologne, en Italie,

l'agronome Faucitano a étudié pendant son doctorat 15 000 cochons espagnols, et travaille depuis un an et demi au laboratoire fédéral de Lennoxville.

« La qualité de la viande dépend de facteurs génétiques et environnementaux », explique M. Faucitano en entrevue, au centre des congrès de l'hôtel des Gouverneurs. « Le bien-être des animaux fait partie des facteurs environnementaux. En Europe, c'est un sujet très important, dans le Nord à cause de considérations éthiques, dans le Sud parce que le bien-être assure une viande de meilleures qualité et salubrité. »

Un cochon malmené aura davantage de blessures et son rythme cardiaque s'élèvera, ce qui altère la qualité de la viande.

En Espagne, M. Faucitano a mesuré l'impact du jeûne avant l'abattage, des mélanges de troupeaux, des méthodes de chargement sur les camions, de la densité d'animaux dans la benne, de la durée du

voyage, du repos immédiatement avant l'abattage. Il a notamment conclu que les monte-charge sont moins stressants pour les cochons que les rampes, et que si la rampe était inévitable, elle devait avoir un angle de 15 degrés et être recouverte de caoutchouc antidérapant et assourdissant le bruit. Dans la benne, les cochons ne doivent pas être trop serrés, pour pouvoir se coucher pour une sieste, mais assez nombreux pour pouvoir s'appuyer les uns sur les autres dans les courbes.

L'impact du bien-être du cochon sur la salubrité de la viande est surtout lié au jeûne. Comme les cochons sont toujours gavés, ils supportent mal les voyages. En vomissant, ils peuvent transmettre des microbes à leurs congénères. À l'abattoir, les estomacs sont parfois perforés malgré les précautions; s'ils sont pleins, il y aura contamination des carcasses. De plus, selon M. Faucitano, les abattoirs nord-américains déboursent 18 cents par

carcasse (un million de dollars au Québec) pour traiter le contenu des estomacs, un déchet non récupérable. Si les cochons arrivaient à l'abattoir le ventre vide, ce serait autant d'argent d'épargné.

« Au Québec, les producteurs font rarement jeûner leurs cochons avant de les envoyer à l'abattoir, dit le Bolognais. Ils ont peur de perdre de l'argent parce que les carcasses pèseront moins. Pourtant, la perte de poids n'est pas très élevée. Mais la grosse différence, c'est que la qualité de la viande est beaucoup plus valorisée en Europe qu'en Amérique du Nord. »

Cette conception différente de l'élevage explique en partie le refus des Européens d'accepter le boeuf aux hormones nord-américain, selon M. Faucitano. « Je ne connais pas assez les bovins pour savoir si les hormones sont oui ou non cancérogènes. Mais je sais que les hormones augmentent surtout la quantité d'eau dans les muscles, ce qui donne une viande de moindre qualité. »

## EN BREF

### Mort depuis un an

LE SQUELETTE d'un septuagénaire a été découvert lundi à son domicile du Mans, dans l'ouest de la France, près d'un an après sa mort naturelle. Alertés par le gestionnaire de l'immeuble, qui s'étonnait de ne plus percevoir le loyer d'un de ses locataires, les policiers ont découvert dans la chambre d'un appartement les restes d'un cadavre en voie de décomposition avancée.

### Mauvaise adresse

APRÈS CINQ SEMAINES d'une opération de surveillance délicate, l'élaboration de plans détaillés d'une maison soupçonnée d'être un rendez-vous de trafiquants de drogue, la police britannique a lancé un raid... contre la maison voisine, réveillant une paisible retraitée dans son lit. Dans l'obscurité, ils avaient confondu la maison de la vieille dame avec celle des voisins. Scotland Yard a présenté ses excuses et précisé que ses enquêteurs avaient finalement investi la bonne maison et arrêté deux hommes et une femme.

Corum Bubble® Watch in Steel, designed by Severin



**CORUM**  
SWISS TIMEPIECES

**BIRKS**

TEMPS. depuis 1879

1240, Square Phillips (514) 397-2511  
1 800 682 2622 www.birks.com

Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à **50%**

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

**MOBILART C & R**

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada  
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrière  
**(514) 344-1400**

Des cadeaux **chaleureux**

Faites fi du froid avec le chapeau d'hiver Tilley. Coquille en laine traitée au Téflon, résistance à la pluie et aux taches; oreillettes et rabat pour le front escamotables doublés en doux coton suédé. Confort total, élégance incontestable, garantie à vie.

*Pas de doute, c'est un Tilley.*

**Tilley Endurables**

1050, av. Laurier O. Montréal (514) 272-7791  
Faites le 1-800-465-4249 pour commander ou pour connaître le détaillant associé de votre région.

**TILLEY — DES CADEAUX QUI VOYAGENT BIEN**

2910736L  
Not Found

## | ÉLEVAGE DU PORC |

# La résistance aux antibiotiques pourrait être plus inquiétante que les effets cancérigènes?

MATHIEU PERREULT

L'actuelle crise de la vache folle en Europe a relancé le débat sur les effets cancérigènes des antibiotiques et des hormones administrés au bétail nord-américain. Mais selon un conférencier du colloque sur le porc du Centre de référence en agriculture du Québec, qui se tenait hier à Saint-Hyacinthe, le problème le plus pressant que doivent affronter les éleveurs de porcs est la résistance aux antibiotiques.

« Les résidus d'antibiotiques dans la viande ne sont pas le problème majeur des éleveurs », affirme le vétérinaire Robert Charrette, qui pratique dans une clinique de Saint-Hyacinthe. « Il faut surtout surveiller le développement des connaissances sur la résistance aux antibiotiques. »

Les antibiotiques sont utilisés pour accélérer la croissance du bétail depuis les années soixante. Au cours des années quatre-vingt, des pays européens, particulièrement en Scandinavie, ont commencé à se demander si une telle utilisation d'antibiotiques ne favorisait pas le développement de variétés de bactéries résistantes à ces antibiotiques chez l'animal, qui pourraient ensuite transmettre leur antibiorésistance à des bactéries humaines. La guerre que la médecine livre aux microbes est une fuite en avant incessante, parce que des souches bactériennes résistantes à un antibiotique donné émergent inévitablement après un certain temps.

En Suède, le gouvernement a interdit en 1986 l'utilisation des antibiotiques comme facteurs de croissance des cochons. Le Danemark a fait de même entre 1995 et 1998, parce que ses scientifiques avaient conclu que leurs cochons étaient responsables de la résistance de



Archives La Presse ©

Depuis les années 80, on se demande si l'utilisation massive d'antibiotiques dans l'élevage du porc ne favoriserait pas le développement de variétés de bactéries résistantes à ces antibiotiques chez l'animal, qui pourraient ensuite transmettre leur antibiorésistance à des bactéries humaines.

certaines bactéries humaines à la vancomycine, l'un des antibiotiques de dernier recours. L'Union européenne a commencé à emboîter le pas cette année, selon le Dr Charrette. En 1997, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'élevage d'animaux était l'une des premières sources d'antibiorésistance, avec la surprescription d'antibiotiques par les médecins et le non-respect des prescriptions par les patients.

L'approche européenne n'est pas sans inconvénients, selon le Dr Charrette. « Les antibiotiques augmentent l'efficacité du métabolisme du cochon. Sans antibiotiques, les cochons génèrent plus de déchets, donc plus de problèmes environnementaux. En Suède, l'utilisation d'antibiotiques a augmenté après

1986 parce que les cochons étaient davantage malades. Aussi, il a fallu que la Suède assume les pertes de performance de 3 à 5 % des éleveurs. » Si le Québec interdisait l'utilisation d'antibiotiques comme facteur de croissance pour le porc, la facture serait de 20 à 30 millions, selon les chiffres fournis par le vétérinaire.

Chose certaine, le monde du porc n'aime pas se faire montrer du doigt comme l'un des responsables de l'antibiorésistance. Le président du colloque, Marcel Delorme, un vétérinaire de Launaudière, a souligné à *La Presse* qu'une bonne majorité des pneumonies humaines suscitaient des prescriptions d'antibiotiques, alors que la plupart des pneumonies sont dues à des virus contre lesquels les antibiotiques sont impuissants.

## FAILLITE • FAILLITE •

### BARCANA (GRANBY)

La Corporation Commerciale Crescent  
(encanteurs liquidateurs)

dispose de plus de 2 500 000 \$ (prix de gros) d'arbres, de boules et de décorations de Noël. C'est le temps de faire vos achats pour les fêtes. N'attendez pas le «Boxing Day».

#### SAPINS:

Plusieurs modèles disponibles dans différentes grandeurs (2' à 12'), faciles à installer.

#### BOULES:

Plus de 3 000 000 de boules, incassables, fabriquées au Canada, dans toutes les grandeurs (60 mm à 25 cm) et toutes les couleurs.

#### FIGURINES ET ACCESSOIRES:

Grand choix de guirlandes, couronnes, Père Noël en fibre de verre, etc.

### 2 LOCATIONS

382, boul. des Laurentides  
LAVAL  
Heures d'ouverture  
Lun. au merc. 10 h à 18 h jeu. et vend. 10 h à 21 h  
Sam. 9 h à 17 h - Dim. 11 h à 17 h

905, boul. Industriel  
GRANBY  
Heures d'ouverture  
Lun. au vend. 10 h à 18 h  
Sam. 9 h à 17 h - Dim. 12 h à 17 h



Vente dirigée par  
Corporation Commerciale Crescent  
ENCANTEURS LIQUIDATEURS ÉVALUATEURS



cartes acceptées

## Notre incroyable vente d'entrepôt est de retour...

liquidation  
Dans Notre Département  
**LUMINAIRE**  
PLUSIEURS CHOIX!

# Vente

10 JOURS  
Seulement!

Prix de gros  
ouvert au public!



NOV.		DÉCEMBRE																	
Jour	Heures	Dimanche	Mercredi	Jour	Dimanche	Mardi	Jour	Dimanche	Mardi	Jour									
30	10 h à 20 h	3	9 h 30 à 17 h	5	10 h à 20 h	7	10 h à 20 h	10	9 h 30 à 17 h	12	10 h à 20 h	14	10 h à 20 h	17	9 h 30 à 17 h	19	10 h à 20 h	21	10 h à 20 h

Notre entrepôt est rempli d'articles de cristal atteignant les milliers de dollars...

- Vaisselle • Verrerie • Cadeaux • Lampes et abat-jour
- Articles de mariage et de fêtes • Chandeliers • et beaucoup plus

**AU PRIX DE GROS...OU MOINS!**

Venez voir notre nouvelle Boutique de Chandeliers!

**Économies incroyables** sur des articles de fin de série,  
de production limitée et sur des échantillons!



6652, Côte De Liesse, St. Laurent  
**514-341-9241**

Ventes finales. Aucun échange ni remboursement. Cartes Visa et Interac acceptées.

2910736R  
Not Found

QUÉBEC

# Patriotisme et pauvreté au menu du conseil national du PQ

MARTIN PELCHAT  
ET DENIS LESSARD

Rétablissement du Conseil de la souveraineté, distribution gratuite de 500 000 drapeaux du Québec, congé férié à la mémoire des Patriotes : la fibre patriotique alimentera les débats, en fin de semaine, au conseil national du Parti québécois à Québec.

Le cahier de propositions émanant des associations de comtés du PQ et de son Comité national des jeunes contient en outre plusieurs invitations au gouvernement Bouchard à corriger le tir, notamment à l'égard du salaire minimum, de la famille et du financement des centres jeunesse et de la santé.

Les péquistes de Mercier veulent rallier les militants autour de la proposition de presser le gouvernement d'adopter une loi-cadre visant l'élimination de la pauvreté et d'améliorer sa réponse à la Marche mondiale

des femmes. Ils tiennent notamment à ce que Québec majeure « dans les plus brefs délais » de 10,5 % le salaire minimum.

Le CNJ veut de son côté procéder annuellement à la révision du salaire minimum selon des balises déterminées.

Les jeunes veulent aussi que le budget 2001 du ministre des Finances Bernard Landry donne priorité au financement de mesures bénéficiant aux jeunes, comme le « refinancement massif des réseaux d'éducation » et l'amélioration de l'aide financière aux études. Le CNJ demande aussi au gouvernement de bonifier immédiatement les budgets des centres jeunesse.

À Joliette, les militants demandent « de combler rapidement le rattrapage financier dans Lanaudière dans le domaine de la santé et des services sociaux ». En matière de développement régional, Abitibi-Est recommande d'augmenter le budget des centres locaux de développement (CLD) en imposant une contribution aux grandes entreprises. Les péquistes de Crémazie recommandent pour leur part au gouvernement de « prendre tous les moyens pour que sa société d'État, la Place des Arts, respecte la loi anti-briseurs de grève en vigueur au Québec ».

Contrairement au projet de loi 170, l'association de Mercier réclame que la fusion des municipalités de l'île de Montréal donne lieu à une remise en question du statut bilingue des municipalités, en fonction du critère de la majorité de la population desservie de langue maternelle anglaise. Cette mesure équivaldrait à priver d'un tel statut d'exception six municipalités, soit Dollard-des-Ormeaux, Kirkland, Dorval, Mont-Royal, Pierrefonds et Roxboro.

**Le Bloc à l'avant-plan**

Le résultat décevant du Bloc québécois aux élections soulèvera aussi des discussions. « Il y a sûrement beaucoup de gens qui sont déçus, observe le président de Montréal-Centre, Mario Beaulieu. Les sondages indiquaient que les résultats seraient meilleurs. Beaucoup de gens ne sont pas allés voter pour le Bloc. On constate un phénomène d'apathie. »

Avec une pointe d'ironie, le premier ministre Bouchard disait hier s'attendre à ce que ses militants profitent du week-end pour examiner sous toutes ses coutures le résultat de lundi.

Les péquistes de Montréal-Centre, qui re-

présentent 14 comtés, souhaitent que le gouvernement Bouchard reprenne au plus vite une démarche menant à un nouveau référendum sur la souveraineté.

C'est ainsi que pour faire la promotion de l'option ils souhaitent la remise en place d'un Conseil de la souveraineté, un organisme financé par le public et le privé pour faire la promotion de l'indépendance. L'organisme a déjà existé, présidé par Yves Duhaime, mais avait été sabordé en 1997. « Du côté fédéraliste, il y a plein d'organismes, le Conseil pour l'unité canadienne, Patrimoine Canada et le Bureau d'information du Canada qui dépendent des fonds pour faire la promotion du fédéralisme », explique le président de Montréal-Centre. M. Beaulieu est convaincu à partir de quelques coups de sonde, que cette proposition sera approuvée par les délégués.

« Pour les gens, l'enjeu de la souveraineté n'est pas suffisamment présent pour qu'ils se mobilisent suffisamment », dit M. Beaulieu, expliquant le résultat du Bloc québécois lundi. « Je ne crois pas que la souveraineté soit en perte de vitesse, mais il faut rouvrir la machine », soutient-il.

## Bouchard à New York et à Mexico

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec Lucien Bouchard se rendra à New York demain pour souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire de la délégation du Québec dans cette ville.

Le premier ministre sera pour l'occasion accompagné du vice-premier ministre Bernard Landry, de la ministre des Relations internationales Louise Beaudoin et de la ministre de la Culture Agnès Maltais.

M. Bouchard doit prendre la parole au World Trade Center lors d'un déjeuner qui réunira 200 représentants des institutions financières de New York.

On attend par ailleurs quelque 300 invités du monde des affaires, de la politique et de la culture lors d'une réception qui suivra au Puck Building, a indiqué le bureau de M. Bouchard.

Par ailleurs, M. Bouchard se rendra au Mexique vendredi à l'invitation du nouveau président mexicain, Vicente Fox Quesada pour la cérémonie de passation des pouvoirs.

# Grande Vente d'avant Noël

chez **OBERSON**

Avec tout achat de 200 \$ et plus de vêtements de la **COLLECTION 2000-2001** recevez **20%** du montant du prix de vente en accessoires de vêtements gratuits (Tuques, gants, etc.) Valide jusqu'au 15 décembre 2000

**Skis paraboliques**

Atomic Megacarv 3.20 ou Dynastar Max avec fixations Rossignol FD60 Valeur jusqu'à 530 \$ pour seulement **199<sup>95</sup>\$**

SnowBlade Salomom 99.9 Modèle 2000 vendu 360 \$ pour seulement **269<sup>95</sup>\$**

Miniski de marque Sporten **179<sup>95</sup>\$**

**Skis traditionnels gratuits** à l'achat de fixations

- Salomon Quadrax 600
- Look XR6
- Rossignol FD60 (noir) ou FD8

à **99<sup>95</sup>\$** Vendu antérieurement 149,95 \$ Aucune substitution, jusqu'à épuisement des stocks. Valide jusqu'au 15-12-2000

**Ensemble planche à neige pour junior** 299<sup>95</sup>\$

Comprenant :

- Planche Limited
- Fixations DD junior
- Bottes 5150 junior

**Ensemble planche à neige pour adultes** 329<sup>95</sup>\$

Comprenant :

- Planche Limited
- Fixations DD adultes
- Bottes 5150 adultes

**Vaste de choix de bottes de ski pour adultes** Grandeurs de 3 à 10 **49<sup>95</sup>\$**

www.oberson.com

**OBERSON** vous invite à venir rencontrer Philou Poirier et J.P. Auclair Samedi 2 déc. de 13 h à 15 h 30

Une seule adresse **1355, boul. des Laurentides, Laval**

Heures d'ouverture : Lun. au merc. : 10 h à 18 h • Jeu. et vend. : 10 h à 21 h • Sam. : 9 h à 17 h • Dim. : midi à 17 h

Aut. Laval 440, Aut. St-Martin, Boul. Henri-Bourassa, Boul. Métropolitain, Aut. Laval 440, Aut. St-Martin, Boul. Henri-Bourassa, Boul. Métropolitain, Aut. Laval 440, Aut. St-Martin, Boul. Henri-Bourassa, Boul. Métropolitain

### Les diamants

**Bracelet Tennis**

Total	
1 carat	1188 \$
2 carats	1888 \$
3 carats	2988 \$
4 carats	3988 \$
5 carats	4988 \$

Diamants sur or 14c.

**Jonc anniversaire**

Total	
25 pts.	288 \$
50 pts.	588 \$
1 ct.	988 \$

Sondage Léger & Léger Meilleure bijouterie 4 années consécutives

**le Parchemin** DEPUIS 1966

Place des Arts, 175 rue Ste-Catherine Ouest, (514) 849-8333  
Métro Berri-UQAM, 505 rue Ste-Catherine Est, (514) 845-5243

Bien au chaud!

**MARC ANDREW**

**MONTREAL**

Galerias d'Anjou	(514) 353-3129	Centre Rockland	(514) 735-5135
Promenades St-Bruno	(450) 653-4748	Carrefour Laval	(450) 687-1705

**QUÉBEC** — Place Ste-Foy (418) 657-6636

# La FTQ dénonce les changements projetés en matière de langue du travail

CLAUDE-V. MARSOLAIS

LA FTQ n'est pas du tout d'accord avec la ministre Louise Beaudoin qui s'apprête à retirer à l'Office de la langue française le pouvoir de trancher les litiges lorsque des plaintes sont déposées en matière de langue du travail.

Le secrétaire général de la centrale, René Roy, a indiqué que la centrale syndicale allait faire des représentations plus tard cette semaine lorsqu'elle participera aux auditions de la Commission des affaires municipales sur les fusions des municipalités.

« Nous estimons que la ministre devrait attendre les conclusions des états généraux de la langue française, prévues au printemps prochain, avant de faire adopter ce projet de loi qui ne nous satisfait pas », déclare-t-il.

Le projet de loi 171 veut confier à des arbitres ou des commissaires du travail tout litige se rapportant au droit de travailler en français, le rôle de l'Office étant limité à celui de médiateur.

Mais une association de salariés ne pourra plus déposer des plaintes puisque seules les personnes à titre

individuel sont habilitées à recourir aux services d'un arbitre ou d'un commissaire du travail dans le cas d'un litige.

« Il y a une carence d'arbitres et de commissaires du travail et on veut encore ajouter à leurs tâches avec cette dimension de la langue au travail », soutient M. Roy.

L'ex-président de la centrale, Fernand Daoust, qui est aussi membre de l'Office de la langue française, se demande comment une personne seule va pouvoir se défendre devant un arbitre ou un commissaire du travail alors que la partie patronale se fait toujours représenter par une batterie d'avocats. « Nous savons tous que les avocats patronaux utilisent des mesures dilatoires pour remettre les auditions ou différentes tactiques pour contrer un plaignant. Il est vrai qu'on prévoit une médiation non obligatoire de l'OLF, mais il faut que la personne y recoure dans un délai de 30 jours après le dépôt de sa plainte. C'est beaucoup trop court et illusoire », affirme-t-il.

M. Daoust note également que l'Office de la langue française a développé toute une jurisprudence depuis qu'il a été mis sur pied en 1977 et c'est l'organisme qui est le

mieux équipé pour déterminer les langues autres que le français pouvant être utilisées dans les entreprises et les services au Québec.

Le projet de loi 171 se veut la réponse au fait que l'action de l'OLF en matière de langue de travail est paralysée depuis qu'un jugement de la Cour supérieure a remis en cause la représentativité des organismes quasi judiciaires sous prétexte que ses représentants, à l'encontre de vrais juges, ne sont pas inamovibles puisqu'il s'agit bien souvent de nominations politiques à court terme.

Dans une autre cause opposant le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et l'Hôpital chinois, la Cour supérieure a renversé en 1998 une décision de l'OLF qui avait refusé à l'Hôpital chinois de Montréal d'obliger dans l'embauche de nouvelles infirmières l'usage de dialectes chinois tels le toisonnais, le cantonais, le mandarin, le chew chow et le hakka.

M. Daoust estime que le projet pourrait être acceptable s'il n'avait qu'une portée transitoire avant que le gouvernement ne décide d'amender la Charte de la langue française à la suite du dépôt des recommandations des états généraux de la langue française.



Boutique  
Lalique  
chez  
OGILVY  
(514)  
843-3000

2911200

## MARCHÉ CONCLU

Du lundi au samedi dans **La Presse**

## ÉCONOMIE

P U B L I C I T É

## Ce que tous les aînés devraient savoir au sujet des hypothèques inversées

Recevez une rente viagère mensuelle, voyagez ou donnez à vos enfants une partie de leur héritage

Grâce au Programme Canadien de Revenu Résidentiel, les aînés âgés de 62 ans et plus peuvent tirer de leur patrimoine un montant en espèces de 20 000 \$ à 200 000 \$ comptant.

Le programme est aussi appelé hypothèque inversée parce que vous n'avez rien à rembourser tant que vous résidez dans votre maison. Le capital et les intérêts sont remboursés par vos héritiers, ou vous-même si vous décidez de vendre.

Les avantages sont nombreux. L'argent provient de votre résidence principale, il n'y a donc pas de taxe sur le gain en capital. Vous n'avez pas à vendre votre maison, vous conservez toujours votre droit de propriété et aucun remboursement mensuel n'est requis. Vous pouvez déménager ou rembourser l'hypothèque quand vous le voulez.\* Le programme vous donne accès à des fonds de rente viagère mensuelle, de montant en espèces ou une combinaison des deux.

Bon nombre d'aînés utilisent le programme pour améliorer leur style de vie: rénover leur maison ou acheter une voiture. D'autres utilisent cet argent pour aider leurs enfants.

«Un grand merci d'avoir réglé nos affaires financières avec autant de courtoisie et de compétence. Nous sommes ravis de notre programme»

et beaucoup plus rassurés quant à l'avenir.»

G.B., Maple Ridge

Vous pouvez obtenir de l'information sur ce programme auprès de la Banque de Montréal, du Groupe Financier Banque Royale, de la Banque Toronto-Dominion, de la Banque Scotia, de la Banque Nationale ou de la Banque HSBC Canada.

## Votre sécurité est assurée

Naturellement, vous êtes prudent avant de vous engager dans quoi que ce soit qui touche votre maison, mais vous pouvez compter sur le Programme Canadien de Revenu Résidentiel. Nous garantissons que le droit de propriété de votre maison ne sera jamais menacé.

**Pour obtenir une trousse d'information gratuite, qui inclut une estimation personnelle, appelez sans frais le Programme Canadien de Revenu Résidentiel au 1 888 749-9785**

ou visitez notre site Internet au [www.chip.ca](http://www.chip.ca)

**PROGRAMME CANADIEN DE REVENU RÉSIDENTIEL**



## L'homme le plus recherché de Chine menait une vie extravagante au Canada

Agence France-Presse

VANCOUVER — Lai Changxing, l'homme le plus recherché de Chine dans le cadre d'un gigantesque scandale de corruption, menait une vie extravagante avant son arrestation, jeudi, au Canada, pour violation des lois sur l'immigration, a raconté hier un responsable canadien.

M. Lai, arrivé en 1999 au Canada, avec son épouse, s'est vu refuser en octobre dernier l'octroi du statut de réfugié. M. Lai a été arrêté la semaine dernière devant un casino de Niagara Falls (Ontario), à proximité de la frontière américaine, tandis que sa femme Tsang Ming-na était interpellée par des policiers canadiens dans leur domicile de Burnaby (Colombie-Britannique).

Le couple cherche à obtenir une libération sous caution et tous deux font appel du refus d'octroi du statut de réfugié. Ils risqueraient de fuir le pays s'ils n'étaient pas maintenus en détention, ont estimé des officiers de l'immigration qui ont déposé mardi devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié de Vancouver (Colombie britannique).

D'après eux, Lai Changxing et sa femme menaient la grande vie au Canada, achetant des propriétés de luxe et gaspillant des millions de dollars dans les casinos du pays. « C'est un parieur insatiable, qui joue gros et qui a mené une vie complètement extravagante », a indiqué hier l'officier d'immigration Jim Murray.

M. Lai, un petit homme trapu, se trouvait dans la salle d'audience bondée, en survêtement vert de détenu et en tee-shirt rouge, au côté de sa femme Tsang, qui a éclaté en sanglots quand le couple a été temporairement ramené dans une cellule, menotté, lors d'une interruption de séance.

M. Lai était arrivé au Canada le 14 août 1999 comme un simple



PHOTO PC

**Selon des agents de l'Immigration, Lai Changxing et sa femme menaient la grande vie au Canada, achetant des propriétés de luxe et flambant des millions dans les casinos.**

touriste, un jour après avoir été prévenu par un sous-chef de police de Hong Kong que la police chinoise allait l'arrêter en relation avec une affaire de contrebande.

Selon Jim Murray, M. Lai serait le cerveau derrière une opération massive de trafic passant par Xiamen, sur la côte chinoise. Le gang aurait ainsi fait entrer en Chine des milliards de dollars de marchandises, notamment du matériel high-tech, des voitures, du diesel et du pétrole brut. M. Lai est aussi accusé d'avoir des relations étroites avec des gangs de passeurs et des triades.

« Le Canada ne peut pas servir de refuge pour M. Lai », a déclaré M. Murray.

Les médias officiels chinois avaient indiqué mardi que le Premier ministre Zhu Rongji s'était engagé à employer tous les moyens diplomatiques pour faire extraditer M. Lai. Selon la presse de Hong Kong, M. Zhu aurait affirmé avoir engagé des négociations à ce sujet avec les autorités canadiennes mais les Canadiens déclarent n'avoir reçu aucune demande d'extradition formelle ni aucune requête pour engager les négociations.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2000, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Achats sur place seulement. Certains articles ont peut-être été déjà soldés au cours de la semaine dernière. Les rabais ne peuvent être combinés à aucune autre offre

SEARS

Heures de magasinage des fêtes

NOVEMBRE	SAMEDI	8 h	DIMANCHE	9 h	LUNDI	8 h	
25	17 h	26	17 h	27	21 h		
MARDI	8 h	MERCREDI	8 h	JEUDI	8 h	VENDREDI	8 h
28	21 h	29	21 h	30	21 h	01	21 h

Jusqu'à dimanche

Des rabais de dernière minute!  
Ne laissez pas passer de telles aubaines!rabais  
30%TOUS LES PORTEFEUILLES  
POUR FEMMESoffre  
spécialeCHANDELLES PARFUMÉES AVEC TOUT ACHAT DE  
FRAGRANCES OU DE PRODUITS DE BEAUTÉAvec tout achat de fragrances ou de produits de beauté  
de 35 \$ ou plus, avant les taxes, vous recevrez un ensemble  
de 4 chandelles parfumées.

Un ensemble par client, dans la limite des stocks

rabais  
40%

TOUS LES VÊTEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER

BOTTINES DE BÉBÉ<sup>MD</sup>Rabais sur beaux vêtements pour bébé. Tailles 13-30 lb.  
Rég. Sears 9,99-84,99. Ch.

5,99-50,99

rabais  
25-40%PEIGNOIRS ET TENUES DE  
NUIT À PRIX ORDINAIRES  
POUR HOMMESrabais sur tenues d'extérieur  
pour toute la familleRABAIS 30%. Vêtements d'extérieur à prix  
ordinaires pour femmes.RABAIS 25-40%. Vêtements  
d'extérieur à prix ordinaires pour hommes,  
y compris les accessoires d'hiver.RABAIS 25-30%. Vêtements  
d'extérieur à prix ordinaires pour enfants,  
y compris vestes, parkas, tenues de neige,  
accessoires et pantalons de neige.rabais  
25%TOUS LES VÊTEMENTS DE SPORT DE GRANDES  
MARQUES À PRIX ORDINAIRES POUR  
GARÇONS ET FILLES, EN TAILLES 7-18Dont Nike<sup>MD</sup>, Adidas<sup>MD</sup>, Brooks<sup>MD</sup> et Reebok<sup>MD</sup>.

## Législations et pratiques de l'euthanasie dans le monde

Agence France-Presse

PARIS — L'euthanasie, légalisée hier par le Parlement néerlandais, faisant ainsi des Pays-Bas le premier État au monde à autoriser officiellement cette intervention médicale traditionnellement contestée, reste dans la plupart des pays une pratique taboue.

Certains pays admettent implicitement le « suicide assisté » alors que de nombreux autres se refusent à réglementer l'« euthanasie active ».

En France, l'euthanasie est illégale, mais le Code pénal distingue entre l'euthanasie active — le fait de provoquer directement la mort (assimilé à un homicide) — et l'euthanasie passive - « l'abstention thérapeutique » (considérée comme de la non-assistance à personne en danger).

Le Danemark autorise le patient, atteint d'une maladie incurable, à décider lui-même de l'arrêt des traitements. Depuis le 1er octobre 1992, en cas de maladie incurable ou d'accident grave, les Danois peuvent faire un « testament médical » que les médecins doivent respecter.

En Suède, l'« assistance au suicide » est un délit non punissable. Le médecin peut, dans des cas extrêmes, débrancher les appareils respiratoires.

En Grande-Bretagne, l'euthanasie est illégale. Néanmoins, en 1993 et 1994, la justice a autorisé des médecins à abrégier la vie de malades maintenus en vie artificiellement. En Écosse, pour la première fois, une patiente a été « autorisée à mourir » en juin 1996.

En Allemagne, l'administration d'un médicament mortel est assimilée à un homicide.

## Le Parlement néerlandais légalise l'euthanasie

Associated Press

**LA HAYE, Pays-Bas — La deuxième chambre du Parlement néerlandais a voté hier la loi légalisant l'euthanasie et le suicide médicalement assisté, tous deux ouvertement pratiqués aux Pays-Bas depuis plusieurs dizaines d'années bien qu'illégaux. C'est le premier pays à adopter une telle loi.**

Le texte, auquel s'opposait un petit parti chrétien, a été approuvé par la deuxième chambre par 104 voix contre 40. Il doit à présent être soumis au Sénat, ce qui ne devrait représenter qu'une formalité, pour entrer en vigueur l'année prochaine.

Les partisans de cette loi estiment qu'elle place les Pays-Bas à l'avant-garde des droits du patient tandis que les détracteurs lui reprochent de substituer le meurtre aux soins. En 1993, le Parlement avait approuvé un texte grâce auquel les médecins ne seraient pas poursuivis, bien que l'euthanasie ou le suicide médicalement assisté restent possibles de douze ans de prison.

Cela ne s'applique qu'aux patients souffrant de façon insupportable, qui ont été informés de toutes les autres possibilités de traitement et ont reçu un deuxième avis médical. La demande doit être faite volontairement, avec insistance et en toute indépendance par le patient sain d'esprit.

Selon le nouveau texte de loi, le patient pourra soumettre une requête d'euthanasie par écrit, donnant le droit aux médecins de l'utiliser si le malade ne peut plus en décider lui-même. Ad Melkert, à la tête du Parti travailliste, le plus important de la coalition au pouvoir, a déclaré qu'un seul travailliste avait voté contre la loi. Ce texte « donnera la liberté de choix au moment le plus fort de la vie des gens », a-t-il déclaré.

Le texte de loi encadre une pratique qui avait déjà cours en Hollande en donnant au médecin une série de consignes. Ainsi ce dernier doit être convaincu que la demande du patient est volontaire et a été bien considérée et que le malade possède une vision claire et exacte de son état et du diagnostic. Le médecin doit être également convaincu que la souffrance du patient est irrémédiable et insupportable, même s'il n'est pas requis en revanche que le patient soit en phase terminale.

Le médecin et le patient doivent être parvenus ensemble à la conclusion qu'il n'y a raisonnablement pas d'autre solution acceptable pour le malade. L'euthanasie doit être pratiquée d'une façon médicale appropriée après consultation d'un deuxième médecin indépendant qui a examiné le patient. Le texte stipule que la décision de mettre fin aux jours du malade ne peut venir que du patient.

Au Vatican, le Saint-Siège a dénoncé vivement le vote des parlementaires néerlandais, jugeant que devenir le premier pays à légaliser l'euthanasie constituait « un triste record pour la Hollande ».



LIADRÓ

Un bien ravissant cadeau pour les Fêtes.

De la collection de figurines Liadró de Birks.  
« Ange avec luth », 230 \$.

# BIRKS

CADEAUX . depuis 1879



1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno  
1 800 682 2622 www.birks.com

### rabais 40%

TOUTES LES DORMEUSES ET PLUS LUV 'N' CUDDLES POUR BÉBÉS  
Dormeuses, ensembles, langes et plus. 3, 6, 9 mois. Rég. Sears 6,99-29,99. Ch. ou ens.  
**4,19-17,99**

### rabais 25%

TOUS LES SÉPARABLES V.I.PETITES<sup>MD</sup> ET JESSICA<sup>MD</sup> PETITES À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES

### rabais 25%

TOUS LES SOUTIENS-GORGE ET CULOTTES COORDONNÉS OLGA  
Prix en vigueur jusqu'au dimanche 10 décembre 2000

### rabais 40%

TOUS LES VÊTEMENTS SPORT VAN HEUSEN<sup>MC</sup> À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES  
Pulls, chemises sport, pantalons sport.  
Rég. Sears 16-80 \$. Ch.  
**9,60-48\$**

### rabais 25-50%\*

TOUTES LES BOTTES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS  
\*Rabais basés sur les prix Sears marqués à l'origine. Certains prix ont peut-être été démarqués auparavant

### rabais 25-50%\*

TOUTES LES PANTOUFLES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

### rabais 40%

JEUX DE LUMIÈRES CLAIRES OU MULTICOLORES SUR FILET  
Filets avec 100 ampoules pour l'extérieur, raccord d'extrémité et fil vert.  
Ampoules claires ou multicolores au choix.  
N°s 25520/2. Rég. Sears 9,99. Le jeu  
**5,99**

### moitié prix

## TOUS LES ARBRES DE NOËL EN STOCK

### 39<sup>99</sup>

Chacune  
DOUILLETES CHOISIES POUR ENFANTS

Dont à motif Teletubbies<sup>MC</sup> et plus.  
Rég. Sears 49,99-79,99.  
Accessoires coordonnés aussi en solde

### 219<sup>99</sup>

MAGNÉSCOPE HAUTE FIDÉLITÉ SONY À 4 TÊTES VCR PLUS+<sup>MC</sup>. Entrées A/V en façade, saut d'annonces, réglage auto de l'heure.  
N° 30390. Rég. Sears 229,99.

### moitié prix

NAPPES ET SERVIETTES RENOIR  
Rég. Sears 19,99-59,99. Chac.  
**9,99-29,99**

### moitié prix

PURIFICATEUR D'AIR KENMORE  
Ventilateur à 3 vitesses, générateur d'ions négatifs.  
N° 32212. Rég. Sears 119,99.  
**59,99**

### moitié prix

SERVICES 20 PIÈCES À BORDURE TON OR OU ARGENT  
N° 39384/6. Rég. Sears 79,99. Ch.  
**39,99**  
Ensemble complémentaire à bordure ton or aussi disponible

### rabais 40%

ARTICLES EN VERRE MIKASA À MOTIF DE FLOCON DE NEIGE GIVRÉ  
Rég. Sears 11,99-49,99. Ch.  
**7,19-29,99**

### rabais 40%

TOUTES LES FINS DE SÉRIE DE COUVERTURES  
Dans la limite des stocks  
Le choix peut varier suivant le magasin

### moitié prix

BATTERIE DE CUISINE  
TOUT POUR LA MAISON GOURMET<sup>MD</sup> 'SAVOY'  
DE 10 PIÈCES EN ACIER INOXYDABLE  
N° 13747. Rég. Sears 499,99.  
**222\$**

### rabais 10\$

GAUFRIER OU GRILLE-SANDWICH KENMORE<sup>MD</sup>  
N°s 81672/68. Rég. Sears 29,99. Chacun  
**19,99**

### 119<sup>99</sup>

SCIE ROTOZIP 4 A  
RABAIS 40 \$. Pour couper dans le bois, le contre-plaqué, le vinyle, le plastique, la céramique, les tuiles, le marbre et le ciment.  
N° 53700. Rég. Sears 159,99.

# SEARS

# Le sida ravage l'Afrique et menace la Russie

AUDREY KAUFFMANN  
Agence France-Presse

BERLIN — L'épidémie de sida s'est étendue dans presque toutes les régions du monde en 2000 et est en train d'exploser en Europe de l'Est, où la Russie est particulièrement touchée, selon le rapport mondial de l'ONUSIDA, présenté mardi à Berlin.

« Le VIH s'est infiltré dans tous les pays du globe » mais l'Afrique est beaucoup plus touchée que les autres continents, relève ce rapport, intitulé « Le Point sur l'épidémie de sida : décembre 2000 ».

L'Afrique abrite 70 % des adultes et 80 % des enfants vivant avec le virus VIH dans le monde et a enterré les trois quarts des 21,8 millions de personnes mortes du sida depuis le début de l'épidémie, à la fin des années 70, dont 2,4 millions en l'an 2000.

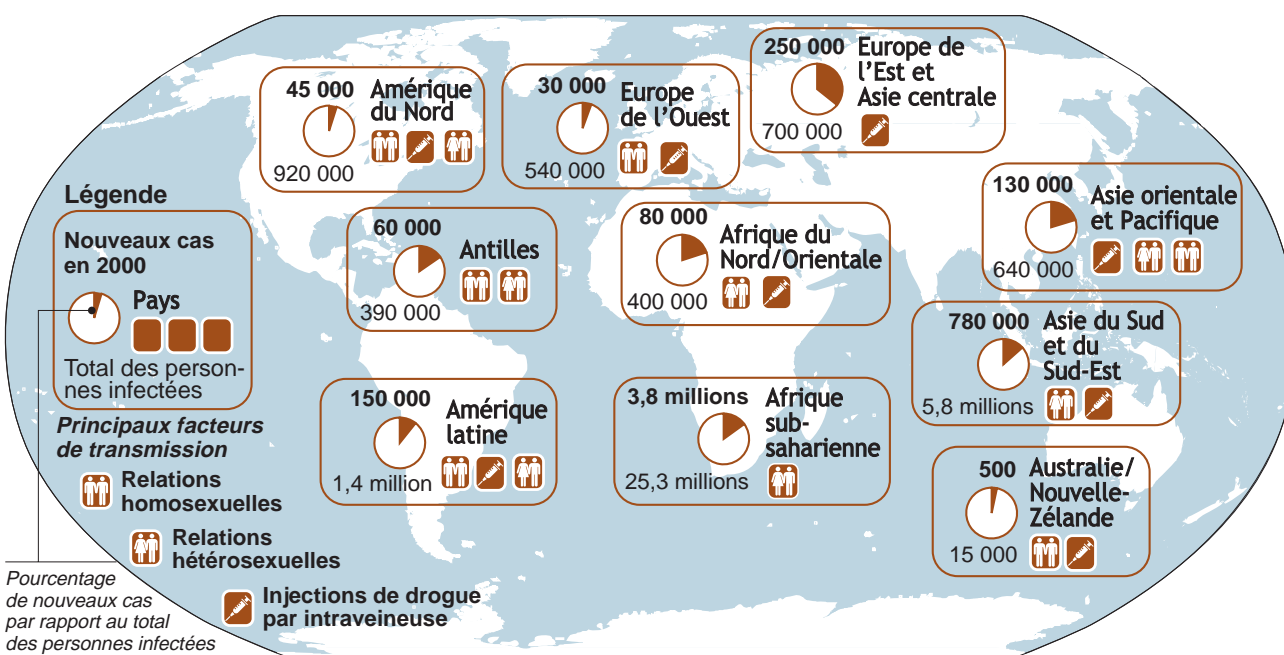
Cette année, pas moins de 3,8 millions de personnes ont contracté le virus VIH en Afrique subsaharienne, où l'on dénombre désormais quelque 25,3 millions de porteurs du virus et malades du sida.

Par ailleurs, « nous sommes au bord d'une explosion de l'épidémie en Europe de l'Est », a déclaré devant la presse le directeur exécutif de l'ONUSIDA, le programme commun des Nations unies sur le VIH/sida, Peter Piot. En Europe de l'Est, quelque 700 000 personnes vivent aujourd'hui avec le virus VIH contre 420 000 « il y a un an à peine ».

Le cas est « particulièrement dramatique » en Russie, où le nombre de nouvelles infections en 2000 excède celui de toutes les années pré-

## L'ÉPIDÉMIE DE SIDA DANS LE MONDE

L'Organisation mondiale de la Santé estime à 5,3 millions le nombre de nouveaux cas de porteurs de VIH dans le monde. On comptera donc en cette fin d'année 36,1 millions de personnes vivant avec le virus qui déclenche le sida. Si le virus continue d'affecter en priorité l'Afrique (4 décès sur 5), il progresse rapidement en Europe de l'Est. En Russie seulement, le nombre de personnes infectées s'est accru de 230 % en un an.



cécentes additionnées : plus de 300 000 personnes y seraient porteuses du virus VIH fin 2000, contre 130 000 un an auparavant. Les chiffres officiels en Russie ne faisaient état au 1<sup>er</sup> novembre 2000 que de 69 120 cas d'infection.

Et « l'épidémie en Russie est encore à ses débuts ». La première épidémie de sida, constatée en 1996 chez les consommateurs de drogues dans le port de Kalinin-

grad, s'est répandue comme une trainée de poudre.

« À ce jour, 82 des 89 régions de la Fédération de Russie annoncent des cas de VIH », souligne le rapport.

Au total, 36,1 millions de personnes portent le virus VIH ou sont malades du sida dans le monde, contre 34,3 millions en 1999. Environ 5,3 millions de personnes ont ainsi été infectées durant l'année

2000. Femmes et hommes sont désormais autant touchés.

L'ONUSIDA a déploré que les efforts de prévention soient « en perte de vitesse dans les pays nantis ». La thérapie antirétrovirale y a certes fait reculer le nombre de malades, mais « il y a quand même chaque jour de nouvelles infections », a relevé Peter Piot. L'ONUSIDA évoque « un laisser-aller croissant » chez les homosexuels.

« L'épidémie est beaucoup plus importante que ce que l'on avait anticipé il y a une décennie encore », selon le rapport. Le chiffre actuel de 36,1 millions de personnes infectées « dépasse de 50 % les projections faites en 1991 par le Programme mondial OMS de lutte contre le sida ».

Outre l'Afrique, l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Asie du Sud et du Sud-Est sont très touchés. Seuls l'Asie de l'Est et le Pacifique parviennent encore à « tenir en échec » la maladie.

L'épidémie s'étend « surtout chez les 15-24 ans », et a fortiori chez les jeunes Africains, selon la directrice exécutive de l'UNICEF, Carol Bellamy. Dans cette tranche d'âge, une nouvelle infection survient toutes les six minutes dans le monde.

« Trente pour cent des adolescents âgés aujourd'hui de 15 ans dans huit pays d'Afrique subsaharienne devraient être victimes de l'épidémie du sida » dans les années à venir, selon l'UNICEF.

Environ 1,5 milliard de dollars seraient nécessaires chaque année en Afrique pour « un programme de prévention efficace », et autant pour assurer la prise en charge des personnes déjà infectées, estime l'ONUSIDA.

En Afrique du Sud, « l'épidémie pourrait amputer le produit intérieur brut (PIB) de 17 % d'ici à 2010 et effacer 22 milliards de dollars de l'économie nationale », juge le rapport.

Pour le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, « il n'est pas de question plus importante à considérer que celle du sida ».

AP-PC

LE VIH AU CANADA

# Le nombre de personnes infectées en hausse de 24% en trois ans

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

**Le portrait de l'épidémie du sida est loin d'être aussi alarmant au Canada qu'en Europe de l'Est ou en Afrique subsaharienne, mais le nombre de personnes infectées par le VIH a tout de même augmenté de 24 % en trois ans.**

Selon les estimations du Centre de prévention et de contrôle des maladies infectieuses de Santé Canada, 49 800 Canadiens étaient porteurs du VIH à la fin de 1999, contre 40 100 en 1996.

Plus inquiétant encore, le nombre de nouvelles infections chez les hommes homosexuels et bisexuels a crû de 30 % par an entre 1996 et 1999, passant de 1240 par année à 1610. Les infections chez les autochtones ont pour leur part connu une hausse de 91 % au cours de la même période.

« Dire que c'est inquiétant serait peut-être trop fort, mais ces données nous rappellent que le VIH est loin d'avoir disparu au Canada et qu'il y a de plus en plus de personnes infectées qui vont nécessiter des traitements et des soins dans l'avenir », dit le Dr Chris Archibald, épidémiologiste du sida à Santé Canada.

L'augmentation globale du nombre de personnes infectées s'explique par la propagation de l'épidémie, mais aussi par la réduction dramatique de la mortalité depuis l'avènement de la trithérapie, il y a quelques années. Les nouvelles infections se sont toutefois stabilisées : on en dénombrait 4190 l'an dernier, pratiquement le même nombre qu'en 1996 (4200).

La recrudescence des infections chez les hommes homosexuels n'est pas un phénomène particulier au Canada. Une augmentation semblable a été observée récemment à San Francisco, tandis que d'autres études ont révélé un accroissement des comportements à risque pour le VIH ou les MTS chez les hommes homosexuels ou bisexuels des

États-Unis, d'Amsterdam et de Sydney, en Australie.

Selon Santé Canada, « ces hausses peuvent être associées en partie à la complaisance ou à l'optimisme découlant du succès des traitements antirétroviraux (trithérapies), au fatalisme ou au sentiment d'inévitabilité, à l'absence d'expérience directe de l'épidémie de sida chez les jeunes homosexuels de sexe masculin ou à un désir d'échapper aux normes strictes liées à des relations sexuelles à risques réduits pendant toute une vie ».

La forte hausse des infections chez les autochtones, dont le total est passé de 1430 à 2740 en trois ans, est en grande partie attribuable à l'utilisation des drogues injectables. Paradoxalement, les seringues souillées causent de moins en moins d'infections dans la population en général (1970 en 1996, 1430 en 1999).

Les infections ont par ailleurs bondi de 26 % chez les hétérosexuels, si bien qu'il y aurait eu 880 nouvelles infections en 1999, comparativement à 700 trois ans plus tôt.

**Le Québec**

Selon le Portrait de l'épidémie du VIH-sida au Québec réalisé récemment par le ministère de la Santé, 5678 cas de sida (4976 hommes, 604 femmes et 98 enfants de moins de 15 ans) ont été déclarés dans la province entre le début de l'épidémie et le 30 juin 2000, mais le total véritable se situe probablement aux environs de 5800. La région de Montréal est la plus touchée, et de loin, avec 77 % des cas. En 1997, 20 % des décès chez les hommes de 20 à 49 ans étaient dus au sida, au centre-ville de Montréal.

Comme l'infection au VIH n'est pas une maladie à déclaration obligatoire au Québec, contrairement au sida proprement dit (qui n'est que le stade ultime de l'infection), il est difficile d'obtenir des données précises sur le nombre de personnes porteuses du virus dans la province. Le ministère de la Santé doit toutefois rendre publics demain des estimations provenant de Santé Canada.

# Les pays développés de plus en plus négligents devant le sida

d'après PC et AP

GENÈVE — Les pays développés deviennent de plus en plus négligents face au sida, a noté mardi le directeur général d'ONUSIDA, Peter Piot, en soulignant aussi l'explosion de l'épidémie en Europe de l'Est, alors que, pour la première fois, le nombre d'infections diminue en Afrique.

« Il est très frappant de constater que dans les pays riches existe le sentiment que le sida, c'est fini — ce qui se traduit notamment par un investissement moindre dans les programmes de prévention », a déclaré M. Piot, alors que son organisation publiait avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le rapport annuel mondial sur l'épidémie.

« La disponibilité du traitement a abouti à une satisfaction en train de devenir vraiment dangereuse, a-t-il ajouté. L'existence d'autant de nouveaux cas en Europe occidentale et en Amérique du Nord qu'il y a dix ans est inexcusable. »

Une moindre peur de l'épidémie semble entraîner un certain relâchement des comportements.

Le nombre total de personnes infectées par le sida dans le monde devrait atteindre 36,1 millions en 2000, dont 5,3 millions de nouveaux cas. Trois millions de personnes, contre 2,6 millions en 1999, devraient succomber au virus.

Le rapport de 27 pages, intitulé « Le Point

sur l'épidémie de sida : décembre 2000 », prévoit 45 000 nouveaux cas cette année en Amérique du Nord et 30 000 en Europe occidentale. Près de 1,5 million d'habitants de pays industrialisés vivront avec le virus d'ici la fin de l'année.

La semaine dernière, le ministère de la Santé du Canada avait fait savoir qu'il estimait à 4190 le nombre des Canadiens infectés par le VIH en 1999, dernière année pour laquelle des statistiques sont disponibles. Ce chiffre est sensiblement le même que celui enregistré trois ans plus tôt.

L'épidémie de sida est en train d'exploser en Europe orientale, notamment en Russie, où le nombre de personnes vivant avec le virus VIH devrait augmenter cette année de près des deux tiers, pour passer de 420 000 à 700 000.

Dans la seule Russie, 300 000 personnes devraient être infectées d'ici fin le 31 décembre, contre 130 000 fin 1999.

« En une année, davantage de personnes ont été infectées par le VIH en Russie que durant toutes les années précédentes cumulées », a souligné M. Piot. Or, la réponse du gouvernement « n'est pas adaptée à l'ampleur du problème ». Si le virus progresse rapidement dans les pays d'Europe de l'Est, il continue d'affecter en priorité l'Afrique (quatre décès sur cinq se produisent sur ce continent) où 25,3 millions de personnes sont atteintes.

# SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 3 DÉCEMBRE SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS

## Épargnez 32-68\$ au total à l'achat de 4 pneus Arctic Alpin



**Nos plus bas prix de la saison pour pneus Arctic Alpin! Nouveauté Sears!**  
**À partir de 59<sup>99</sup>**  
Ch.  
**P155/80R13. Rég. Sears 67,99.**  
**Épargnez 8-17 \$ par pneu.**  
 Avec garantie contre les avaries routières\* et inspection des pneus gratuite.  
Série n° 16000

Pneus Arctic Alpin		
Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chacun
P195/75R14	91,99	<b>81,99</b>
P235/75R15XL	117,99	<b>104,99</b>
P175/70R13	86,99	<b>76,99</b>
P185/70R14	96,99	<b>85,99</b>
P195/70R14	100,99	<b>89,49</b>
P205/70R15	109,99	<b>97,99</b>
P175/65R14	102,99	<b>90,99</b>
P185/65R14	106,99	<b>94,99</b>
P185/60R14	106,99	<b>93,99</b>
P225/60R16	148,99	<b>132,99</b>
205/55R16	158,99	<b>141,99</b>



## moitié prix

**Pneus SilverGuard<sup>MD</sup> Ultra IV**

**À partir de 45<sup>99</sup>**  
Ch.  
**P155/80R13. Rég. Sears 92,99.**

Avec garantie contre l'usure de 110 000 km\*, garantie contre les avaries routières\* et permutation gratuite des pneus tous les 10 000 km. Série n° 68000.

**Prix en vigueur jusqu'au dimanche 17 décembre 2000**




Pneus SilverGuard Ultra IV		
Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chacun
P195/75R14	119,99	<b>59,99</b>
P175/70R13	103,99	<b>51,99</b>
P185/70R14	116,99	<b>57,99</b>
P195/70R14	121,99	<b>60,99</b>
P205/70R15	134,99	<b>66,99</b>

\*Détails complets chez Sears

IDÉES-CADEAUX


# Bovet

pour hommes de toutes tailles



**ROBE DE CHAMBRE 90\$**

**GRANDE SÉLECTION DE PYJAMAS à partir de 65\$**



**PANTOUFLE DE CUIR. NOIR OU BRUN**  
 Prix courant: 55\$

**SPÉCIAL 34,99\$**

• MONTRÉAL - CENTRE-OUEST: Fairview Pointe-Claire - Centre Rockland • MONTRÉAL - EST: 4475, boul. Métropolitain Est - Galeries d'Anjou  
 • LAVAL: Carrefour Laval • MONTRÉAL - RIVE SUD: Promenades St-Bruno - Place Portobello, Brossard • REPENTIGNY: Galeries Rive-Nord  
 • TROIS-RIVIÈRES (voisin du St-Hubert): Place des Forges • QUÉBEC: Place Sainte-Foy - Galeries de la Capitale

**SEARS**

ANJOU* 353-7770	LAVAL* 682-1200
BROSSARD* 465-1000	ST-BRUNO 441-6603
LASALLE* 364-7310	ST-LAURENT* 335-7770

\*COMPOSEZ LE POSTE 228

**ROUES EN ACIER**  
**RABAIS DE 15%**  
**À L'ACHAT DE**  
**PNEUS D'HIVER**

NP1210300  
2911868

Copyright 2000, Sears Canada Inc.

Pour de grandes économies...  
 consultez notre guide cadeaux de Noël 2000!

**L'Équipeur**  
 Vêtements performants

# Ping-pong judiciaire: le temps joue contre Gore

RICHARD HÉTU  
collaboration spéciale

**NEW YORK — Al Gore est pressé. Il a réclamé hier la reprise immédiate du décompte manuel d'environ 14 000 bulletins de vote litigieux déposés dans les urnes des comtés de Palm Beach et Miami-Dade lors de l'élection présidentielle du 7 novembre.**

Gore est convaincu qu'il trouvera parmi ces bulletins assez de votes pour arracher les clés de la Maison-Blanche des mains de George W. Bush, proclamé vainqueur de la Floride dimanche soir en vertu d'une majorité de 537 voix sur six millions de suffrages exprimés.

Lors d'une conférence de presse, Gore a suggéré l'adoption d'un échéancier ultrarapide pour compléter le décompte manuel, un volet crucial de sa contestation officielle de l'élection, présentée lundi devant un tribunal local de Tallahassee, capitale de la Floride.

« Ce matin, nous avons proposé à la Cour de Tallahassee que tous les bulletins soient comptés en sept jours à partir de demain (aujourd'hui) afin que nous ayons un décompte complet et exact de toutes les voix », a déclaré Gore.

« Une fois que nous aurons ce décompte complet et exact des voix déposées dans les urnes, nous saurons qui sera notre prochain président et notre pays pourra avancer », a-t-il ajouté, s'adressant aux journalistes à l'extérieur de sa résidence officielle de Washington.

Comme il fallait s'y attendre, les républicains ont envoyé paître Gore.

« Il propose un autre décompte et un nouvel échéancier », a déclaré Karen Hughes, directrice des communications de Bush. « Le sens commun ne le permet pas, pas plus que le droit des citoyens de Floride à un vote qui compte. »

La Cour de Tallahassee s'est montrée à peine plus réceptive. En soirée, le juge Sanders Sauls a indiqué qu'aucun décompte manuel ne commencera avant le week-end.

L'empressement de Gore se comprend. Il n'a que deux semaines pour franchir toutes les étapes judiciaires qui lui permettraient de renverser les résultats certifiés de l'élection présidentielle en Floride. Tout doit se passer avant le 12 décembre, date prévue pour la désignation des grands électeurs par la législature de chaque État.

Si rien ne change, la législature de Floride désignera les 25 grands électeurs de Bush comme représentants de l'État au sein du collège électoral, qui sélectionnera le 43<sup>e</sup> président des États-Unis le 18 décembre.

Il faut 270 grands électeurs pour accéder à la Maison-Blanche. En ajoutant ceux de la Floride, Bush en compte 271.

Pour Gore, le temps presse sur un autre front, celui des relations publiques. Selon les sondages réalisés depuis dimanche soir, la majorité des Américains voudraient que le vice-président concède la victoire.

Hier, en conférence de presse, Gore a prétendu ne pas être troublé outre mesure par ces sondages.

« Au cours de la campagne électorale, j'ai dit à plusieurs d'entre vous que les sondages ne comptaient pas, a-t-il déclaré. Et le jour de l'élection, contrairement à ce que disaient les sondages, Joe Lieberman et moi-même avons remporté le vote populaire par 300 000 voix. Je suis sûr que les sondages ne comptent pas dans ce cas-ci. Car il s'agit d'une question légale. »

Les démocrates veulent que tous les bulletins non comptés à Miami-Dade (10 750) soient recomptés sous la direction de la Cour de Tallahassee. Ils réclament également l'examen de 3200 bulletins litigieux déposés dans les urnes du comté de Palm Beach.

Le camp républicain ne ménagera aucun effort pour opposer et ralentir la démarche des avocats démocrates.

« Nous pensons que la contestation de l'élection n'a pas de base juridique », a dit Barry Richard, le principal avocat de Bush, hier.

La contestation de Gore en Floride se déroule en parallèle avec l'appel des républicains auprès de

la Cour suprême des États-Unis sur la légalité des décomptes manuels. Le plus haut tribunal américain tiendra une audition sur la question vendredi matin.

Hier, les avocats des deux parties ont présenté à la Cour fédérale leurs arguments par écrit. Les républicains ont exhorté les neuf juges du tribunal à donner une « finalité légale » à l'élection présidentielle. À leur avis, la Cour suprême de Floride a « réécrit la loi » en forçant les officiels de l'État de prendre en compte les décomptes manuels dans les résultats finaux.

Les démocrates ont pour leur part fait valoir que la question des décomptes manuels « ne relève pas d'un tribunal fédéral ».

Pendant que se déroule cette partie de ping-pong judiciaire, Bush continue de se préparer aux fonctions de président. Au cours des prochains jours, il se retirera dans son ranch de Crawford, au Texas, avec son colistier, Dick Cheney, responsable de son équipe de transition.

Les deux hommes discuteront de la composition d'un cabinet provisoire.

## Réunion Washington-Moscou sur la reprise des ventes d'armes russes à l'Iran

d'après AFP

WASHINGTON — Les États-Unis et la Russie vont tenir la semaine prochaine à Moscou une réunion sur la reprise des ventes d'armes russes à l'Iran, nouveau sujet de sérieuses tensions entre les deux pays.

Cette réunion dans la capitale russe se tiendra au niveau d'experts, a indiqué le porte-parole du département d'État américain, Richard Boucher, sans en donner la date précise.

L'annonce par la Russie de la reprise de sa coopération militaire avec Téhéran et de son retrait d'un accord de 1995 avec Washington sur l'arrêt des ventes de matériel militaire à ce pays a fait monter la tension avec les États-Unis, qui considèrent l'Iran comme l'un des pays les plus dangereux pour la sécurité internationale.

Washington déploie une activité constante auprès de pays comme la Russie, la Chine ou la Corée du Nord pour interdire à Téhéran l'accès aux matériels sophistiqués et aux technologies qui lui permettraient de développer ses programmes en matière nucléaire, de missiles ou d'armement perfectionnés.

La décision russe a constitué une véritable douche froide pour les États-Unis et le sujet a été au centre de discussions dimanche et lundi à Vienne entre les chefs de la diplomatie des deux pays, Igor Ivanov et Madeleine Albright.

Le sujet pourrait également être évoqué lors d'une rencontre à Washington demain et vendredi entre le vice-ministre des Affaires étrangères russe, Gueorgui Mamedov, et le secrétaire d'État adjoint, Strobe Talbott, centrée sur le futur traité

de désarmement nucléaire START III.

Washington, qui a déjà pris par le passé des sanctions contre des instituts russes accusés de coopérer avec Téhéran dans le domaine nucléaire, a de nouveau brandi la menace de mesures de rétorsion.

Boucher a répété hier « qu'il y aurait des conséquences si Moscou retirait ses engagements et que les ventes de certains types d'armes pouvaient conduire à des sanctions ».

Interrogé sur le type d'armes visés, Boucher a indiqué qu'il s'agissait « d'armes conventionnelles perfectionnées », sans plus de précision.

L'agence russe *Interfax* a récemment indiqué que Téhéran souhaitait acquérir, entre autres, des batteries de défense antiaérienne S-300, des hélicoptères militaires MI-17 et des avions SU-25, pour un montant total d'environ deux milliards de dollars US.

L'argument russe selon lequel le retrait de l'accord secret de 1995 est rendu possible par la divulgation de son existence par la presse américaine n'est qu'un « prétexte », a par ailleurs estimé un haut responsable du département d'État, qui a fait valoir que cet accord était depuis longtemps la cible des critiques de certains cercles militaires en Russie.

Les États-Unis vont également mettre en garde Moscou contre le risque de vendre des armements sophistiqués à un pays considéré comme instable et incontrôlable, qui partage une longue frontière avec la Russie et plusieurs autres républiques de l'ex-URSS.



Photo AP

## Urnes et bassine

Au Ghana, où des élections se dérouleront le 7 décembre, une citoyenne affiche sa préférence pour le candidat à la présidence John Atta Mills de la Convention nationale démocratique, qui représentera la formation de l'actuel président Jerry Rawlings. Après deux décennies de pouvoir, dont 11 à la tête d'un régime militaire, ce dernier doit partir parce la Constitution lui interdit de briser un troisième mandat.

## Accord de cessez-le-feu dans le sud de la Serbie

d'après AFP

PRISTINA — Belgrade et les séparatistes albanais ont conclu dans la nuit de lundi à hier un cessez-le-feu pour une durée indéterminée après les combats la semaine dernière dans le sud-est de la Serbie, tandis que 3000 Albanais de cette région ont trouvé refuge au Kosovo voisin en une semaine.

La Force multinationale de paix de l'OTAN au Kosovo (KFOR) a joué les intermédiaires dans cet accord, selon un haut responsable de la Force qui a requis l'anonymat. Les deux parties en conflit ne se sont pas rencontrées lors des discussions.

Hier soir, Belgrade refusait toutefois de reconnaître l'existence d'un tel accord même s'il se disait

prêt à trouver une solution pacifique à la crise qui secoue la vallée de Presevo, dans le sud-est de la Serbie, depuis mardi dernier.

Les maquisards albanais de l'Armée de libération de Presevo-Medvedja-Bujanovac (UCPMB) réclament le rattachement de la vallée de Presevo, limitrophe du Kosovo et peuplée de 70 000 Albanais, à un Kosovo indépendant.

Le cessez-le-feu conclu dans la nuit de lundi à hier est le troisième depuis la fin de la semaine dernière, selon la KFOR.

Vendredi, les deux parties en conflit étaient tombées d'accord pour un arrêt des combats jusqu'à lundi. Ce cessez-le-feu avait été prolongé lundi pour quatre jours, avant d'être renégocié lundi soir pour une durée indéterminée, se-

lon la KFOR, qui a « facilité » le dialogue.

L'Alliance atlantique était impliquée dans ces discussions après avoir été accusée par Belgrade d'être « responsable des introductions d'armes » dans le sud-est de la Serbie. Le Kosovo, où la KFOR est chargée d'assurer la sécurité, sert en effet de base d'approvisionnement aux maquisards albanais.

# Une nouvelle république pour un pays ingouvernable?

## Le président mexicain Vicente Fox a formé un cabinet aux tendances contradictoires

BRIGITTE MORISSETTE  
collaboration spéciale

MEXICO — Avant les élections historiques du 2 juillet qui ont fait basculer dans l'opposition le Parti révolutionnaire institutionnel au pouvoir depuis 71 ans, les Mexicains se flattaient d'être ingouvernables. Le plus difficile à gouverner pour le nouveau président Vicente Fox sera peut-être son propre parti!

Comme tous les chefs d'État n'ayant pas d'idéologie arrêtée, M. Fox cherche le consensus. Et se dit de centre gauche, alors que ses positions religieuses, ou féroce anti-avortement et pro-entreprise privée le placeraient plutôt solidement à droite. Son cabinet reflète déjà cette double tendance contradictoire: on y retrouve des hommes identifiés à l'ancien parti au pouvoir, d'autres à la gauche comme Adolfo Aguilar Zinser, plusieurs viennent du petit État de Guanajuato que Fox a gouverné — dont les ministres du Commerce Eduardo Sojo ou des Finances (Luis Ernesto Derbez, ancien fonctionnaire de la Banque mondiale); une minorité sort des rangs de l'Action nationale, le parti conservateur de Fox. Les surprises ne manquent pas, comme le futur ministre du Travail, Carlos Abascal, un financier ambitionnant de réconcilier le patronat et une classe ouvrière sacrifiée à la croissance depuis 40 ans, et Victor Lichtinger, ministre de l'Environnement qui a appris le français à Montréal à la tête de la Commission environnementale nord-américaine. Il y a aussi les idéologiquement inclassables tels que Santiago Creel, ministre de l'Intérieur ou Jorge Castañeda, un intellectuel parlant français sans accent, nommé aux Affaires étrangères. Comment diriger ce cabinet disparate?

Le cabinet Fox reflète un autre trait du nouveau président du Mexique. M. Fox a gagné la présidence par ses propres forces et contre son parti. Le Parti d'action nationale (PAN) a tardé à se rallier à

son extraordinaire pouvoir de conviction. Fox a réussi à faire changer un article de la Constitution — laquelle obligeait tout président non seulement à être né en sol national mais de parents nés aussi au Mexique. Or, le nouveau président de ce vieux pays réputé pour son nationalisme est fils d'un Américain et d'une Espagnole, et petit-fils d'une Française!

Le nouveau président, âgé de 58 ans, a derrière lui un vieux parti ne possédant qu'une courte expérience du pouvoir régional, et minoritaire au Congrès fédéral où il compte s'éclater! Comme le PRI toujours au pouvoir dans la majorité des États, le PAN (créé en 1937) a ses propres dinosaures dont le plus célèbre présidera la Chambre des députés! Fernandez de Cevallos est un ennemi personnel de Fox. Avec sa constitution s'inspirant de celle des États-Unis, le Mexique risque d'expérimenter des débats acrimonieux entre le Congrès et la présidence, débats inconnus au temps de la « dictature parfaite » du PRI!

Comment s'en sortira cette « nouvelle république » que certains conseillers de Fox voudraient instaurer pour faire table rase de 71 ans de régime à la soviétique gravitant autour d'un parti unique et corrompu? Pourquoi ne pas proclamer une nouvelle république comme l'a fait le général de Gaulle en 1958 — histoire de faire table rase du passé? Pour avoir un jour posé cette question à Porfirio Muñoz Ledo, alors président de la Chambre des députés, j'ai fait jaillir une idée dans cet esprit fertile: peu de temps après, en rupture de ban avec le PRD qu'il avait contribué à fonder, Muñoz Ledo créait le Parti de la Nouvelle République! Pour se transformer en conseiller de Fox à quelques mois des élections.

Le candidat Fox — surtout anxieux de trouver une occupation à un influent affairiste — confiait à P.M.L. le soin de réformer l'administration. Ce n'est pas un sujet de discussion dans les *cantinas* (tavernes). Il peut le devenir au Congrès où trois grands partis en quête de

visibilité vont s'affronter. C'est là que le président du Mexique risque un premier Waterloo.

À moins que le président Fox, lui-même ancien député, ne démontre encore son habileté de rassembleur. Un exemple: ouvrir les secteurs électrique et pétrolier aux investissements privés — sans déclencher l'ombre d'une privatisation! Cette réforme s'est déjà heurtée à la virulente opposition du Parti de la révolution démocratique. La faiblesse du PRI, en pleine décomposition, ou du PRD — livré à ses divisions internes — peut faciliter toutefois cette minirévolution.

Non seulement les femmes brillent par leur absence dans le cabinet Fox — mais les jeunes aussi même s'ils constituent la base électorale du nouveau président. Or, l'autoritarisme du PAN, ajouté à celui du clergé dont l'influence refait surface jusqu'à la une des médias, risque de décevoir des électeurs ayant élu d'abord la liberté! Ce qui manque surtout aux jeunes Mexicains, c'est l'élémentaire: depuis les bibliothèques rachitiques jusqu'à l'accès à l'Internet encore très cher pour une population totalement dépourvue même d'argent de poche.

Un jour d'élections historiques, le nouveau président Vicente Fox s'est vu confier la tâche de transformer le Mexique. Non seulement par les forces conservatrices, mais par les forces de gauche convaincues de « voter utile ».

En trois ans de campagne électorale et une quinzaine d'années de vie politique, cet ancien gérant de Coca-Cola a démontré une remarquable ténacité, une extraordinaire force de caractère. La plus grande qualité qu'on puisse lui prêter, c'est encore d'être une locomotive. Malheureusement, on ne connaît pas très bien le contenu du train qui s'y accrochera, ni surtout la puissance des freins qu'on opposera à l'homme qui s'est donné la vocation d'un réformateur comme on n'en a pas vu en Amérique du Nord... depuis la Révolution tranquille!

## Un Powermac G4 pour 1797\$

Du jamais vu! Faites vite! Les quantités sont limitées.



**PowerMac G4 400 mhz**  
Processeur G4 400 mhz  
64 mo de mémoire vive  
Disque dur 10 go, DVD-ROM  
Carte vidéo ATI 16 mo  
2 ports USB, 2 ports Firewire  
Modem 56K

**1797\$**



**Moniteur Apple 17"**  
Surface visible de 16"  
Tube Diamondtron plat  
Supporte des résolutions allant jusqu'à 1600 X 1200  
Grille d'aperture 0.25mm

**515\$**

**Adobe Web Collection 3.0**  
Photoshop 6.0  
GoLive 5.0  
Illustrator 9.0  
Live Motion 1.0

**1047\$\***

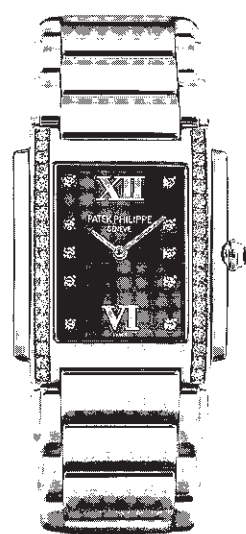
### Assistez à notre prochain séminaire

Une mise à niveau de votre Macintosh qui se paie par elle-même vous intéresse? Si vous facturez votre temps passé sur votre Mac, nous avons une solution pour vous! Assistez à notre séminaire gratuit **mercredi le 6 décembre à 9:00 ou 11:00.** Offre pour une durée limitée. Nombre de places limité



6615, avenue du Parc, Montréal Stationnement gratuit à l'arrière au 6640, Jeanne-Mance  
Heures d'ouverture: lun. mar. mer. 9 à 18 jeu. ven. 9 à 19 sam. 10 à 17  
\* À l'achat d'un Macintosh neuf uniquement. Prix régulier de 1799\$ pour Adobe Web Collection 3.0. acheté seul. Offre pour une durée limitée.  
Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, inc., enregistrés aux États-Unis et autres pays.

PATEK PHILIPPE  
GENEVE



Twenty-4®  
de Patek Philippe

Exclusif chez:



KAUFMANN de SUISSE

BIJOUX ET MONTRES - DEPUIS 1954

2195 RUE CRESCENT, MONTRÉAL H3G 2C1, (514) 848-0595

# FABRICVILLE LIQUIDATION

www.fabricville.com PRÉ-INVENTAIRE

## CHAQUE MÈTRE DE NOUVEAU TISSU MODE D'HIVER EN TRÈS GRANDE RÉDUCTION

Tissus de fantaisie pour Noël type LUREX et MÉTALLIQUES  
jusqu'à 60% de rabais

FLANELLETTE IMPRIMÉE  
"peaux" • plaids • motifs de Noël • motif "smiley"  
Nouvellement arrivée!  
PRIX DE LANCEMENT  
2,79 à 4,49 m

Dernier appel!!!  
Tissus pour Noël "ARTISANAT" ET DÉCOR MAISON  
à partir d'aussi BAS QUE 2,79 m  
Cour. jusqu'à 22,99 m

Panne de VELOURS Tissus imprimés et unis  
50% de rabais

explosion de POLYESTERS  
Imprimés et unis assortis  
3,99 m 4,99 m 5,99 m  
Cour. jusqu'à 14,99 m

Tous les TISSUS ASPECT CUIR  
à partir d'aussi BAS QUE 8,99 m  
Cour. jusqu'à 21,99 m

ARCTIQUE "Type polaire" MOLLETON  
à partir d'aussi BAS QUE 6,99 m  
Imprimé et Uni

Tissus à costumes SPANDEX  
WOW! 5,99 et 6,99 m  
Cour. 15,99 m

Rayon de DÉCOR MAISON  
TOUTES LES DENTELLES À DRAPERIES  
à partir d'aussi BAS QUE 2,79 m

VASTE CHOIX VOILAGES  
à partir d'aussi BAS QUE 2,49 m  
Certains présentent des légères imperfections.

GARNITURES ET CORDES DÉCORATIVES assorties  
1/3 DE RABAIS

ARTICLES DE COUTURE  
ACCESSOIRES et RUBANS POUR NOËL  
1/2 PRIX

DENTELLES • FILS • GLISSIÈRES • GARNITURES • TAPIS DE COUPE assortis  
1/3 DE RABAIS

idée-cadeau PATRONS  
PANIER DE COUTURE ET CISEAUX assortis  
1/3 DE RABAIS

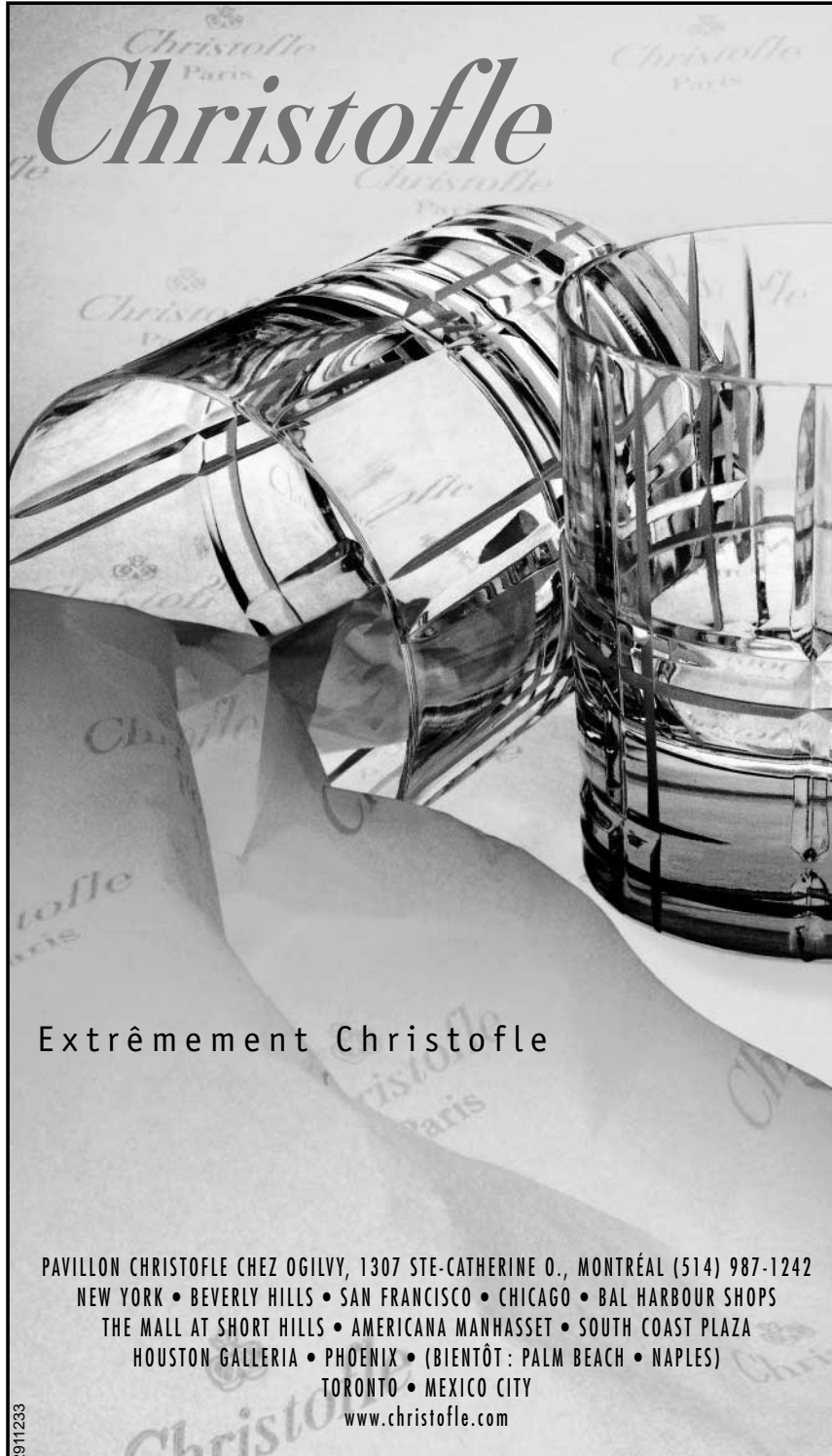
Le symbole "Elite, c'est payant" indique les prix membres Elite. Escomptes non-membres aussi disponibles.

## FABRICVILLE

La plus grande distributrice de tissus et tentures avec 170 magasins à travers le Canada  
Heures d'ouverture prolongées pour les fêtes dans certains magasins. Vérifier auprès de votre magasin!  
En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

- PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke Est (514) 493-6666
- ST-LÉONARD - 6854, rue Jean-Talon Est (514) 899-0060
- CENTRE-VILLE - 354, rue Ste-Catherine Ouest (514) 866-1821
- NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 6444, avenue Somerled (514) 483-2885
- DORVAL - 2050, boul. St-Régis (514) 683-4550
- MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 737-4755
- LASALLE - 8469, boul. Newmann (514) 365-8045
- CHÔMEDEY - LAVAL
- Galerias Laval - 1545, boul. Le Corbusier (450) 978-1313
- CENTRE ORIENTÉL D'ART - 3514, boul. Taschereau (450) 672-9804
- CENTRE RÉGIONAL CHÂTEAUGUAY - 200, boul. d'Arpou (450) 659-5112
- GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910

decorville  
SERVICE @ DOMICILE GRATUIT  
388-6600



Extrêmement Christofle

PAVILLON CHRISTOFLE CHEZ OGILVY, 1307 STE-CATHERINE O., MONTRÉAL (514) 987-1242  
NEW YORK • BEVERLY HILLS • SAN FRANCISCO • CHICAGO • BAL HARBOUR SHOPS  
THE MALL AT SHORT HILLS • AMERICANA MANHASSET • SOUTH COAST PLAZA  
HOUSTON GALLERIA • PHOENIX • (BIENTÔT) PALM BEACH • NAPLES)  
TORONTO • MEXICO CITY  
www.christofle.com

SP La vie avec la sclérose en plaques. C'est une réalité qui nous touche de près. Devenez bénévole et faites toute la différence.

SP Société canadienne de la sclérose en plaques  
1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

## FORUM

## La Presse

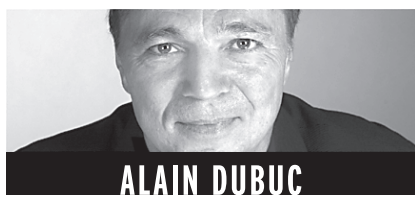
ANDRÉ DESMARAIS &gt; Président du conseil d'administration

GUY CREVIER &gt; Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS &gt; Vice-président et éditeur adjoint

YVES BELLEFLEUR &gt; Directeur de l'information ALAIN DUBUC &gt; Editorialiste en chef

## La descente aux enfers

ALAIN DUBUC  
adubuc@lapresse.ca

Le Bloc québécois et son chef, Gilles Duceppe, ont essayé, lundi, une défaite significative. Il y a quelques semaines à peine, ce parti pensait augmenter sa représentation pour rafter une cinquantaine de sièges, rêvait de former l'opposition officielle. Il s'est retrouvé, lundi, avec sept sièges de moins qu'en 1997.

Mais surtout, le Bloc, qui régnait de façon incontestable au Québec, s'est fait devancer par les libéraux dans son propre territoire et se retrouve maintenant le deuxième parti au Québec, derrière la formation de Jean Chrétien.

Évidemment, le recul le plus spectaculaire c'est la perte du nombre de sièges. Le Bloc, qui avait rafter 54 sièges en 1993, a baissé à 44 en 1997, et se retrouve maintenant à 37. Une baisse si constante ne peut pas ne pas remettre en question le leadership d'un parti, et dans le cas particulier du Bloc, sa pertinence.

Le chef Duceppe, manifestement déçu, tout comme le premier ministre Lucien Bouchard, se sont quand même réjouis du fait que l'appui au Bloc ait augmenté, de 38 % des voix en 1997 à 40 % maintenant. Mais ce progrès masque en fait un échec, l'incapacité du Bloc d'attirer les nombreux Québécois, 22 %, qui avaient appuyé le Parti conservateur il y a trois ans. Ce sont les libéraux qui sont allés chercher ces voix et qui ont ainsi vu leurs appuis passer de 37 à 44 %.

À cette difficulté d'attirer ce vote nationaliste, s'est ajoutée celle de convaincre les souverainistes de voter, un phénomène qui se mesure à l'effondrement du taux de participation, qui est passé de 67 à 59 %. C'est aussi là la mesure de la désillusion de bien des Québécois qui ne se reconnaissent pas dans le choix qui était offert. Et c'est ainsi, qu'en nombre absolu, 15 000 personnes de moins qu'en 1997 ont appuyé le BQ.

Mais est-ce un dur coup pour la souveraineté ? Oui et non. Au cours de la campagne, nous estimions qu'un progrès du Bloc ne re-

présenterait pas un progrès pour l'option souverainiste, parce que le choix de voter pour le Bloc répondait à une foule de considérations qui n'ont rien à voir avec la souveraineté, et aussi parce que les tribulations de ce parti, foncièrement artificiel, au leadership médiocre, ne constituent pas un bon étalon du courant souverainiste. Par cohérence, le même raisonnement doit s'appliquer aux reculs du Bloc.

Les difficultés du Bloc ne font que révéler un malaise dont nous connaissons déjà l'existence. Il est assez évident que l'appui à la souveraineté plafonne aux alentours de 40 %, qu'une forte majorité de Québécois, des deux côtés, ne veut pas entendre parler de référendum. L'échec du Bloc n'a pas provoqué un recul de l'option souverainiste : il illustre un recul qui a déjà eu lieu.

Cela étant dit, la présence du thème de la souveraineté dans la campagne du Bloc, la thèse de M. Duceppe voulant qu'un progrès du Bloc aurait été un « stimulant » pour l'option, l'appui actif du gouvernement péquiste et l'agressivité de cet appui font en sorte qu'il y aura un prix à payer pour les forces souverainistes. Pensons seulement à l'acharnement à l'égard du premier ministre Chrétien, manifestement pas partagé par de nombreux Québécois. Par exemple, en affirmant qu'il fallait détester le Québec pour voter Chrétien, le ministre Bernard Landry a en fait réussi à insulter 44 % des Québécois. Cela laisse des cicatrices.

Il y a eu bien d'autres facteurs pour expliquer les reculs du Bloc, comme l'effondrement des conservateurs, qui fait que les bloquistes ne peuvent plus profiter de la division du vote fédéraliste, ou encore le débat sur les fusions qui a pu jouer dans certains comtés.

Mais ces facteurs extérieurs mettent surtout en relief la confusion qui entoure la raison d'être du Bloc et la réticence des Québécois à appuyer avec enthousiasme un parti qui n'est pertinent qu'une fois à tous les trois ou quatre ans, le temps d'envoyer un message le jour des élections.

Le fait que le Bloc s'enfonce d'une élection à l'autre montre que ce parti conjoncturel a une durée de vie limitée. En marge du pouvoir, en marge de l'action, le Bloc québécois, dont l'existence repose sur une culture de l'isolement, ne peut que s'anémier.

## 'Autopsie d'un flop

AGNÈS GRUDA  
agruda@lapresse.ca

Le journal *Libération* a décrit la conférence sur les changements climatiques qui vient de se terminer à La Haye comme une « assemblée des copropriétaires de la Terre ». Eh bien, comme cela arrive dans les plus belles copropriétés, l'assemblée a mal tourné. Les copropriétaires viennent de rentrer dans leurs appartements respectifs sans avoir signé leur contrat d'entretien commun. Et le fossé entre l'Amérique du Nord et l'Europe est plus vertigineux que jamais. C'est un flop.

Le premier effort collectif visant à réduire la production de gaz qui contribuent à l'effet de serre responsable du réchauffement climatique a été donné il y a huit ans, au Sommet de Rio. En 1997, à Kyoto, les pays industrialisés, gros consommateurs d'énergies fossiles, se sont engagés à réduire leurs émissions de plus de 5 % par rapport au niveau de 1990. Restait à savoir quels moyens seraient pris pour y arriver. Et c'est sur cette question bien pratique que les négociations ont échoué à La Haye.

Les Européens tiennent à ce que la réduction de l'effet de serre soit obtenue essentiellement par une baisse des émissions, ce qui implique des politiques touchant le mode de vie et les habitudes de consommation. Les États-Unis, le Canada et une poignée d'autres pays cherchent des stratégies d'évitement. Ils aimeraient créer une sorte de marché international où des pays pauvres pourraient vendre leurs « crédits d'émission ». Une

autre stratégie consisterait à tenir compte non seulement des émissions de gaz, mais aussi de la présence de forêts qui captent le carbone et diminuent ainsi sa concentration dans l'atmosphère — ce que l'on appelle « l'effet de puits ». Un pays couvert de forêts ou voué au reboisement aurait alors le droit de polluer plus.

Astucieux ? Oui, mais il y a des limites. Les États-Unis produisent près du quart de tous les gaz à effet de serre émis sur la planète. Leur production annuelle est de 20 tonnes per capita, contre 6 en France, 2,6 en Chine et des grenailles en Afrique. Il y a quelque chose d'immoral dans le fait de refuser de faire le moindre effort chez soi pour priver les pays les plus pauvres de la part de pollution consécutive à leur éventuel développement. Pour ce qui est de « l'effet de puits », sa pérennité fait l'objet d'une controverse scientifique.

Finalement, ce qui est au coeur de cette dispute, c'est le mode de vie nord-américain, que les États-Unis ne sont pas prêts à mettre de côté. Surtout pas sous la présidence de plus en plus probable de George W. Bush, l'enfant chéri de l'industrie pétrochimique qui a une feuille de route écologique abominable au Texas. Tout un contraste avec Al Gore qui a même écrit un livre sur l'effet de serre.

Quant au Canada, depuis le Sommet de Rio, il a accru ses émissions de gaz à effet de serre de 13 %, une hausse plus rapide que celle des États-Unis ! Son inanité en cette matière a même valu au Canada de recevoir à plusieurs reprises le prix de « Fossile du Jour », décerné à La Haye par les groupes écologistes. En somme, le Canada, qui talonne les États-Unis au chapitre de la consommation des énergies fossiles, se met la tête dans le sable quand il s'agit de penser aux conséquences.



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

## | RÉPLIQUE |

Michel Phaneuf et *Le Guide SAQ 2001*: une tempête dans un verre... d'eau

PHILIPPE CHÂTILLON

L'auteur est vice-président aux communications de la SAQ.

Le chroniqueur de vin Michel Phaneuf s'indignait dans *La Presse* du jeudi 23 novembre du fait que la SAQ vient de faire paraître chez Libre Expression *Le Guide SAQ 2001 - Les coups de Coeur des Connaisseurs* sous prétexte que la « SAQ n'a rien à faire dans un domaine où l'entreprise privée s'acquitte très bien de sa tâche ».

Quelle tempête dans un verre d'eau ! Voilà l'une des plus belles façons de lancer de faux débats et de prêter mille et une intentions sans vraiment prendre la peine de vérifier les faits.

Soulignons dans un premier temps que la SAQ a décidé récemment de retirer de ses tablettes tous les guides, revues et autres documents mis en vente. Au même titre qu'elle a banni fromages, cigares et cadeaux pour se concentrer sur la vente des boissons alcooliques. Jadis, quand il n'y avait que le Guide Phaneuf dans les SAQ, les autres chroniqueurs ont demandé eux aussi que leur ouvrage se retrouve en succursale. Or, il y a des dizaines — sinon davantage — de guides édités chaque année et cela aurait été trop difficile et compliqué de tous les mettre en vente. Toutefois, chacune des quelque 350 succursales achète et met à la disposition de sa clientèle comme manuels de référence tous les guides publiés annuellement, y compris, bien sûr, celui de Monsieur Phaneuf.

## Aucune concurrence

Le chroniqueur Phaneuf dénonce la soi-disant concurrence déloyale que livre la SAQ, à lui et aux autres auteurs de guides, en permettant la vente en succursale du Guide SAQ 2001 tout en interdisant celle des autres guides et livres.

Comprenons que la SAQ n'a livré que sept exemplaires du Guide dans ses succursales, cela afin d'en appuyer temporairement sa sortie dans les librairies et de le faire connaître à sa clientèle. C'était uniquement une activité de promotion. L'entente entre la SAQ et l'éditeur stipule que tous les livres seront vendus dans le réseau des librairies du Québec. Point. De plus, nous allons bientôt trouver le contenu du guide sur le site Internet de la SAQ, il sera donc disponible gratuitement à l'ensemble de la population.

La publication du Guide SAQ 2001 est le prolongement du travail des conseillers de la SAQ que consultent régulièrement des milliers de gens. Bon an

mal an, les conseillers dégustent des centaines de produits afin de mieux guider la clientèle et c'est à la demande expresse de cette clientèle que la SAQ a décidé de publier leurs commentaires et conseils pour mieux les faire partager.

Ce guide comble également un créneau vide dans ce domaine. En effet, contrairement à la majorité des autres, le Guide SAQ 2001 s'adresse avant tout à une clientèle néophyte, à ceux et celles qui, par exemple, commencent à découvrir le vin, à ceux et celles qui désirent un outil d'information simple, facile à consulter et qui reprend l'information transmise en succursale par les conseillers. Alors pourquoi s'étonner et s'inquiéter du fait que la SAQ donne des outils additionnels d'information à sa clientèle pour mieux la guider dans ses choix ?

Ne crions pas au loup trop vite. Le Guide SAQ 2001 se distingue des autres d'abord parce qu'il ne constitue pas une critique mais des suggestions et des coups de coeur de la part des conseillers qui connaissent les besoins et les goûts de leur clientèle. Le Guide SAQ 2001 ne fait la publicité d'aucun produit en particulier. La SAQ, contrairement à certains chroniqueurs qui boudent des produits et des producteurs et agences, traite

tous les produits sur le même pied. Le guide vise à répertorier les produits les plus en demande avec une fiche technique descriptive et des commentaires personnels des conseillers. Enfin, contrairement à ce qu'on trouve plus souvent qu'autrement dans les autres livres, les produits décrits dans le Guide SAQ 2001 sont tous sur les tablettes des succursales de la SAQ. Autrement dit, la SAQ vous parle de ce qui est disponible et non de ce qu'elle aime ou n'aime pas.

## Pourquoi tant de mépris ?

Monsieur Phaneuf est-il le seul à posséder la vérité ? Pour qui se prend-il de dénier le droit aux conseillers en vins de s'adresser publiquement à leur clientèle et de publier leurs commentaires ? Ses propos représentent un mépris à l'égard de leur travail et de leurs connaissances. Pire, c'est mépriser des milliers de gens qui continuent de consulter ces conseillers, c'est en quelque sorte se moquer du goût de la population. Or, qui le premier devrait respecter les goûts de chacun si ce n'est le chroniqueur spécialiste ?

Les ventes du Guide SAQ 2001 ont bien démarré. Le public décidera bien seul...

## | LA BOÎTE AUX LETTRES |

## La démocratie québécoise

LA DÉPUTATION péquiste nous parle souvent de la démocratie québécoise, sans donner de précisions quant à la vraie signification de ce terme. Mais voilà, ces députés viennent de nous donner un bel exemple de ce qu'ils entendent par démocratie québécoise. On force les villes à se fusionner malgré elles, en prenant bien soin de consulter ni les autorités de ces villes, ni leurs citoyens. Pourraient-ils maintenant nous donner une définition de ce qu'ils entendent par le terme démocratie tout court ?

G. L. ROY

## L'ennui des allocutions

JE VOUDRAIS préciser à Madame Petrowski (« La Dernière

économie », *La Presse*, 21 nov. 00) que le paquet de feuilles blanches de mon allocation au moment de la réception du prix Fleury-Mesplet, lors de la fête des gens de l'édition, vendredi soir, le 17 novembre, était loin d'être aussi épais qu'une thèse de doctorat. Il n'avait que 4 pages et 4 lignes, 12 points, double interligne. C'était peut-être déjà trop pour des gens qui avaient hâte d'arriver au plat principal, lors de ce banquet. Si on préfère que le récipiendaire du prix Fleury-Mesplet, dans de telles circonstances, vienne chercher son prix, dise merci et quitte aussitôt la scène, je souhaiterais que madame Petrowski en fasse la suggestion aux responsables du Salon du Livre de Montréal. Personnellement, j'aurais accepté avec plaisir de me plier à ce règlement ou souhait comme on voudra l'appeler.

ADRIEN THÉRIO

## Intrépidité et cavale meurtrière

JE M'ADRESSE à monsieur Ménard et je fonde l'espoir qu'il lise *La Presse*. Monsieur Ménard, puis-je vous demander d'intervenir et de faire en sorte que cessent les chasses à l'homme sur nos routes et dans nos rues. Le vol d'une automobile est-il à ce point grave qu'on doive tolérer la mise à prix de la vie du voleur, selon le cas, de celle des policiers et de celle d'autres personnes innocentes ? Engager une poursuite, c'est se lancer dans une aventure téméraire et risquée. Alors pourquoi faire reposer sur le jugement d'un policier une telle action dont nul ne connaît le dénouement, mais qui débouche sur une porte ouverte à une tragédie.

YVES DESLAURIERS  
Prévost

FORUM

# Fusions municipales : les citoyens transformés en « bibelots décoratifs »

ANNIE CHÉLIN

Mme Chélin est chercheuse en architecture et en aménagement urbain.

Le projet de loi 170, qui va devenir une loi en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, va donner un électrochoc sans précédent à notre cadre urbain. Pour le meilleur ? Ou pour le pire ?

Si peu préparée sur le plan de l'information donnée à la population, cette réforme va se mettre en place dans un délai si court qu'il est pratiquement impossible pour des citoyens ordinaires de savoir, un tant soit peu, ce qu'il en est, ce qu'il adviendra de leur cadre de vie en ville. Cette méthode du « toute vapeur à tout prix » qui s'apparente à celle du « fait accompli » très en vogue par les temps qui courent, est un exemple de confiscation de l'intelligence civique à des fins politiques. Les citoyens sont transformés en bibelots décoratifs, en laissés pour compte de ce monde urbain qui est le leur et que les politiciens, entourés par leurs armadas de technocrates, s'approprient et déterminent pour eux, sans eux. Dans une telle précipitation, il est difficile sinon impossible de raisonner, d'analyser, de comparer, et tout simplement de réfléchir et même de comprendre !

**Le roi Louis XIV réincarné, version post-moderne, en maire de Montréal !**

Pour la nouvelle Ville de Montréal, le projet de loi 170 nous apprend à l'article 14 « que le conseil de ville est composé du maire et de 71 conseillers de la ville », à l'article 15 que « le maire est élu par les électeurs de l'ensemble des arrondissements », à l'article 16 que « les conseillers de la ville sont élus par les électeurs de l'arrondissement qu'ils représentent ». Tout ceci est conforme à la démocratie municipale de type représentatif que l'on retrouve dans les municipalités du Québec.

L'article 4 nous indique que « sous réserve de toute autre disposition de la présente loi ou de tout décret du gouvernement pris en vertu de l'article 9, la ville est une municipalité régie par la Loi sur les cités et villes ». Là aussi nous croyons avancer en terrain connu. Dans la Loi sur les cités et villes qui encadre toutes les municipalités du Québec (sauf les villes actuelles de Montréal et de Québec, régies par leurs propres chartes), l'article 70.2 précise, à propos du comité exécutif, que les autres membres du comité exécutif (mis à part le maire qui en occupe d'office la présidence) « sont nommés par résolution du conseil parmi ses membres, pour un mandat d'un an, renouvelable ». C'est donc dire que les membres du comité exécutif sont redevables de leur poste aux élus réunis en conseil. Leur mandat est fixe, intouchable. Ces principes sont ceux de la démocratie représentative à laquelle les citoyens des municipalités du Québec sont habitués : le conseil municipal, formé par les représentants de la population, est souverain pour décider de la composition du comité exécutif. Il revient

**HAREL-PE**  
**Not Found HAREL-PE**

Louise Harel

En regardant de plus près le projet de loi 170, l'article 21 nous apprend que dans la nouvelle Ville de Montréal, « le comité exécutif de la ville se compose du maire et des membres du conseil qu'il désigne ». Ceci est bien différent de l'article 70.2 de la Loi sur les cités et villes ! Dans la nouvelle ville, les membres du comité exécutif seront « désignés par le maire ». Rien de moins. Le maire, seul, aura les pleins pouvoirs pour choisir le comité exécutif. L'arbitraire au pouvoir et le pouvoir de l'arbitraire ! Quand on connaît l'importance du comité exécutif pour une ville de 1 800 000 habitants, il y a de quoi

se poser de sérieuses questions ! Ce n'est pas tout. On lit aussi dans cet article que « le maire peut en tout temps remplacer un membre du comité exécutif ». Cela veut dire que le maire a un pouvoir discrétionnaire absolu sur les membres du comité exécutif qu'il peut, non seulement désigner, mais garder ou révoquer au gré de son bon vouloir sans avoir à demander l'approbation au conseil de ville. Le roi Louis XIV réincarné, version post-moderne, en maire de Montréal !

Dans ce projet de loi, nous sommes bien loin du conseil de ville souverain de la Loi sur les cités et villes. Le glissement politique est vertigineux. L'article 21 donne au futur maire de la grande ville de Montréal un pouvoir total. À quoi sert donc d'élire 71 conseillers quand quelques uns feront l'affaire ?

Pourquoi structurer le comité exécutif d'une municipalité comme un conseil des ministres ? Ces deux paliers politiques ont des finalités bien différentes. Administrer une ville n'est pas gouverner une province.

L'article 21 n'est pas sans rappeler la Charte actuelle de la Ville de Montréal qui, depuis son amendement, permet au maire de nommer les membres de « son » comité exécutif et de les destituer quand bon lui semble. Alors que la Loi sur les cités et villes est imposée dans le projet de loi 170, alors que la Charte de la Ville de Montréal est abrogée par ce projet de loi, c'est en fait (et ce n'est pas dit) le mode de gestion politique hérité de la Charte de Montréal refondue en 1997 qui sera étendu à toute l'île.

Il reste à imaginer que les fonctions exécutives d'une ville de 1 800 000 habitants, centralisées à l'extrême dans les mains d'une seule personne, seront l'objet de convoitises forcenées. Les enjeux seront si importants qu'ils entraîneront la mise en place de super machines électorales avec des mégapartis pour la mégaville. L'élection se gagnera avec une artillerie lourde de lignes de parti baïllonnantes, de stratégies opportunistes, de mise en boîte de communicateurs et de faiseurs d'images, de financement par-dessus (et par-dessous) la table. Dans une telle tordeuse politique, adieu le libre-arbitre, l'indépendance d'esprit et de décision ! L'espace démocratique des délibérations plurielles volera en éclats.

Le milieu municipal de l'île va se transformer en champ de bataille tous les quatre ans, avec tous les risques que la démocratie municipale d'opérette que nous sommes en train de mettre en place ne se transforme en autocratie véritable entre les scrutins électoraux.

Ce projet de loi 170, présenté à tort comme une simplification de la proposition Bernard, est d'une toute autre nature et porteur d'une logique politique complètement opposée. En deux lignes perdues dans 249 pages, il plante sur l'île de Montréal, un régime politique municipal où s'instaure subrepticement le pouvoir absolu dans la cité. Est-ce là le progrès annoncé et la grande marche en avant vers la modernité ? Cette menace sera évitée si l'article 21 est retiré. L'article 70.2 de la Loi sur les cités et villes nous donne avec brio, depuis des décennies, une leçon de démocratie municipale. Au gouvernement d'être aujourd'hui à la hauteur, en adoptant intégralement l'article 70.2 pour la nouvelle ville.

La réforme coupe, bouleverse et détruit la pierre d'assise de la culture politique montréalaise : l'autonomie municipale. L'île de Montréal portait en elle le potentiel d'une configuration municipale basée sur l'autonomie, l'auto-organisation et le réseautage. Le problème — et le mandataire Bernard l'avait compris — en était un d'arrimage des autonomies entre elles pour confectionner un ensemble englobant et cohérent. Mais cohérence ne veut pas dire centralisation, encore moins centralisation politique à outrance !

CHRETIEN-PE

Not Found CHRETIEN-PE

Le premier ministre Jean Chrétien a savouré la victoire, lundi soir, en compagnie de son épouse Aline, devant les militants de son comté de Saint-Maurice.

# Répondre aux véritables aspirations du Québec

CLAUDE RYAN

L'auteur est un ancien directeur du Devoir et ancien chef du Parti libéral du Québec.

Le résultat de l'élection fédérale de lundi a été justement salué à travers tout le pays comme un triomphe personnel pour le chef libéral, Jean Chrétien. Attaqué de toutes parts, sous-estimé trop facilement par ses adversaires et la presse, M. Chrétien a démontré une fois de plus son extraordinaire aptitude à surmonter les obstacles dressés sur sa route. Tout a été dit sur les carences et les défauts de l'homme. En ce lendemain de victoire, il convient de souligner

**CRYAN1**  
**Not Found CRYAN1**

Claude Ryan

surtout les qualités de détermination, de jugement, d'attachement aux valeurs canadiennes et de réalisme politique qui lui ont valu non seulement de durer mais de continuer à gagner alors que, pour tout autre, la voie de la retraite eut été indiquée à un stade aussi avancé de sa carrière politique.

Victoire du chef, le résultat de lundi est aussi celle du Parti libéral du Canada. Parmi les cinq partis qui briguaient la confiance de l'électorat, le PLC était le seul à pouvoir prétendre au rang de parti national. Il offrait non seulement des orientations mais aussi une équipe plus aptes à correspondre aux attentes d'un pays très divers. Aux Martin, Manley, Rock, Robillard, Pettigrew, Dion, Anderson et autres qui lui avaient permis de procurer un gouvernement efficace au cours des deux derniers mandats, il ajoutait cette fois plusieurs recrues prometteuses, notamment, au Québec, Georges Farrah et Serge Maril. Quelque réserve que l'on puisse entretenir sur certaines décisions prises depuis 1997, la meilleure équipe l'a emporté.

**Pas d'engagements spectaculaires**

M. Chrétien n'a pas pris d'engagements spectaculaires pendant la campagne électorale. En matière économique, il a surtout promis de continuer à promouvoir l'adaptation de l'économie canadienne aux défis nouveaux issus de la mondialisation, de maintenir une gestion prudente des finances publiques, et surtout de faire bénéficier la population de baisses d'impôt rendues possibles par les sacrifices consentis ces dernières années et par l'excellent travail de Paul Martin. En matière sociale, il a pris des engagements de portée limitée, tels l'amélioration du régime d'assurance-emploi, le réinvestissement dans la santé, l'amélioration des prestations fiscales pour enfants, la formation permanente et la recherche.

Vu le caractère plutôt modeste de ces engagements, le gouvernement fédéral aura toute la latitude voulue pour les réaliser sans s'écarter de la politique budgétaire prudente suivie au cours du dernier mandat. Cette ligne exigeante devra être maintenue aussi longtemps que le fardeau de la dette publique n'aura pas été ramené à un niveau plus acceptable.

Par-delà ces objectifs incontournables, l'ampleur du mandat reçu lundi devra cependant inciter M. Chrétien à regarder plus haut et plus loin et à porter une attention plus soutenue et plus imaginative à certains problèmes de fond qui furent peu abordés pendant la cam-

pagne électorale. Au premier rang de ces problèmes, figurent certes la protection de l'environnement, au sujet de laquelle le Canada se traîne les pieds au plan international, la politique étrangère, grande oubliée des débats récents, la politique de défense, et la mise à jour des institutions politiques. Plus près du vécu de la population, trois sujets majeurs reliés à l'unité du pays s'imposent toutefois à l'attention.

Rappelons en premier lieu le sentiment d'aliénation qui perdure dans l'Ouest. L'Alliance canadienne a raté la percée qu'elle souhaitait en Ontario. Les principales causes de cet échec sont la division de l'électorat conservateur et le manque évident de préparation du nouveau chef Stockwell Day. Mais l'Alliance conserve en retour la position dominante qu'elle possédait dans les provinces de l'Ouest. Autant ses dirigeants et ceux du Parti conservateur doivent s'interroger sur les causes de leur échec respectif en Ontario et au Québec, autant il incombe à ceux qui ne partagent pas leurs vues de chercher à comprendre davantage pourquoi l'Alliance réussit dans l'Ouest.

La même observation vaut pour le Québec. Le PLC y a certes fait des gains libéraux. Mais ces gains sont plus modestes qu'il ne semble. Si l'on considère surtout les suffrages exprimés, on constate en effet que les gains des libéraux sont venus davantage de transferts de voix en provenance des conservateurs que de gains aux dépens des bloquistes. En gros, les partis d'orientation fédéraliste ont obtenu environ 60 % des voix exprimées, soit le même pourcentage qu'en 1997. Le Bloc a porté de 40 % à 42 % sa part des suffrages aux élections de 1993 et de cette année. Il continue en outre de jouir de l'appui d'une majorité des électeurs francophones. La présence de 37 députés blo-

majorités électorales toujours fragiles et éphémères, mais surtout sur le consentement réel, libre et quotidiennement renouvelé des communautés humaines qui le constituent.

L'égalisation raisonnable des chances au plan économique et social doit demeurer un objectif constant d'un gouvernement libéral digne de ce nom. Cette égalisation se traduit en régime démocratique par la fourniture de services publics de qualité en matière d'éducation, de santé, de services sociaux, de logement et de culture, et par des mesures visant à procurer à tous une protection minimale en matière de sécurité du revenu. Les politiques des dernières années ont engendré à cet égard des effets pervers qui se vérifient dans la détérioration de la qualité des services dans l'éducation et la santé et par une diminution du pouvoir d'achat des personnes défavorisées. Tandis que la situation économique du pays s'améliorait, les pauvres sont devenus plus nombreux et plus pauvres. L'équilibre ayant été rétabli dans les finances publiques, l'heure est venue de procéder à cet égard à des ajustements devenus impérieux. Il faut que le gouvernement se sensibilise davantage à la réalité vécue de la pauvreté et qu'il fasse de la lutte contre ce fléau une de ses toutes premières priorités. Il serait impardonnable que ce souci soit sacrifié à des réductions de taxes devant bénéficier surtout aux milieux nantis.

**Transition harmonieuse**

On serait mal venu, au lendemain d'une élection qui vient de le porter au pouvoir pour une troisième fois consécutive avec une majorité absolue de députés, de proposer que M. Chrétien envisage de rentrer bientôt sous sa tente. La population lui ayant accordé sa confiance, il est normal qu'il veuille entreprendre de s'acquitter au mieux du mandat qu'il a reçu.

M. Chrétien ne saurait toutefois demeurer très longtemps indifférent aux questions que plusieurs, même parmi ses amis, se posent au sujet de son avenir politique. Ainsi que l'illustre très bien un éditorial du *Globe and Mail* vers la fin de la campagne, plusieurs ont choisi d'appuyer le Parti libéral non pas tant à cause de Jean

**Il faudra surtout que M. Chrétien s'élève à une vision du pays qui tienne davantage compte de sa diversité.**

Chrétien que de l'équipe qui l'entourait (l'article du *Globe* nommait Paul Martin), et parfois même malgré Jean Chrétien, et surtout en raison de l'absence d'autre choix valable. Nombreux sont aussi ceux qui, tout en appuyant Jean Chrétien, souhaitent qu'il soit capable de subordonner en temps opportun son cheminement de carrière à l'intérêt supérieur de son parti et du pays.

Il faudra en toute logique que M. Chrétien accepte de se poser franchement la question d'une retraite éventuelle avant la fin de son nouveau mandat. Si tel devait être le cas, il faudra que la décision soit prise de manière à favoriser le plus possible une transition harmonieuse pour lui-même et pour les candidats à sa succession, c'est-à-dire assez tôt avant la fin du mandat, de manière que l'éventuel héritier ne soit pas aculé à un rendez-vous électoral précipité, comme ce fut le cas des leaders qui furent appelés naguère à succéder à Pierre Elliott-Trudeau et Brian Mulroney.

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

Québec 

*La Presse*

29 novembre 2000

Page A26 manquante